

REVUE
DES
DEUX MONDES

LVIII^e ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-CINQUIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 45

1888

Madame de Custine

A. Bardoux



Bureau de la Revue des Deux Mondes, Revue des Deux Mondes, Paris,
1888

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

- [I. Sa jeunesse](#)
- [II. Chateaubriand et Madame de Custine](#)

MADAME DE CUSTINE

I.

SA JEUNESSE.

Si l'on pouvait juger un homme sur la délicatesse et la distinction des affections qu'il a inspirées, nul ne serait plus grand que Chateaubriand.

Au premier rang de ces ombres passionnément fidèles, on se rappelle peut-être cette mélancolique M^{me} de Beaumont, la plus tendre et la plus dévouée de ses amies, celle qui donna sa vie pour aller le revoir à Rome. Vient ensuite dans tout l'éclat de sa beauté celle que Boufflers appelait la Reine des Roses, Delphine de Custine, la dame de Fervacques. Nous voudrions la faire connaître à son tour.

Des documens inédits et d'un intérêt puissant nous le permettent. Il n'y eut pas d'existence plus remplie de contrastes que la sienne, plus romanesque, plus tragique pendant la Terreur, et il n'y en avait pas eu, avant, de plus calme, de plus heureuse. Delphine de Custine eut le bonheur que n'avait pas rencontré Pauline de Beaumont d'être bien mariée. À vingt et un ans, la hache révolutionnaire lui enleva son beau-père et son mari, cet

intrépide jeune homme qui, à l'armée du Rhin, avait ébloui les plus difficiles par son courage et sa bonne grâce, et qui ne démentit pas l'héroïsme de sa race, le jour où il monta les degrés de l'échafaud.

M^{me} de Custine avait assisté à toutes les séances du tribunal révolutionnaire, pendant le long procès du général ; dédaignant les huées et les menaces des tricoteuses, elle lui apportait ses consolations et ses pleurs. Assise sur un escabeau, au pied des juges, comme l'image de la Pitié, elle n'échappa un jour au massacre de la rue que par l'acte sublime d'une femme du peuple qui mérite l'admiration de toutes les mères. Arrêtée quelques semaines après, elle n'eût pas évité le sort qui l'attendait, sans un dévouement obscur que lui attirèrent l'éclat et la douceur de son regard. Rendue à la liberté et dénuée de ressources, elle parvint par son énergie, et aussi par la sympathie qu'elle sut inspirer à Fouché lui-même, à reconquérir en partie ses biens confisqués, et put reprendre dans la vie sociale le rang qui lui appartenait.

C'était un cœur sincère que M^{me} de Custine, c'était aussi un caractère. Dans cette société formée sur la frontière de deux mondes si différents, parmi ces nobles femmes qui, après avoir connu les mœurs et les idées du XVIII^e siècle, avaient vu se dresser la guillotine, avaient traversé la pauvreté et l'exil, assisté à la rénovation gouvernementale et religieuse du consulat, subi silencieusement les despotismes de l'empire, les deux invasions, pour mourir sous la royauté légitime, il y avait quelques traits communs à toutes les physionomies morales : l'absence d'hypocrisie, une vaillance d'âme extraordinaire, la plus large part dans la vie au sentiment ; point de perfidie ou d'esprit d'intrigue, et, ce qui est plus rare, l'horreur de tout mensonge et de toute bassesse.

Delphine de Custine était de cette lignée de femmes qui ont joint à la beauté les qualités d'un honnête homme. Saint-Évremond aurait dit d'elle : « qu'elle mêlait même des vertus à tous ses charmes ; et, au moment où un amant lui découvrait sa passion, un ami pouvait lui confier son secret. »

Le grand événement de son cœur à l'âge de son épanouissement fut sa liaison avec Chateaubriand. Commencée en 1803, alors que René était nommé secrétaire d'ambassade à Rome, elle fut bientôt dans toute sa force et toute son ivresse. Les lettres de Chateaubriand, qui nous ont été

obligeamment confiées, en font foi ; elles aideront à expliquer encore cette âme orageuse et inquiète. Si vif qu'ait été l'attrait ressenti par lui, le volage ne put longtemps être fixé et retenu. M^{me} de Custine continua d'être son amie pendant vingt ans, jusqu'à l'heure de sa mort ; jalouse encore après l'abandon et préoccupée de sa renommée, elle laissait échapper devant un confident du passé cet aveu, avant d'aller expirer à Bex : « Voilà le cabinet où je le recevais. — C'est donc ici qu'il a été à vos genoux ? — C'était peut-être moi qui étais aux siens. »

On ne se lasse pas d'étudier ces âmes enthousiastes et dévouées qui font cortège à la gloire des hommes de génie. Elles les protègent devant la postérité, si prompte à découvrir, à côté des qualités supérieures de l'esprit, les défauts du caractère et les vices du cœur. Elles attestent par la continuité et le désintéressement de leur tendresse que l'objet de leur culte en a été quelque peu digne. Elles relèvent ainsi la pauvre nature humaine. Elles montrent, par des côtés connus d'elles seules, que ces grands séducteurs n'avaient pas tari en eux la source d'où coulent les larmes ; et que, à grâce la faculté de souffrir plus puissante et plus développée chez eux, ils ne doivent peut-être pas être condamnés toujours en vertu de la même loi que leurs détracteurs.

I.

Louise-Éléonore-Mélanie-Delphine de Sabran, marquise de Custine, était née à Paris, le 18 mars 1770. Elle tenait par son père à l'une des meilleures maisons de la noblesse française. Sa mère, Éléonore de Manville, qui mourait en la mettant au monde, s'était avisée de prendre un mari, ayant cinquante années de plus qu'elle, un vaillant officier de marine, d'une des plus anciennes familles de Provence, le comte de Sabran-Mais il l'avait vue naître, et il l'enlevait à une marâtre hargneuse, à une vieille grand'mère devenue morose et à un père tombé en enfance. On connaît le portrait de la comtesse de Sabran. Les éditeurs de sa *Correspondance* l'ont reproduit. Elle est charmante plutôt que belle, avec ses cheveux blonds, ses yeux noirs, sa bouche spirituelle et amoureuse. Elle vivait dans la société des beaux-esprits de son temps, était du salon de M^{me} Trudaine et reçue à la cour, lorsqu'une attaque d'apoplexie enleva le comte de Sabran, à Reims,

pendant le sacre de Louis XVI. Elle restait veuve avec deux enfans en bas-âge, une fille et un fils, Delphine et Elzéar ; elle n'avait guère plus de vingt ans.

Qui n'a lu sa Correspondance, l'un des documens les plus originaux que l'on possède sur l'histoire intime du XVIII^e siècle ? L'impression qu'elle laisse est exquise, tant cette langue est naturelle, soignée sans recherche, pleine de spontanéité et de verve ; elle atteint parfois jusqu'à l'éloquence. Celui à qui sont adressées ces lettres qui témoignent d'une constance dans l'affection si rare dans tous les siècles, et particulièrement au XVIII^e, n'était rien moins que l'auteur d'*Aline, reine de Golconde*, et de contes plus que légers qui divertissaient les soupers galans, M. le chevalier de Boufflers. Il avait, il faut l'avouer, fort mauvaise réputation. Enfant gâté et gâté surtout par sa mère, la marquise de Boufflers, qui faisait les honneurs de la petite cour de Lunéville et à qui le bon roi Stanislas, lui baisant les mains, disait : « Mon chancelier vous dira le reste, » le chevalier, successivement abbé, militaire, philosophe, écrivain, passait pour avoir plus d'esprit que de bonté, tandis que sa bonté, d'après le prince de Ligne, avait quelquefois manqué d'esprit. Il venait d'obtenir un régiment, mais une espièglerie le lui avait fait perdre presque aussitôt. Envoyé en ambassade pour féliciter la princesse Christine de la maison de Lorraine sur sa nomination à l'abbaye de Remiremont, il s'était vengé de l'accueil hautain qu'elle lui avait fait essuyer par une chanson qui déplut à la *Princesse boursouflée*. Cette boutade ayant été imprimée, les plaintes du comte de Lusace, frère de l'abbesse, amenèrent la complète disgrâce du trop spirituel chevalier.

C'est vers ce temps-là (1777) que se noua fortement sa liaison avec la comtesse de Sabran. Il avait trente-neuf ans, elle en avait vingt-sept, lorsqu'ils se rencontrèrent. L'esprit les rapprocha, et, vingt-cinq ans plus tard, la comtesse de Sabran, devenue marquise de Boufflers, écrivait ce quatrain :

« De plaire un jour, sans aimer j'eus l'envie ;
Je ne cherchais qu'un simple amusement.
L'amusement devint un sentiment ;
Le sentiment, le bonheur de ma vie. »

La Correspondance commence le 25 avril 1778. M^{me} de Sabran débute par le récit de la visite qu'elle a faite au confessionnal pendant la semaine sainte : « j'en suis encore toute lasse et toute honteuse. Je n'aime pas du tout cette cérémonie-là. On nous la dit très salutaire, et je m'y sou mets en femme de bien. »

Nous ne parlerions pas de ces lettres où la sensibilité est de plus en plus prête à s'attendrir, où le langage d'une affection vraie est un si complet contraste avec la frivolité mondaine, où M^{me} de Sabran tutoie bientôt le chevalier, où elle le nomme d'abord « mon frère, » puis « mon enfant, » et enfin « mon mari, » si nous n'y trouvions pas écrite, presque jour par jour, l'histoire même de l'enfance et de l'éducation de Delphine. C'est surtout depuis la résolution prise par Boufflers de se rendre au Sénégal pour acquérir le grade d'officier-général, afin d'être plus digne d'épouser M^{me} de Sabran, que l'émotion va grandissant, tandis que la simplicité reste la même. Le chevalier est tout transformé : ce n'est plus l'abbé libertin et sceptique, ce n'est plus l'auteur des *Lettres de Suisse*, celui qui, arrivant à Ferney, écrivait à sa mère : « Me voici chez le roi de Garbe, car jusqu'à présent j'ai voyagé comme la fiancée. Ce n'est qu'en le voyant que je me suis reproché le temps que j'ai passé sans le voir. Il m'a reçu comme votre fils, et il m'a fait une partie des amitiés qu'il voudrait vous faire... Adieu, madame, je vous aime comme il faut vous aimer quand on est votre fils et même quand on ne l'est pas. »

C'est un tout autre homme, celui qui, partant pour le Sénégal, écrit à la comtesse de Sabran : « Ma gloire, si j'en acquiers jamais, sera ma dot et ta parure... Si j'étais joli, si j'étais jeune, si j'étais riche, si je pouvais t'offrir tout ce qui rend les femmes heureuses à leurs yeux et à ceux des autres, il y a longtemps que nous porterions le même nom et que nous partagerions le même sort. Mais il n'y a qu'un peu d'honneur et de considération qui puisse faire oublier mon âge et ma pauvreté, et m'embellir aux yeux de tout ce qui nous verra, comme ta tendresse t'embellit âmes yeux. »

Il tint parole. Dans les trois années qu'il passa en Afrique de 1785 à 1788, séjour interrompu par un court voyage en France, Boufflers fit preuve

des qualités les plus sérieuses et signala son gouvernement par des actes qui lui font honneur.

Avant son départ, un mariage secret l'avait-il uni à M^{me} de Sabran ? Le mariage célébré en 1797 à Breslau, pendant l'émigration, ne fut-il qu'une consécration publique de leur union ? On peut le supposer. Mais quelque intéressant que soit le journal de Boufflers au point de vue de sa transformation morale, il n'a ni la saveur, ni l'originalité, ni la délicatesse de sentimens que révèlent les lettres de son amie.

Les soucis de la famille tiennent chez elle la plus grande place. Sa vie est bien réglée. Quand elle ne passe pas l'été à Anisy, à la campagne de son oncle, Mgr de Sabran, évêque de Laon et premier aumônier de Marie-Antoinette, elle va aux eaux de Plombières ou de Spa. Mais partout ses enfans l'accompagnent. Les élever et aimer le chevalier voilà ses constantes préoccupations. Elzéar est le plus jeune et paraît être le préféré ; c'est aussi que sa santé plus débile et même ses infirmités exigeaient plus de sollicitude. Nul souci pendant son enfance ne fut épargné à la mère, pas même le mauvais choix d'un précepteur que la police dut mettre à la Bastille. Elle voulait, ne pouvant faire entrer ce fils chéri dans la carrière des armes, lui donner des goûts élevés, l'amour des lettres, la passion du théâtre. Elle y réussit à moitié, puisque Elzéar avait déjà, à quinze ans, composé sa tragédie *Annibal*^[1].

Sa sœur Delphine promettait d'être l'une des femmes les plus séduisantes et les plus jolies de son temps. À côté d'Elzéar, un sage, elle semblait un petit lutin. Comment étaient-ils élevés ?

« 21 juillet 1778^[2]. — Je m'occupe beaucoup à présent de leur instruction, et tous les jours il y a chez moi une manière d'académie où on lit des morceaux d'histoire qui peuvent les intéresser. Elzéar est étonnant pour sa mémoire, son attention et son esprit. Il en sait déjà plus que sa sœur. »

M^{me} de Sabran formait aussi ses enfans à aimer celui qui devait remplacer leur père. « Delphine a reçu votre lettre avec transport, mais elle est très piquée que vous ne la traitiez pas comme une autre Lesbie, en faisant l'éloge de son petit moineau. Elle dit qu'ayant pour le moins autant de facilité que Catulle, votre mauvaise volonté est inexcusable. »

Et, quelques semaines après, quand une plus grande intimité a permis le tutoiement : « Delphine t'aime bien ! Elle n'est pas ma fille pour rien. Je désire cependant pour son bonheur qu'elle n'aime pas autant que je t'ai aimé et que je t'aime. »

Il fallut la mettre au couvent de la Présentation pour son éducation religieuse. Ce fut une vive douleur que cette séparation.

« 17 avril 1784. — Je vois approcher avec une douleur mortelle le moment de ma mettre Delphine au couvent. Le jour en est pris pour samedi prochain. J'y entrai hier pour la première fois, et j'en ai été malade comme une bête toute la journée. Je ne sais comment je ferai le jour qu'il faudra l'y laisser. »

La petite fille, désespérée elle-même d'entrer au couvent, s'y accoutuma. Elle en sortit au bout de dix-huit mois prodigieusement engraisée. « c'est un diminutif de la jeune princesse de Rochefort. Cela lui sied mal ; et, pour dire vrai, je l'ai trouvée fort enlaidie. Sa taille a perdu toute son élégance. Enfin, tout cela est horrible. Tu dois te figurer mon chagrin, il est extrême. Tu en jugeras par toi-même. »

Le chagrin ne fut pas de longue durée. Delphine reprit bien vite ses belles couleurs, son élégance et sa grâce. Nous la voyons jouant avec son frère *Iphigénie en Tauride*, chez la duchesse de Polignac. Louis XVI et Marie-Antoinette étaient présents. Ils traitèrent les enfans avec toute sorte de bontés. La reine avait été attendrie jusqu'aux larmes par la tragédie. Les charmes de Delphine étaient tout à fait revenus à une autre soirée, le 5 juin 1786, chez la même duchesse de Polignac. La comtesse de Sabran y avait conduit *sa petite religieuse*, qui avait quinze ans et qui mourait de peur. Il y avait là une affluence prodigieuse. « L'archiduc et l'archiduchesse d'Autriche y soupaient ainsi que la reine. Dans un moment où M^{me} de Sabran s'était un peu éloignée de sa fille, l'archiduc imagina de venir lui parler. Elle en fut si déconcertée que, n'entendant rien à ce qu'il lui disait et ne sachant que lui répondre, elle prit le parti de se sauver à l'autre bout du salon, toute rouge et dans un état affreux. Toute la soirée on s'est amusé aux dépens de ma petite sauvage, qui ne savait que devenir. Comme elle était fort en beauté, j'en étais moins en peine. Sa naïveté et sa jeunesse lui ont fait trouver grâce devant toute l'assemblée, et il n'y a eu qu'une voix pour

faire son éloge. Tu imagines bien quel plaisir ce devait être pour la bonne mère. J'en étais aussi toute rajeunie, et jamais le monde ne m'avait paru si charmant. Adieu, mon ami, je te conte tout cela sans scrupule, parce que tu aimes la mère et les enfans et que tu seras un jour leur père ^[3]. »

Delphine est de toutes les fêtes de la cour. Elle accompagne sa mère à Rambouillet, où le comte d'Artois les a invitées à chasser le sanglier. L'année s'écoule ainsi, la belle saison se passe à Anisy, chez le bon évêque de Laon. L'heure du mariage est proche. Généralement dans la haute société, la jeune fille épousait, presque au sortir du couvent, un mari accepté et agréé par la famille. Le mariage était avant tout un arrangement que décidaient les convenances de rang et de fortune. Sur le caractère et le mode des unions à la fin du XVIII^e siècle, on n'a qu'à relire dans les *Mémoires* de M^{me} d'Épinay le récit du mariage de M^{me} d'Houdetot. Celui de Delphine fut plus long à conclure. Les négociations, commencées en janvier 1786, n'aboutirent qu'en juillet 1787. Le comte de Sabran avait laissé à ses enfans plus d'honneur que de fortune, mais celle-ci devait être augmentée par la succession de son frère l'évêque de Laon. La comtesse de son côté, n'avait pas plus d'argent qu'il n'en fallait. Elle l'avouait en racontant à Boufflers la fantaisie qu'elle eut d'acheter le Moulin-Joli, après l'avoir visité en compagnie de M. de Nivernois. Ce qui la tentait d'acquérir la maisonnette habitée pendant quarante ans par le graveur Watelet et par Marguerite Le Comte, c'est qu'elle voyait dans la constance de leur affection une analogie. Philémon et Baucis, du vivant de M^{me} de Pompadour et de M^{me} du Barry ! Cela avait fait époque. Pour contempler le phénomène, le beau monde avait couru en foule au Moulin-Joli. « M^{me} Lecomte, qui y a passé des jours heureux, le croit sans prix et veut me faire payer tous ses plaisirs. » Heureusement que la somme était trop élevée. M^{me} de Sabran avait offert 80,000 livres, qui ne furent pas acceptées. « Mes enfans font le contrepoids à toutes mes fantaisies ^[4]. »

Le projet de mariage de Delphine se poursuivait. La famille dans laquelle elle allait entrer était une des plus considérables du pays messin. Amand-Louis-Philippe-François de Custine était fils d'Adélaïde-Céleste-Louise Gagnat de Longwy et d'Adam-Philippe, comte de Custine, maréchal de camp des armées du roi, gouverneur de Toulon et de la ville de Dieuze. Il

n'avait qu'une sœur, Adélaïde-Anne-Philippine, qui fut mariée au comte de Cauvigny. Leur mère étant décédée, les deux enfans mineurs avaient été émancipés et avaient procédé au partage et à la liquidation de la succession^[5]. La fortune maternelle s'élevait à plus de 700,000 livres pour chacun d'eux. C'était donc un beau parti. Le jeune de Custine avait été élevé par son père, engoué des traditions militaires du système prussien, dans les idées du comte de Saint-Germain, et envoyé à l'académie militaire des nobles. Au moment des pourparlers du mariage, il avait à peine dix-neuf ans et Delphine seize. On suit pas à pas dans la *Correspondance de M^{me} de Sabran*, depuis le 12 janvier 1787, toutes les phases que traversa cette union avant d'être conclue. La mère inquiète redoute les méchancetés dont l'envie, la malignité, la vengeance feront usage, et ce qu'elles produiront sur un caractère comme celui du beau-père. Elle s'abandonne à la Providence, et « à ce bon génie qui veille sur moi et qui m'a déjà tant de fois tirée d'affaire^[6]. »

Le 27 juin, elle écrit à Boufflers : « Je me consume en inquiétude. Rien n'avance, rien ne se fait. Nous ne sommes pas plus avancés de notre mariage que le premier jour. M. de Custine, le père, a mal à la jambe à présent et par le d'aller faire un voyage aux eaux, ce qui va nous rejeter aux calendes grecques. Voilà dix-huit mois que cela dure, et rien ne me dit quand ce charme sera rompu... J'en maigris à vue d'œil, et si cela ne finit pas bientôt, ce sera un enterrement au lieu d'un mariage qu'il faudra faire dans la famille. »

En vain, pour se distraire, s'est-elle mise à apprendre le latin avec la comtesse Auguste d'Aremberg ; en vain elle se remet à la peinture ; en vain elle va souper chez M^{me} de La Reynière, où elle rencontre la jeune ambassadrice de Suède, M^{me} de Staël, qui deviendra l'amie de ses enfans ; en vain le prince Henri de Prusse lui donne une nouvelle preuve de bonté et de galanterie en faisant graver le délicieux portrait peint par M^{me} Lebrun, M^{me} de Sabran s'ennuie de ce rôle de belle-mère en expectative, elle ne sait où prendre toute la pédanterie qu'il faudrait pour le remplir dignement. Le futur beau-père la fatigue encore plus. Où trouver des phrases pour lui répondre, des oreilles pour l'écouter ?

« Je ne sais à quoi je suis destinée sur la fin de mes jours, mais, en attendant, je suis cruellement éprouvée ; et ma patience, ou pour mieux dire mon impatience, est mise à bout à toutes les heures, à tous les quarts d'heure, à toutes les minutes. Ce beau-père est un fléau que le ciel m'envoie... Il ne sait ce qu'il veut, il ne sait ce qu'il dit, il ne sait pas plus ce qu'il fait. Il est venu chez moi aujourd'hui à onze heures du matin. J'ai cru que c'était pour prendre des arrangemens définitifs et fixer un terme enfin à notre mariage ; point du tout ! c'était pour me dire que ses affaires seraient plus longues qu'il ne l'avait pensé d'abord, qu'il fallait remplir des formalités nécessaires à cause de la minorité de son fils, qu'il avait un compte de tutelle à lui rendre, des terres à faire estimer, etc. ; qu'il voulait de plus exposer son désir à la reine pour faire avoir le titre à son fils, qu'il comptait lui faire demander une audience, et mille autres folies pareilles dont je te fais grâce et qui me perçaient le cœur d'outre en outre, à mesure qu'il me les prononçait. »

Elle fait d'abord grise mine en écoutant les explications, puis l'impatience l'emporte et elle met le marché à la main : « Monsieur, la seule grâce que je vous demande à présent, c'est de fixer une époque dont on ne s'écartera pins, car il n'est pas possible de rester plus longtemps dans cette incertitude. L'évêque de Laon a des affaires qui l'obligent à retourner en ce moment dans son diocèse ; moi, j'ai les miennes. Si les vôtres se prolongent au-delà de ce mois ou au commencement de l'autre, nous irons chacun de notre côté, en attendant qu'elles puissent finir^[7]. »

Le ton avec lequel M^{me} de Sabran parla fit un effet merveilleux. M. de Custine redevint doux, affable, accommodant. Tout prit à ses yeux une tournure facile. L'intervention de la comtesse Diane et du duc de Polignac, qui témoignaient à M^{me} de Sabran une affection de tous les instans, firent le reste. Les dernières difficultés furent aplanies, et la cérémonie du contrat fixée au 21 juillet.

II.

« Je ne pense plus qu'à mon mariage, écrivait le 13, à Boufflers, la mère attendrie. Je dis mon, c'est une façon de parler, comme tu l'imagines bien ; car il faut être plus près que nous ne le sommes pour une pareille

cérémonie. Mais c'est celui de ma Delphine dont il est question, dont le bonheur commence à réfléchir sur moi-même, comme les rayons du soleil sur la lune, pour rendre mes jours plus calmes et plus sereins. Il y a longtemps que je ne me suis trouvée dans une aussi bonne disposition. Je vois tous les jours mon petit ménage s'attacher plus fortement l'un à l'autre, et le cœur de cette pauvre petite s'amollir et se fondre au feu de ce redoutable dieu qui ne peut plus lui faire de mal, ayant épuisé les traits les plus envenimés sur sa malheureuse mère ; mais je lui pardonne s'il s'en tient là... »

Et elle se met à lire les lettres d'Héloïse et d'Abélard ; cependant, elle a mille fois plus de soucis qu'elle n'en peut porter. Si ses sympathies ne vont pas au beau-père, elle se sent prête, en revanche, à aimer *le petit-gendre* comme son enfant, et elle le croit digne de sa tendresse maternelle.

Les conditions du contrat sont indiquées dans une lettre du 20 juillet. M^{me} de Sabran donnait à sa fille 200,000 livres de dot. Les 34,000 livres de rentes que devait apporter M. de Custine furent réduites à 28,000, par suite de charges diverses et par un emprunt que nécessitèrent les frais du mariage. M^{me} de Sabran gardait avec elle le jeune ménage.

C'est le 22 juillet 1787 qu'eut enfin lieu la signature. « À moins de grands événemens que je ne prévois pas, ma Delphine sera M^{me} de Custine, en dépit de tout l'enfer conjuré contre elle et contre moi. » Il y avait eu bien des médisances. Le mariage se fit à la campagne, à Anisy, chez l'oncle Mgr de Sabran.

« Je pars dans l'instant pour Anisy^[8]... Elle se marie enfin mardi ! »

« Je vais me coucher bien vite pour arriver le teint frais à la cérémonie, à côté de ma rose à peine éclosée, pour ne pas faire tache au tableau ; car je ne dois plus prétendre à parer une fête, mais à ne pas la déparer... L'âme ne vieillit point, et j'ai dans la mienne un foyer d'amour pour l'éternité. Adieu^[9] ! »

Quand on pense que six années à peine après ces fêtes, le général de Custine et le jeune mari de Delphine seront guillotins ; quand on pense à la vie dramatique qu'après quelques mois de bonheur. M^{me} de Custine va mener, quand on songe que la comtesse de Sabran, aussi ruinée, ira chercher

dans l'émigration un asile chez le prince Henri de Prusse et que le brillant chevalier de Boufflers finira ses jours dans une place de bibliothécaire, on s'attarde à reproduire, dans leur expression charmante et naïve, ces dernières joies domestiques et à écouter le récit simple et enjoué de bergeries qui contrastent avec la Terreur.

« Au moment de quitter Paris, il avait pris au jeune de Custine une rage de dents si épouvantable qu'il avait cru ne devoir pas partir sans se faire arracher cette mauvaise dent « qu'il aurait eue contre sa femme le jour de son mariage. Voilà des douleurs, de la tristesse et par-dessus une joue enflée qui faisait un fort vilain effet. Il arrive dans cet équipage avec sa famille contristée... Ma pauvre Delphine n'était guère en meilleure disposition ; la peur lui avait donné le frisson... La nouvelle de l'arrivée la déconcerta tout à fait... Nous passâmes trois heures, dans ce désagréable état, accroupies sur notre lit, sans imaginer d'en sortir. À la fin, l'heure nous enchâssa... À une heure, dans le plus grand appareil et le plus morne silence, nous nous rendîmes à la chapelle de l'évêque. »

« Jamais le cœur ne m'a battu si fort qu'au moment où je l'a déposée sur le prie-Dieu où elle allait dire ce fameux *oui* dont on ne peut plus se dédire quand il est prononcé, telle envie qu'on en ait quelquefois. Le mien ne m'avait pas fait tant d'impression, et cependant quelle différence ! j'épousais un vieillard infirme dont je devais être moins la femme que la garde-malade ; et elle, un jeune homme plein de grâce et de mérite. »

« Ma Delphine ne pleurait pas, mais sa petite mine était allongée, et son mari n'était pas fort assuré non plus. L'évêque leur a fait un discours plein de raison et de sentiment qui a attendri tout le monde. »

« Elzéar a tenu le poêle, et comme il était trop petit, on l'a monté sur la plus grande chaise de la chapelle ; il avait l'air de ces petits anges dans les Annonciations de la Vierge. »

Il n'y avait pas foule dans l'assistance. De tous les amis sur lesquels M^{me} de Sabran pouvait compter, dans une occasion aussi solennelle, il n'y avait que la comtesse Auguste d'Aremberg, qui avait tout quitté pour assister à la cérémonie. Les autres avaient donné mille excuses comme cela se pratique. La comtesse Diane et le duc de Polignac fussent certainement venus sans le voyage de Trianon, qui avait lieu ce jour-là et dont ils ne

pouvaient se dispenser. Les parens n'étaient pas en plus grand nombre : excepté M. et M^{me} d'Aramon, il n'y avait pas un de Sabran. « Le bon cousin gardait sa mère qui se meurt, et le mauvais s'était refusé à mes sollicitations et même à celles de son frère... Il n'y a donc qu'un petit parent éloigné, M. de Glandevès, qui est un fort joli sujet qui restera quelques jours avec nous ; M. de la Colmière, un ami intime du petit de Custine, M. de Pouilly, son oncle, sans M^{me} de Pouilly, qui est malade, et M. et M^{me} de Jarnac. »

L'originalité manque jusqu'ici, mais le XVIII^e siècle va reparaître.

Après le déjeuner, on était descendu dans le jardin ; une foule de bergers et de bergères, avec le bailli à leur tête, viennent complimenter la mariée. Chacun chante son petit couplet, comme dans l'*Amoureux de quinze ans*. On s'attendrit, après quoi on danse avec les ménestriers du village ; M^{me} de Sabran ouvre le bal avec le général de Custine et ses enfans, et le bal et les chansons durent tout le jour. Quand on est las de danser, on joue au pharaon. Puis un repas splendide. Enfin arrive ce que M^{me} de Sabran appelle le vrai quart d'heure de Rabelais : « Jamais de ma vie, écrit-elle, je n'ai été aussi bête ; je crois que demain j'en serai encore rouge. » Elle termine ainsi son récit : « Que ne suis-je à présent à la place de ma fille, et que n'es-tu à la place de mon fils, après avoir obtenu comme eux la permission en face de l'église : car autrement, c'est une œuvre de démon qui nous met en enfer dans ce monde et dans l'autre, à ce que dit saint Augustin ^[10]. »

Les charmes de la pauvre *Psyché* au matin sont décrits comme Greuze les aurait peints. Pendant huit jours, les fêtes se succèdent. Celle que donne le bon évêque à sa maison de Bartais est fort élégamment racontée, avec une pointe de sentimentalité à la Diderot : « Des lampions, couverts comme à Trianon, donnaient une lumière si douce et des ombres si légères que l'eau, les arbres, les personnes, tout paraissait aérien. La lune avait voulu être aussi de la fête, quoiqu'on ne l'en eût pas priée ; mais son éclat argenté et incertain, loin de la ternir, lui prêtait des charmes, et elle se réfléchissait tout entière dans l'immensité d'eau que tu connais ; elle aurait donné à rêver aux plus indifférens et pénétré dans l'âme des plus endurcis. De la musique, des chansons, une foule de paysans bien gaie et bien contente suivait nos pas, se

répandait ça et là pour le plaisir des yeux. Au fond du bois, dans l'endroit le plus solitaire, était une cabane, humble et chaste maison. La curiosité nous y porta, et nous trouvâmes Philémon et Baucis courbés sous le poids des ans et se prêtant encore un appui mutuel pour venir à nous. Ils donnèrent d'excellentes leçons à nos jeunes époux, et la meilleure fut leur exemple. Nous nous assîmes quelque temps avec eux et nous les quittâmes attendris jusqu'aux larmes... »

Le tableau est achevé. Il était de mode alors de réhabiliter le bonheur conjugal et patriarcal. C'est bien le ton nouveau où étaient montés les imaginations et les cœurs, de même que cette langue est presque celle de Bernardin de Saint-Pierre. En attendant la révolution politique, il s'en prépare une autre toute morale et littéraire, avec ce sentiment nouveau de la solitude et de la simplicité rustiques. Derniers jours raffinés où l'on pleurait à la réception de Florian à l'Académie ! La *Correspondance de M^{me} de Sabran*, qui fait si bien connaître la jeunesse heureuse de Delphine de Custine, est donc aussi une image frappante de cette transformation de mœurs qui préparait la transformation sociale.

Nous sommes au 7 août 1787. Elzéar et sa mère donnent à leur tour une fête aux jeunes époux. Nous voici aux noces de Gamache. Rien n'y manque : ni les tables chargées de victuailles dressées dans le jardin, ni la petite fille du jardinier et son frère, représentant le marié et la mariée, ni la troupe de bergères chantant des couplets composés par Elzéar et M^{me} de Sabran, ni don Quichotte monté sur une méchante haridelle qu'il a de la peine à faire avancer : son bouclier était un grand plat à soupe, et son armet un bassin à barbe. La journée se termina par un bal champêtre. M^{me} de Sabran se plaît à raconter ces enfantillages à son ami : « Quels jolis couplets tu aurais faits à la place de toutes nos bêtises, ajoute-t-elle, et combien ta pauvre veuve eût été heureuse et contente ! Mais il ne faut pas penser à tout cela. Aimons-nous du moins des deux extrémités du monde ; si nous sommes condamnés à vivre ainsi éloignés l'un de l'autre, je ne sais s'il faut répondre de toi, mais je réponds de moi à la vie, à la mort, telle chose qui arrive ! »

Delphine avait trouvé dans Philippe de Custine autant de délicatesse, autant de tendresse qu'elle en pouvait rêver à seize ans. Elle se forma au

contact de la raison aimable de sa mère et de la fermeté affectueuse de ce jeune mari dont les événements allaient rapidement faire un homme. Tout entiers à cette première aube du bonheur, ils étaient restés à Anisv.

M^{me} de Sabran va les voir : « j'ai trouvé mes deux petits tourtereaux roucoulant leurs amours le plus joliment du monde. Ils n'avaient nul besoin de moi, je t'assure ; ils ont cependant été charmés de me revoir, car ils m'aiment bien, et tu serais touché de la bonne manière dont nous sommes ensemble. Je ne leur demande que de savoir être heureux et je serai contente ; je vois avec plaisir qu'ils s'y prennent bien. Pourvu que cela dure [\[11\]](#) ! »

Les joies conjugales durèrent. La présence de Philippe de Custine à son régiment, en amenant une séparation de quelques jours, fut le seul chagrin de la maison. Delphine y était souveraine. « Tu rirais si tu voyais comment Delphine mène son petit mari ; elle le gouverne plus despotiquement que son frère ; c'est le plus drôle de petit ménage qu'on ait encore vu. Dans ce moment, elle est reine absolue et jouit bien de son empire [\[12\]](#). »

« J'ai gravi les montagnes (M^{me} de Sabran était aux eaux de Plombières) une partie du jour avec ma Delphine, qui est fort triste de l'absence de son jeune époux. Cependant il n'est qu'à Epinal et doit revenir après-demain ; mais c'est la première séparation, et il en est de nos peines comme de nos plaisirs ; les premières sont les plus vivement senties [\[13\]](#). »

il revient enfin et l'on repart pour Anisy, après avoir fait l'ascension du ballon des Vosges. « Il était trois heures du matin, le froid était glacial ; mes deux petits amans s'assirent l'un contre l'autre, si près, si près, à l'abri de l'amour, qu'ils se réchauffèrent facilement ; mais moi, pauvre veuve, je grelottais dans mon petit coin. »

Nouvelle absence du mari, nouvelles larmes. « Grâce à ma Delphine qui ne m'a pas quittée de tout le jour pour se consoler avec moi du départ de son petit mari [\[14\]](#) qui nous a laissées ce matin pour se rendre à Paris où il a quelques affaires, je n'ai pas eu un moment à moi. Elle était si triste, cette pauvre petite femme, qu'elle m'a fait pleurer avec elle. Et pourquoi ? Parce qu'elle ne verra pas son mari de quatre jours. »

Elle rentre à Paris pour aller à la cour. Être présenté, c'était, aux yeux du monde, la véritable consécration du rang social. Il fallait voir d'abord tous

les ministres ; puis il y avait cent une visites à rendre aux titulaires des diverses charges du palais. Quel jour solennel que celui de la présentation à la cour ! Quelle minutieuse répétition du cérémonial et des révérences qui étaient une partie de l'éducation ! C'est le 27 novembre que la comtesse de Sabran, « parée comme une châsse, avec ses deux petits tourtereaux, » accomplit cette importante cérémonie. Il n'y avait plus qu'à se montrer une fois à l'Opéra, dans une loge du côté de celle de la reine. Rien ne fut oublié, et M^{me} de Custine prit ainsi sa place dans cette société à la fois formaliste et séduisante, à la veille de disparaître.

Nous n'avons plus pour nous guider désormais la *Correspondance* de M^{me} de Sabran ; M. de Boufflers revenait du Sénégal.

« Ce mois de novembre ne se passera pas sans doute sans que ta pauvre femme t'ait embrassé, sans que ton cœur ait battu contre le sien, sans qu'elle t'ait dit ce qu'elle l'écrit sans cesse, qu'elle t'aime avec raison et sans raison, comme on n'aime jamais au ciel et sur la terre. » Et quand elle reçoit, le 29 décembre, la nouvelle de son débarquement, elle en est si troublée qu'elle ne sait dire autre chose, sinon qu'elle l'attend. Elle ne fait pas de phrases, elle tombe malade d'émotion. « Mais que je meure à présent, j'y consens, écrit-elle, puisque je peux mourir dans tes bras ! »

Nous voyons dans quel milieu de tendresse avait été élevée Delphine de Custine. Il n'y a pas, du reste, d'événemens à raconter, jusqu'au jour où elle fut jetée brusquement en pleine tragédie. Nous allons la retrouver passionnée, dévouée, énergique. Laissons couler silencieusement ces dernières heures de félicité parfaite. Un fils lui naquit, Astolphe. Elle le nourrit, en vraie fille de Rousseau. Elle avait persuadé, trois mois après son mariage, sa mère et son mari de l'accompagner à un pèlerinage de Notre-Dame-de-Liesse. N'avait-elle pas lu dans de vieilles chroniques que des reines y étaient allées pour trouver le secret d'avoir des enfans ? Cette folie les avait fort divertis.

III.

Deux années se passèrent dans une harmonie complète entre la belle-mère et le *petit-gendre*. Adorée de ses enfans, chérie de ses amis, protégée de la reine, M^{me} de Sabran vivait dans la société de la comtesse Diane de

Polignac, de M^{me} d'Andlau, une des filles d'Helvétius. de M^{me} de La Marck et de celle que Boufflers appelle « la charmante petite Ségur ; » les deux frères Trudaine, les amis de M^{me} de Beaumont étaient aussi de son monde. Ce milieu intelligent exerçait sur Philippe de Custine et sur Delphine l'influence la plus favorable aux idées nouvelles. Entre les lettrés et les belles dames qui fréquentaient le salon de M^{me} de Sabran, il n'y avait pas encore de dissidence ; Boufflers y présentait les auteurs en renom. Reçu à l'Académie française, en remplacement de M. de Montazet, archevêque de Lyon, le chevalier, depuis son retour du Sénégal, se consacrait tout entier à ses goûts d'esprit et à son amie. Il s'était singulièrement relevé à tous les yeux, en allant chercher jusqu'au tropique le sérieux qui manquait encore à sa vie. L'auteur *Du coeur*, en acceptant avec tant de résolution les épreuves, les privations, les souffrances même, pour être digne d'estime, avait fait plus que mériter la main de M^{me} de Sabran, il avait donné, dans un siècle frivole, le plus rare exemple d'amour vrai.

Les événemens ne devaient pas réussir à faire de lui un homme politique, tandis que le général de Custine rêvait de son côté un rôle que la fortune se refusait à lui laisser accomplir. Tous les deux venaient d'être élus membres des états-généraux. L'un y était envoyé par la noblesse du bailliage de Nancy, l'autre par la noblesse du bailliage de Metz, qui s'était souvenue que, lors de la guerre d'Amérique, le comte de Custine avait commandé le régiment de Saintonge-Infanterie et s'était distingué à la prise de York-Town.

La différence des deux tempéramens se montra aussitôt. Boufflers eut bien vite assez de son rôle politique. S'il ne se fit pas remarquer à la constituante par son talent et son éloquence, il sut du moins s'y honorer par la sagesse et la modération de sa conduite. Avec Malouet, Virieu, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, il fut un des fondateurs du club des impartiaux ; mais bientôt le découragement s'empara de cette âme molle, peu faite pour la lutte. Il résolut de quitter la France dès que son mandat serait expiré ; il y était, du reste, poussé par son amie.

Après le départ des Polignac, la comtesse de Sabran avait en effet émigré. Les querelles s'étaient introduites dans son intérieur jusque-là si paisible : les premiers massacres et la journée du 6 octobre avaient terrifié la mère de

Delphine ; les Custine, au contraire, avaient confiance dans l'avenir. Ces dissentimens avaient troublé ces cœurs jusqu'alors si unis. M^{me} de Sabran eût voulu emmener sa fille avec elle ; Elzéar seul la suivit ; Delphine n'hésita pas à s'associer à la destinée de son mari.

M^{me} de Sabran alla demander au prince Henri de Prusse une hospitalité qui, en se prolongeant, devait lasser l'amitié. Boufflers la rejoignit, bien convaincu, comme tous les émigrés, qu'il suffirait d'une simple démonstration militaire des puissances sur les bords du Rhin pour « faire rentrer dans le néant les révolutionnaires. » Leurs illusions, sans cesse déçues, reçurent, par la paix de Bâle, une atteinte définitive.

Il fallait vivre, gagner son pain. Dans ces privations de l'exil, habitudes, goûts, langage, modes, d'une société blessée à mort, disparurent. La gaîté de l'esprit résista plus longtemps et finit elle-même par céder devant la mélancolie, ce fruit amer des époques tourmentées. Le prince Henri de Prusse, si dévoué, si prévenant dans les premiers jours, devint capricieux et fantasque ; M^{me} de Sabran et Boufflers quittèrent son toit. Heureusement le roi Frédéric-Guillaume mit dans sa protection plus de générosité chevaleresque. Il gratifia Boufflers d'une concession de terrain sur les limites de la Pologne, et Boufflers rêva d'y établir une colonie agricole pour les émigrés.

Avant de s'établir dans le domaine de Wimislow où l'attendaient de nouveaux déboires, il résolut de donner son nom à l'amie qui le désirait depuis longtemps. Le chevalier prit le titre qui lui appartenait, et la comtesse de Sabran devint la marquise de Boufflers. Ce ne fut pas le bon évêque de Laon qui présida à la modeste cérémonie du mariage ; lui aussi avait pris le chemin de l'exil et accepté la pauvreté, plutôt que de prêter serment à la constitution civile du clergé. Mais retiré en Pologne, chez la princesse Lubomirska, où il devait mourir en 1811, Mgr de Sabran était trop éloigné de la Silésie pour prêter aux époux son ministère. Ce fut le prince de Hohenlohe, évêque de Breslau, qui bénit presque obscurément, dans cette ville, un mariage qui jadis eût tant ému le grand monde. On était en 1797. Elzéar, seul présent, avait alors vingt-deux ans. Ce n'est que trois ans plus tard que les exilés devaient rentrer en France ; mais il faut revenir en

arrière et faire connaître la destinée de M^{me} de Custine, qui n'avait pas voulu émigrer.

Son beau-père, lié avec Lafayette depuis la guerre d'Amérique, avait pris place parmi les constitutionnels les plus ardents. Il avait contribué à l'organisation des gardes nationales. Très chatouilleux sur l'honneur militaire, il s'élevait courageusement, en toute occasion, contre l'indiscipline fomentée dans les régimens. Connaissant peu les hommes, il avait souvent rencontré, dans le bon sens de sa belle-fille, des conseils dont il n'avait pas tenu compte. Il en était résulté des froissemens.

François-Philippe était à l'armée de Lükner comme aide-de-camp ; Paris était de plus en plus troublé : Delphine se retira dans un village de Normandie, à Boisfosse, près Verneuil, avec son enfant, qu'elle sevrerait. Le passeport qui lui est délivré par la section de la Fontaine-de-Grenelle est du 5 septembre 1791 ^[15]. Son mari, à peine âgé de vingt-trois ans, venait d'être chargé de la mission la plus délicate.

La coalition s'était formée. Les ministres constitutionnels de Louis XVI, Narbonne et de Lessart, eurent la pensée singulière de demander au duc de Brunswick de refuser le commandement des armées coalisées contre la France ; ils croyaient que les crises de la révolution seraient moins périlleuses pour le roi si des troupes alliées étaient contrariées dans leur marche, et le refus de les commander arraché au général qui passait pour le meilleur élève du grand Frédéric était alors une de ces illusions qui ne semblaient pas trop irréalisables. M^{me} de Staël avait pris au plan de cette entreprise la part la plus active. Elle y portait son ardeur habituelle. Philippe de Custine, ami de Narbonne, admirateur passionné de la jeune ambassadrice de Suède, avait été choisi pour cette étrange négociation.

Sa jeunesse ne parut pas un obstacle, tant il était sérieux, instruit et réfléchi. Louis XVI lui-même s'était laissé convaincre et lui avait donné une lettre d'introduction. François-Philippe de Custine partit pour Brunswick dans les premiers jours de janvier 1792. Le récit de sa mission, contenu dans un rapport à de Lessart, ministre des affaires étrangères, est plein d'intérêt ^[16]. Les entretiens qu'eut le jeune envoyé ne lui laissèrent aucune illusion. Les événemens se prononçaient en Allemagne. L'alliance entre la Prusse et l'Autriche avait été signée le 7 février ; la négociation

échouait donc complètement. Mais la confiance inspirée par François Philippe de Custine était telle, qu'au lieu de le rappeler à Paris, on l'envoya de la petite cour de Brunswick tenter à Berlin de détacher le roi de Prusse de la coalition.

Il trouvait en Prusse, installée au château de Rheinsberg, la comtesse de Sabran, plus effrayée que jamais du rôle qu'il jouait. Lorsque François-Philippe voulut retourner en France, afin de rendre compte de ses négociations, sa belle-mère se joignit à tous les amis qu'il avait à Berlin pour le détourner de ce dessein ; M. de Kalkreuth se jeta presque à ses pieds, le suppliant d'attendre en sûreté un temps meilleur^[17]. Philippe de Custine ne se laissa séduire par aucune subtilité de conscience. En juin 1792, il repartit paisiblement pour Paris, où l'échafaud l'attendait.

Les affaires étaient dans un tel désordre, que, renonçant à la politique et écoutant son patriotisme, il se rendit aussitôt à l'armée du Rhin, où son père commandait. Une lettre de Pache donne l'ordre au général Custine d'employer son fils dans son ancien grade d'adjutant-général^[18]

La constituante ayant commis la lourde faute d'édicter, à la presque unanimité, la non-rééligibilité de tous ses membres, le général de Custine, dès la déclaration de guerre, avait repris du service. Lieutenant-général depuis le 6 octobre 1791, il comptait, en donnant des gages aux partis avancés, obtenir un grand commandement. Sa moustache épaisse, son air martial, ses façons brusques et familières l'avaient rendu populaire. Il possédait de sérieuses connaissances, et il y joignait une précieuse activité ; mais il avait gardé l'emportement de la jeunesse, et l'ardeur de son tempérament pouvait l'entraîner à toutes les imprudences.

Il commanda d'abord, sous les ordres de Biron, l'avant-garde de l'armée du Rhin. De fructueux et rapides succès avaient enivré de joie la Convention ; le lieutenant de Biron reçut le brevet de général en chef, avec l'ordre d'agir sur les derrières de l'armée autrichienne ; mais quand arriva la dépêche, Custine était déjà sur la route de Mayence. On sait comment, sur une simple sommation, Mayence fut livrée ; comment, ne tenant aucun compte des avis des autres généraux, qui voulaient qu'il s'avancât sur Coblenz par la rive gauche, Custine se dirigea vers la Franconie, s'empara de Kœnigstein et de Francfort. Les fautes commençaient ; notre but n'est

pas de les raconter, ni de montrer comment il abandonna ses premières conquêtes.

Custine réussit néanmoins à s'excuser auprès des jacobins, en rejetant sur d'autres les responsabilités ; l'attitude loyale qu'il avait prise au moment où il fut instruit de la trahison de Dumouriez lui assurait la confiance de la Convention. D'ailleurs, le coup d'état du 31 mai n'avait pas encore éloigné de cette assemblée le parti modéré. Dans ces circonstances, la mort de Dampierre laisse vacant le commandement de la plus importante des armées de la république. Les représentants en mission à l'armée du Nord firent connaître au comité de salut public le vœu unanime des troupes en faveur de Custine ; et, dans la séance du 13 mai, Barrère annonça qu'il était appelé à l'armée du Nord. Barrère crut même devoir faire un pompeux éloge du général en disant que seul il avait résisté à la manie diplomatique dont semblaient animés les généraux, et qu'il avait su établir dans son camp la discipline la plus sévère.

Custine eut le malheur, malgré ses répugnances^[19], de ne pas refuser ce nouveau commandement. Avant de s'éloigner du Rhin, le 17 mai, il avait voulu tenter un dernier effort pour délivrer Mayence. Il avait été écrasé ; et les ennemis du général ne devaient pas manquer, en l'accusant des désastres de cette journée, d'ajouter à ses torts celui d'avoir conservé un commandement qui ne lui appartenait plus.

Arrivé à l'armée du Nord, Custine trouva les troupes découragées et mal armées. Elles s'étaient retirées à Bouchain, laissant Valenciennes et Condé complètement investis. Philippe combattait à côté de son père, prenant sa part de ses angoisses et de ses périls ; le général n'eut pas le temps de dégager les places menacées^[20].

La fureur et le nombre de ses accusateurs ne faisaient que s'accroître, la chute des Girondins le laissait sans défenseurs. Vaincue par la famine, la place de Condé ouvre ses portes au prince de Cobourg le 12 juillet ; Valenciennes le 28 ; sur la frontière de l'Est, Mayence allait bientôt capituler. L'orage grondait sur la tête de Custine.

Un de ses propos, répétés à Robespierre par Merlin de Thionville, devait précipiter sa mise en accusation. C'était à l'armée que Custine avait appris la mort de Louis XVI, et la lecture des journaux lui avait causé une

indignation dont il n'avait pas modéré l'expression, même en présence des commissaires de la Convention. Ceux-ci lui avaient entendu dire : « Je servais mon pays pour le défendre de l'invasion étrangère ; mais qui peut se battre pour les hommes qui nous gouvernent aujourd'hui^[21] ? »

Ces paroles n'avaient pas été oubliées ; attaqué avec un nouvel acharnement par les journaux, il se plaignit à la Convention. D'autre part, la délation était à l'ordre du jour dans les rangs de ses soldats. La discipline s'était relâchée depuis la défection de Dumouriez ; Custine ne fut pas épargné. Les commissaires Gatear et Garnerin l'accusèrent d'avoir déshonoré l'armée du Rhin en continuant à la commander après avoir reçu l'avis de son changement^[22]. Un des secrétaires de Bouchotte, Pierre Cellier, accusa vivement Custine devant le comité de salut public. Il disait qu'étant entré dans le camp pour distribuer des journaux patriotiques, tels que *le Journal de la Montagne*, *le Journal des hommes libres*, *le Père Duchesne*, il avait été arrêté avec quelques autres colporteurs et conduit au général, qui s'était écrié : « Vous êtes des êtres trop méprisables pour que je m'occupe de vous ! » Et il les avait envoyés devant un des représentants du peuple en mission, qui les fit conduire à la citadelle de Cambrai, où ils restèrent deux jours.

Un réseau de sourdes inimitiés enserrait Custine ; aussi résolut-il de se rendre à Paris. Par une lettre du 30 juin, il demande au comité de salut public l'autorisation de venir lui développer ses plans militaires ; une délibération du 5 juillet 1793 lui accorde cette autorisation. Sa destitution était déjà résolue. Arrivé à Paris le 18, il écrit au président de la Convention cette lettre si caractéristique : « Appelé par les ordres du comité de salut public, je ne veux pas entrer dans le lieu des séances de la Convention sans lui offrir, par votre organe, l'hommage de mon respect, de mon obéissance aux lois qui constituent la république, et de mon inviolable attachement à son unité et à son indivisibilité. »

Dès le lendemain, Custine fut l'objet d'une mesure à laquelle Clavière et Lebrun, deux ministres en exercice, n'avaient pu eux-mêmes se soustraire. On le plaça sous la surveillance d'un gendarme qui le suivait partout, jusqu'au théâtre. Des ovations bruyantes étaient faites au général par le public. Les jacobins demandèrent qu'on mît fin à ce qu'ils appelaient un scandale. Danton ajoutait : « Condé a capitulé faute de vivres, Valenciennes

est cerné, il faut que Custine soit jugé. » On l'arrêta le 22 juillet 1793. Transféré le 26 à l'Abbaye, il écrivit à la Convention : « Je suis arrêté depuis cinq jours et n'ai pas encore été interrogé. » La capitulation de Mayence fit taire tous les scrupules ; sur la motion de Billault-Varennnes, dans la séance du 28 juillet, il est décrété d'accusation. Son fils était près de lui, résolu à le défendre. Delphine, qui vivait, nous le savons, dans un petit village de Normandie, apprend l'arrestation du général. Elle quitte aussitôt son asile, son enfant, pour courir au secours de son beau-père ; tous les dissentimens politiques qui les avaient brouillés s'effacèrent de sa mémoire ; elle fut, durant tout le procès, sublime de courage et de dévouement.

Leur première entrevue fut touchante. À peine le vieux soldat eut-il aperçu sa belle-fille, qu'il se crut délivré. Sa beauté, sa jeunesse, la fierté de sa tenue, inspirèrent bientôt un tel intérêt aux journalistes, au peuple et même aux juges du tribunal révolutionnaire, que les misérables acharnés à la perte du général voulurent terroriser Delphine, son plus éloquent défenseur.

Aucun péril n'arrêta M^{me} de Custine. Tous les jours, elle était au Palais de Justice, dès six heures du matin ; là, elle attendait que son beau-père sortît de la prison : elle lui sautait au cou, lui donnait des nouvelles de ses amis, de sa famille. Lorsqu'il paraissait devant ses juges, elle le regardait avec des yeux baignés de larmes. Elle s'asseyait en face de lui, sur un escabeau au-dessous du tribunal. Lorsque l'interrogatoire était suspendu, elle s'empressait de lui offrir les secours que son état exigeait ; entre chaque séance, elle employait les heures de repos à solliciter en secret les juges ou les membres des comités.

Plus tard, quand on l'interrogeait sur cette partie de sa vie si glorieuse et si douloureuse, M^{me} de Custine se taisait. La raconter, c'était presque la recommencer^[23].

Dans ses courses, elle se faisait accompagner par un ami de la famille, vêtu d'une carmagnole, sans cravate, les cheveux non poudrés, coupés à la Titus. On le prenait pour un domestique ; c'était M. de Chaumont-Quitry.

« Avant-hier, écrit la *Gazette française* du 21 août 1793, cette femme intéressante par sa sensibilité et sa piété filiale sortait du Palais de Justice,

au milieu de la foule. Le sourire était sur ses lèvres ; on crut qu'elle riait. Quelques femmes, peu touchées de sa situation, se mirent à crier : « Elle rit, mais elle ne rira pas longtemps. C'est la fille de Custine ; son père jouera bientôt à la main chaude. »

Ce n'était que le prélude d'une des scènes les plus dramatiques de cette terrible époque. « À l'une des dernières séances du procès, dit son fils, les marques d'intérêt données à M^{me} de Custine avaient violemment irrité l'accusateur public, Fouquier-Tinville ; des ordres menaçans furent secrètement envoyés aux septembriseurs qui attendaient sur le perron. Le général venait d'être reconduit à la prison, sa belle-fille s'apprêtait à descendre les marches du Palais de Justice, pour regagner à pied et seule le fiacre qui l'attendait dans une rue écartée. Timide et presque sauvage, elle avait eu toute sa vie par instinct une peur déraisonnable de la multitude. Tremblante devant la foule, elle s'arrête au haut de l'escalier ; un ami du général parvient à lui faire remettre un billet qui l'avertissait de redoubler de prudence. Cet avis accrut le danger au lieu de l'éloigner. M^{me} de Custine, plus épouvantée, avait moins de présence d'esprit ; elle craignait de tomber par terre, et elle voyait sa tête au bout d'une pique, comme celle de la pauvre M^{me} de Lamballe. Cependant, à mesure qu'elle descendait les marches, la foule, de plus en plus épaisse et furieuse, la poursuivait de ses clameurs : « C'est la Custine ! c'est la fille du traître ! » Chaque mot était assaisonné d'injures et de blasphèmes. Le danger croissait, des sabres nus se dressaient déjà sur elle : une faiblesse, un faux pas, et c'en était fait. Elle a raconté qu'elle se mordait les mains et la langue jusqu'au sang, afin de combattre la pâleur.

Désespérée, elle jette une dernière fois les yeux autour d'elle. Une femme du peuple s'avancait portant un nourrisson dans ses bras. M^{me} de Custine va brusquement à cette mère et lui dit : « Quel joli enfant vous avez là ! — Prenez-le vite, » répond à voix basse la mère, qui comprend tout d'un mot et d'un regard. M^{lle} de Custine prend l'enfant dans ses bras, l'embrasse, et les tricoteuses ébahies s'arrêtent. L'enfant la protégeait.

M^{me} de Custine traverse ainsi la cour du Palais de Justice, se dirige vers la place Dauphine, sans être frappée ni injuriée, ayant toujours son précieux fardeau dans les bras. Elle arrive au Pont-Neuf, rend l'enfant à celle qui le

lui a prêtée. Puis, à l'instant, les deux femmes s'éloignent sans se dire un seul mot.

Tel est le récit que fait Astolphe de Custine, d'après les souvenirs de sa mère.

Ainsi, miraculeusement sauvée, elle ne put sauver son beau-père. On n'attend pas de nous que nous reproduisions les dépositions des témoins entendus par le tribunal révolutionnaire. Les *Archives nationales* et le *Bulletin du tribunal criminel* ont été analysés par les historiens. Des fautes tournées en crimes et des échecs en trahisons, des juges incompetents transformés eux-mêmes en stratégestes et discutant des plans de campagne ; le capucin Chabot s'écriant en pleine séance de la Convention : « Quel est l'homme qui peut douter que Custine soit coupable ? Condé, Valenciennes, Mayence, ne déposent-elles pas contre lui ? » Tout le procès est-là ; plus Custine se défendait avec intelligence et confondait ses juges, plus l'irritation de ses ennemis était grande. Nous lisons dans le *Bulletin national*, n° 236 ; « Dimanche, 25 août 1793, le procès de Custine continue d'occuper les esprits. Si Hébert a reproché aux juges de s'être laissé séduire par les beaux yeux de M^{me} de Custine, belle-fille de l'accusé, les juges pourraient reprocher à Hébert de vouloir influencer leurs opinions, et de mettre quelquefois la sienne au lieu et place de celle du public. »

Les vrais motifs de haine n'avaient-ils pas leur source dans cet aveu de Custine, qu'il avait regardé Marat comme un perturbateur, Robespierre comme un exagéré ? « Quant à Danton^[24], à qui je reconnais beaucoup d'esprit et de talent, comme il n'a pas jugé Dumouriez quand il était auprès de lui, et ne l'a pas dénoncé alors qu'il fut de retour, je n'avais pu m'empêcher de le regarder comme un de ses coryphées. »

Les jacobins ne pardonnaient pas une telle imprudence de langage. Le 27 août, à neuf heures du soir, le tribunal révolutionnaire déclara Custine coupable de manœuvres et d'intelligences criminelles avec les ennemis de la république, le condamna à la peine de mort et à la confiscation de tous ses biens^[25]. C'était Coffinhal qui présidait.

D'après les termes mêmes du *Bulletin criminel*, Custine rentra d'un pas grave pour entendre lire sa sentence ; le silence qui régnait dans l'auditoire, les bougies qu'il n'avait pas encore vues allumées depuis le commencement

des débats, tout cela parut faire une vive impression sur lui. S'étant assis, il promena ses regards sur la foule. Coffinhal lui fit part de la déclaration des jurés, et après que Fouquier-Tinville eut donné lecture de la loi et conclu à son application, l'accusé, n'apercevant plus Tronçon-Ducoudray, son avocat, et son autre conseil, Me N..., se retourna vers le tribunal et dit : « Je n'ai plus de défenseurs, ils se sont évanouis. Ma conscience ne me reproche rien. Je meurs calme et innocent. »

La veille de l'exécution, il écrivit à son fils cette lettre mémorable et touchante :

« Adieu, mon fils, adieu ; conservez souvenir d'un père qui voit arriver la mort avec tranquillité. Je n'emporte qu'un regret, celui de vous laisser un nom qu'un jugement fera croire un instant coupable de trahison par quelques hommes crédules. Réhabiliter ma mémoire quand vous le pourrez. Si vous obteniez ma correspondance, ce serait chose bien facile. Vivez pour votre aimable femme, pour votre sœur, que j'embrasse. Aimez-vous. Aimez-moi. Je crois que je verrai arriver avec calme ma dernière heure. Au reste, il faut y être arrivé... « Adieu encore, adieu.

« Votre père, votre ami,

« C. »

28 août 1793, dix heures du soir.

Sa belle-fille obtint de le revoir une dernière fois. Custine avait changé de cachot. On l'avait installé dans une chambre convenable. « On m'a délogé cette nuit, dit-il à Delphine, pour me faire céder la place à la reine, parce que mon premier logement était le plus mauvais de la prison ^[26]. »

Le Moniteur du 4 septembre 1793 relate en ces termes les derniers momens de Custine ^[27] : « Il fut conduit au supplice ayant à ses côtés un ministre de la religion, armé d'un crucifix qu'il lui faisait embrasser. Il lui disait quelques passages d'un livre de piété. Custine portait une redingote nationale. Il regardait avec sensibilité le peuple qui applaudissait à son supplice. Ses yeux attendris, et quelquefois mouillés de larmes, se fixaient vers le ciel. Arrivé au lieu de l'exécution, il s'est mis à genoux sur les premiers degrés de l'échelle ; puis, se relevant, il a jeté les yeux sur le fer fatal et est monté avec fermeté sur l'échafaud. »

C'est ainsi que le vaillant soldat, qui ne fut jamais un traître, tomba sur le dernier champ de bataille. Sa mémoire n'a pas besoin d'être réhabilitée.

Pour obéir aux volontés suprêmes de Custine, le confesseur qui l'avait assisté avait envoyé les cheveux qu'il lui avait remis à sa fille, M^{me} de Cauvigny, et il avait écrit à Delphine pour lui raconter les derniers momens de son beau-père. Delphine avait gardé le souvenir de l'abbé Lothringer, « vicaire de l'évêque du département de Paris. »

Dès le 28 août 1793, le lendemain de la condamnation, le commis-greffier du tribunal révolutionnaire, Wolf, avait en effet écrit ce billet à l'évêque de Paris :

« Citoyen,

« Vous êtes prié d'envoyer au citoyen Custine, qui vient d'être condamné à mort et doit être exécuté demain, à neuf heures du matin, un ministre du culte. Il désire l'avoir tout de suite. C'est ce qu'il vient de faire dire.

« *Signé : WOLF, c.-greffier* ^[28]. »

Une heure après que la tête de Custine eut été tranchée, l'abbé Lothringer était dénoncé comme ayant montré des sympathies au condamné. Ses dénonciateurs n'étaient rien moins que le gendarme Martin Henry, qui conduisait Custine à l'échafaud, et Sanson père, le bourreau.

Ce qui aggravait la situation de l'abbé Lothringer, c'est que, dans sa dénonciation, Sanson déclarait que, lors de l'exécution d'un sieur Miaczinski, il avait entendu le même prêtre, confesseur de ce dernier condamné, lui dire : « Il est bien glorieux pour vous de mourir à la même place que celle où votre roi est mort. »

L'abbé lut arrêté, mis à l'Abbaye et interrogé par Coffinhal, qui ne put lui arracher aucune révélation. Mis en liberté, le vicaire de Gobel accompagna à l'échafaud l'infortunée Marie-Antoinette, qui ne voulut pas même lui parler ^[29]. Arrêté de nouveau et retenu à la maison d'arrêt des Écossais, il écrivait à la Convention : « Législateurs, une de mes douleurs est d'être dans les prisons en compagnie des ci-devant nobles, des ci-devant généraux du tyran, des ci-devant écuyers, des prêtres, etc. » Lothringer fut mis en

liberté le 12 brumaire 1795. Nous avons retrouvé son nom écrit par M^{me} de Custine sur une feuille jaunie, comme un lugubre *memento*.

IV.

Après le père vint le tour du fils.

Durant le procès, Philippe de Custine avait fait imprimer et placarder à Paris une défense de la conduite militaire et politique de son père. Cet acte courageux attira sur son auteur l'animosité de Robespierre et des jacobins. Avant la fin du procès du général, son fils était arrêté et enfermé à la Force. Il était compris dans un décret du 6 nivôse 1794 pour passer en jugement. Delphine allait de la Conciergerie à la Force consoler les deux victimes. Son dévouement ne se ralentit pas un seul jour. Au lendemain de l'exécution de l'un, elle est tout entière à l'autre qui survivait encore. L'attitude, la défense, le sang-froid de son mari furent admirables. Il n'y a pas de plus odieuse page que celle de cet inique procès dans le martyrologe de la révolution^[30]. Il faut le lire tout entier pour connaître cet héroïque jeune homme de vingt-quatre ans, qui avait toutes les vertus.

Le jour où le général avait quitté Cambrai, son fils lui avait écrit :

« Paris, le 13, au soir.

« Le courrier qui m'a apporté votre lettre, mon cher papa, dit qu'il va être réexpédié et qu'il passera demain de grand matin prendre ma réponse. Je ne veux pas qu'il parle sans qu'il vous porte au moins l'expression de ma participation aux sentimens pénibles que vous éprouvez. Je ne sais si mes deux dernières lettres vous sont parvenues. Je vous y entretenais de plusieurs des choses dont vous me parlez. Au surplus, rien n'est plus juste et même plus indispensable que vos démarches actuelles et projetées. Je gémirai, pour la chose publique, du parti auquel vous serez bientôt obligé, mais il sera nécessaire dans l'hypothèse que vous établissez. Il ne sera peut-être même pas perdu pour elle ; et ce que (du moins pour vous) je désire, c'est que l'exposé de vos motifs soit clairement, méthodiquement, fortement, mais prudemment rédigé ; c'est un objet digne de la plus grande attention. Vous savez le renouvellement et la composition actuelle du comité de salut public. Il semble qu'il veut garder le silence sur vos

dépêches et sur la nouvelle fâcheuse que vous leur donnez ; du moins le journal du soir ne fait-il pas mention qu'il en ait été donné connaissance à la Convention.

« Adieu ! mon cher papa, je vous embrasse tendrement. N'oubliez pas un fils qui souffre de toutes vos peines et jouirait plus que vous-même du bonheur que vous méritez et que, peut-être, la fortune ne vous refusera pas toujours.

« Votre fils respectueux. »

Cette lettre ne trouva pas le père à Cambrai ; elle fut renvoyée à Paris, et elle tomba entre les mains du secrétaire-général du ministère de la guerre, le citoyen Vincent. Le sort de Philippe de Custine fut décidé. Vincent, flairant déjà en lui une proie nouvelle, adressa la lettre à Fouquier-Tinville avec ces mots :

« Je t'envoie, républicain, une lettre originale écrite de Paris, datée du 13 au soir, et adressée à Cambrai le jour que Custine venait de quitter l'armée pour se rendre au comité de salut public où il était mandé. Elle a été saisie par moi dans le paquet de renvoi qui lui est adressé à la maison Grange-Batelière, où il était descendu, et que j'ouvris lorsqu'il fut apporté à la maison de la guerre. Tu jugeras, républicain, combien la lettre de Custine doit paraître suspecte, puisqu'elle a été écrite à la veille de la trahison, au moment où le comité de salut public l'a arrêté dans ses complots. Chaque mot de cette lettre était une énigme, mais elle ne l'est plus actuellement.

« *Signé* : VINCENT. »

La lettre avait de plus été dénoncée aux jacobins. Philippe de Custine, libre alors, avait donné des explications dans une brochure adressée à ses concitoyens. Le 12 nivôse, son procès commença. Delphine, quoique sa conduite pendant le procès de son beau-père eût appelé sur elle l'attention publique, avait obtenu la permission d'entrer tous les jours à la Force pour y voir son mari. Elle pressentait, quelle que fût l'innocence de l'accusé, l'issue fatale des débats. Elle mit dès lors tout en œuvre pour lui procurer

les moyens de s'évader. Elle parvint par sa grâce à intéresser la fille même du geôlier. François-Philippe de Custine était de complexion délicate, d'une taille moyenne. Il avait assez de jeunesse et un assez joli visage pour qu'on pût l'habiller en femme sans attirer les regards. Il fut convenu qu'il prendrait les habits de Delphine, que Delphine, de son côté, se costumerait comme Louise, la fille du geôlier, et que, tandis que celle-ci descendrait dans la rue par un autre escalier, le prisonnier et la fausse Louise sortiraient ensemble par la porte ordinaire. On partirait un peu avant l'heure où les lampes s'allumaient. afin de profiter de la brune ; c'était au commencement de janvier. La complicité de la fille du geôlier était du reste largement, payée : 30,000 francs en or versés à l'heure même par un ami, et, en outre, une pension viagère de 2,000 francs ^[31].

Toutes les combinaisons une fois arrêtées, on prit jour pour l'évasion. Ce jour était précisément l'avant-veille de celui où François-Philippe de Custine devait être transféré à la Conciergerie et con paraître devant le tribunal révolutionnaire. La Convention venait de décréter la peine de mort contre quiconque favoriserait l'évasion d'un condamné. Le journal dans lequel cette loi draconienne était publiée fut placé par le geôlier sous les yeux du prisonnier.

« Un peu avant l'heure convenue (nous laissons la parole au fils de M^{me} de Custine), ma mère arrive à la prison. Elle trouve au bas de l'escalier Louise fondant en pleurs : « Qu'as-tu, ma fille ? lui dit ma mère. — Oh ! madame, répond Louise, oubliant le tutoiement de rigueur, venez le décider ! Vous seule pouvez encore lui sauver la vie. Depuis ce matin, je suis à le supplier inutilement. Il ne veut plus entendre parler de notre projet. » Avant d'entrer dans la chambre du prisonnier, cette bonne fille reliait une seconde ma mère sur le palier et lui dit tout bas : « Il a lu le journal !.. » Ma mère devina le reste. Connaissant l'inflexible délicatesse du cœur de son mari, elle chancelle comme si elle le voyait déjà monter à l'échafaud. « Viens avec moi, Louise, tu auras plus de pouvoir que moi pour le vaincre. » Louise entre chez mon père, la porte se ferme, et là commence à voix basse une scène que vous vous figurerez mieux que je ne peux la décrire. D'ailleurs, ma mère n'a trouvé la force de me la conter qu'une seule fois. « Vous ne voulez plus vous sauver ? dit ma mère en entrant ; notre fils va donc rester orphelin, car je mourrai aussi, moi. — Sacrifier la

vie de cette fille pour sauver la mienne, c'est impossible. — Tu ne la sacrifieras pas ; elle se cachera et se sauvera avec nous. — On ne se cache plus en France ; on ne sort plus de ce malheureux pays. Ce que tu demandes à Louise est plus que son devoir. — Monsieur, sauvez-vous ! dit Louise, c'est devenu mon affaire à moi. — Tu ne connais donc pas la loi décrétée hier ? » Et il commence à la lire. Louise l'interrompt : « Je sais tout cela ; mais, monsieur, encore une fois, sauvez-vous ! Je vous en supplie, je vous le demande à genoux ; j'ai mis mon honneur, ma vie, mon bonheur dans votre projet. Vous m'aviez promis de faire ma fortune ; vous ne serez peut-être pas en état de tenir votre parole. Eh bien ! monsieur, je veux vous sauver pour rien, nous nous cachons, nous émigrerons et je travaillerai pour vous. Je ne vous demande rien ; mais laissez-moi faire. — Nous serons repris et tu mourras ! — Eh bien ! si j'y consens, qu'avez-vous à me dire ? — Jamais. — Quoi ! reprend ma mère, vous pensez à elle, à cette noble Louise, plus qu'à votre femme, plus qu'à votre enfant ? »

« Rien ne put ébranler la résolution du stoïque prisonnier. Le temps accordé à ma mère s'écoule en vaines instances. Il fallut l'emporter hors de la chambre : elle ne voulait pas quitter la prison. Louise, presque aussi désespérée, la reconduisit jusque dans la rue, où l'attendait avec anxiété M. Guy de Chaumont-Quitry, notre ami, avec les 30,000 francs en or. « Tout est perdu ! lui dit ma mère ; il ne veut plus se sauver. — j'en étais sûr, répondit M. de Quitry. » Ce mot, digne de l'ami d'un tel homme, m'a paru presque aussi beau que la conduite de mon père, »

La scène est aussi simple qu'héroïque. Le procès va encore mettre en relief le caractère si vaillant, si noble, de Philippe de Custine.

Les *Mémoires de la Révolution* nous le montrent comparaissant le 12 nivôse devant le tribunal, avec l'air calme et résolu qu'il avait partout ailleurs. Sa présence d'esprit ne l'abandonna pas. Après la lecture de l'accusation, un seul témoin se présenta : c'était Vincent. Sa déposition portait en substance que l'accusé fuyait les patriotes, c'est-à-dire les jacobins, qu'il s'était lié avec les contre-révolutionnaires, c'est-à-dire les girondins, et qu'il avait été complice des *projets liberticides* du général son père. Dumas, le président du tribunal, ayant demandé au témoin quelles preuves il pouvait alléguer, il répondit qu'il l'avait ouï-dire, et qu'au surplus

tout le monde l'assurait. Vincent se retira sans pouvoir en dire davantage. Ensuite l'interrogatoire commença ^[32].

L'acte d'accusation exposait que, par décret de la Convention du nivôse an II (1794), il avait été ordonné que Louis-Philippe-François Custine, ex-noble, âgé de vingt-cinq ans et demi, né à Paris, ci-devant ministre plénipotentiaire à Berlin et depuis aide-de-camp d'Adam-Philippe Custine, son père, était prévenu de complot contre la république et de complicité dans la trahison du général contre l'empire français (*sic*).

Le président Dumas l'interrogea sur la lettre interceptée. Il lui demanda quelles étaient les peines paternelles auxquelles il prenait une si douloureuse part. Philippe de Custine répondit qu'il s'agissait alors de la prise de Condé, qui avait eu lieu presque au moment où le général était venu prendre le commandement de l'armée du Nord, et que sa douleur était d'autant plus vive que, Valenciennes étant menacée du même sort, les ennemis de son père ne manqueraient pas de lui en faire un crime, quoique, depuis son arrivée à l'armée, il lui eût été impossible d'établir une communication avec les deux places.

Interrogé sur le motif qui le faisait instruire son père du renouvellement du comité de salut public, il répondit que rien n'était plus intéressant pour un général d'armée que de savoir à quels hommes il avait affaire et quel parti il pouvait tirer de leurs lumières. Dumas alors lui demanda s'il avait eu des liaisons avec les *députés frappés par le glaive des lois*, c'est-à-dire avec les girondins : « Je ne les ai jamais vus, dit Philippe de Custine, que dans les différens comités dont ils étaient membres et où j'étais obligé de me rendre pour les affaires de mon père. J'estimais leurs talens et j'ignorais leurs intentions. »

Le public qui se pressait dans la salle du Palais de Justice était déjà bien disposé en faveur de l'accusé, et l'on entendait répéter dans tous les coins : « Mais il n'y a rien là-dedans. Ce jeune homme sera sûrement acquitté. » C'est alors que Dumas, voyant sa proie lui échapper, commit un de ces actes iniques que la conscience ne doit pas se lasser de flétrir.

On se rappelle que Philippe de Custine avait été envoyé auprès du duc de Brunswick au commencement de la guerre, pour la plus délicate des négociations. Le jeune envoyé avait tout fait pour réussir. Ses lettres

montraient en lui une maturité précoce, en même temps que les sentiments les plus élevés. Elles promettaient, par les qualités de tact et de finesse qui y sont révélées, un diplomate. Dumas crut devoir lire aux jurés la correspondance de l'accusé, mais il tronqua impudemment les lettres pour en abuser. François-Philippe de Custine s'en aperçut, et, se levant avec vivacité, il s'écria : « Citoyens jurés, je demande que le président lise mes lettres en entier. Il les tronque pour me perdre. Je vous demande justice de cette mauvaise foi. »

Le président, embarrassé et se voyant pris sur le fait, expliqua que les jurés auraient bientôt sous les yeux toute la correspondance et jugeraient d'après les pièces. La lettre que Dumas dénaturait fut expliquée avec beaucoup de sang-froid et de fermeté par l'accusé. Il écrivait à de Lessart, ministre des affaires étrangères, qu'il avait espéré pendant plusieurs jours que le duc de Brunswick accepterait les propositions de la France ; mais que les puissances coalisées avaient opposé des offres supérieures aux nôtres, et que le duc paraissait disposé à préférer le trône de Pologne, qu'on lui promettait, à l'honneur de commander les armées françaises. Dumas avait mutilé cette lettre de façon à faire entendre au jury que l'accusé avait été chargé d'offrir le trône de France au duc de Brunswick.

Cette accusation, qui se retrouve dans les *Girondins* de Lamartine, dans l'ouvrage de Louis Blanc, était démentie par la correspondance. Si elle avait été lue, elle aurait suffi à disculper l'accusé. La dépêche de Lessart, du 10 février 1792, faisait tomber cette calomnie [\[33\]](#).

Le public, satisfait de l'explication de François-Philippe de Custine et convaincu de la mauvaise foi du président, continuait à répéter : « Mais il n'y a rien là-dedans ; certainement le pauvre jeune homme sera acquitté. » Alors certains hommes soudoyés, se glissant dans les groupes, jetaient tout bas ces mots : « Si le jeune Custine est acquitté, il vengera le sang de son père. »

Enfin, le président irrité l'interrogea sur les desseins du général ; il répondit : « Je n'ai jamais connu d'autre dessein de mon père que de bien servir la république. Je n'ai jamais été qu'un moment auprès de lui, à l'armée. Depuis longtemps, je me suis borné à faire les commissions de mon père auprès des comités, ainsi qu'on en peut juger par mes lettres

interceptées. Il ne nie consultait en rien sur ses desseins, comme sur ses expéditions lointaines. »

Autant François-Philippe de Custine montrait de sang-froid et de modération dans sa défense, autant Dumas montrait une partialité révoltante. Il finit par oser déclarer aux jurés qu'il lui paraissait impossible et contraire à la nature des choses qu'un fils, habituellement en correspondance avec son père, ne fût pas son complice.

C'était Chauveau-Lagarde qui défendait le jeune Custine. Il releva les derniers mots du président et témoigna sa surprise d'avoir entendu de semblables expressions. « Quel est le tribunal au monde où l'on oserait se permettre de condamner un accusé sur des présomptions pareilles ? Quoi ! il est contraire à la nature des choses qu'un fils ne soit pas complice de son père ? Quelle jurisprudence ! J'irai plus loin ; et quand même l'accusé aurait été instruit des desseins d'un père coupable, je le demande ici : un fils doit-il dénoncer son père ? Où serait donc la pitié filiale, la première des vertus ? Où seraient les mœurs qu'on cherche à régénérer ? »

Le jugement fut rendu le 3 janvier 1794.

François-Philippe de Custine était condamné à mort, « comme s'étant depuis longtemps associé au système de trahisons formées par un tyran perfide et ses infâmes ministres, avec les cours de Vienne et de Berlin, contre la liberté française et la souveraineté nationale, et comme s'étant rendu le complice de conspirations tramées par son père avec le traître Du mouriez, et à la faveur desquelles Mayence, Condé, Valenciennes avaient été livrées aux despotes coalisés contre la France. » Le jugement, à la diligente de l'accusateur public, devait être exécuté dans les vingt-quatre heures, sur la place de la Révolution.

Au moment où Dumas lut la sentence, l'auditoire témoigna sensiblement sa surprise et sa douleur. Le jeune Custine entendit son arrêt de mort sans faiblesse. Il haussa les épaules et ne dit pas un mot. Il sortit avec le même air calme et résolu qu'il avait montré en comparaisant devant le tribunal révolutionnaire.

Il n'avait pas voulu que sa femme l'assistât pendant ces douloureux débuts. Sa vue, ses larmes eussent peut-être affaibli son sang-froid et son courage, mais Delphine avait obtenu de lui dire adieu à la Conciergerie^[34].

Elle s'approcha de lui sans cris, l'embrassa en silence et s'assit les bras autour de son cou. L'entrevue dura trois heures. Peu de paroles furent échangées. Le nom seul de leur fils fut prononcé plusieurs fois. Les lettres de ce fils nous apprennent que ces adieux émouvans furent troublés par une circonstance étrange, dont nous reproduisons le récit sans commentaires.

« Ma mère, craignant de se trouver mal, allait se lever et se retirer. Le condamné l'avait reçue dans une salle qui servait d'entrée à plusieurs chambres de la prison. Tout à coup, on entend ouvrir une petite porte : un homme sort, une lanterne sourde à la main. Cet homme, bizarrement costumé, était un prisonnier qui allait en visiter un autre ; il avait pour vêtement une petite robe de chambre bordée de peau de cygne. Des caleçons blancs, des bas, un grand bonnet de coton en pointe orné d'une énorme fontange couleur de feu, complétaient son ajustement. Quand la figure fut arrivée tout près des deux époux, elle les regarda un instant sans dire un mot et continua son chemin. Ils virent alors que ce vieillard avait du rouge. Cette apparition, contemplée en silence par les deux jeunes gens, les surprit au milieu de leur désespoir féroce ; et, sans songer que le rouge était peut-être destiné à empêcher un homme de cœur de pâlir devant l'échafaud du lendemain, ils partent ensemble d'un éclat de rire terrible. L'électricité nerveuse triompha un moment de la douleur de l'âme... Les rires désordonnés dégénérèrent bientôt en spasmes effrayans... Les gardiens eurent pitié de ma mère plus que dans une autre occasion, quatre ans avant, la populace de Paris n'avait eu pitié de la fille de M. Berthier. Ces hommes entrèrent dans la salle et emportèrent ma mère pendant une crise nerveuse qui se manifestait par des accès de rire toujours renouvelés, tandis que mon père resta seul livré aux mêmes convulsions. »

Telle fut la dernière entrevue des deux époux. Philippe de Custine devait le lendemain, à cinq heures, monter à l'échafaud. Il passa le reste de la nuit à se remettre de la crise nerveuse qu'il venait de subir. Le matin, il écrivit à sa femme une lettre simple comme une élégie antique et digne de cette âme à la romaine :

« Neuf heures du matin

« Je ne puis mieux commencer ma dernière journée qu'en te parlant des tendres et douloureux sentimens que tu me fais éprouver. Je les repousse quelquefois, et quelquefois ils ne peuvent être éloignés. Que vas-tu devenir ? Te laissera-t-on du moins ton habitation, du moins ta chambre ? Tristes pensées ! Tristes images !

« J'ai dormi neuf heures. Pourquoi ta nuit n'a-t-elle pu être aussi calme ? Car c'est ta tendresse, non ta peine qu'il me faut.

« Tu sais déjà le sacrifice que j'ai fait. J'ai un pauvre compagnon d'infortune qui t'a vue petite et qui a l'air d'un bon homme ; on est trop heureux, en finissant ses maux, de soulager ceux d'un autre ; fais savoir cela à Philoctète.

« J'ai oublié de te dire que je m'étais défendu à peu près seul, et seulement pour les gens qui m'aiment. »

Quel était ce pauvre compagnon qui avait vu toute petite M^{me} de Custine et quel sacrifice avait fait Philippe ? C'était un prisonnier nommé Bertrand, dont Delphine parlera dans son interrogatoire, et qui voulut un jour l'aider à quitter la France. Il ne partagea pas le sort de son compagnon, et reçut de lui une partie de la somme que M. de Chaumont (Philoctète) avait réservée pour l'évasion de son ami.

La journée se passa dans l'attente de l'appel suprême des condamnés ; puis à la fin du jour, presque au moment où la charrette entrait dans la cour de la Conciergerie, le jeune Custine écrit à Delphine une autre lettre plus stoïque encore que la première :

« Quatre heures du soir.

« Il faut te quitter. Je t'envoie mes cheveux dans cette lettre. La citoyenne X... ^[35] promet de te remettre l'un et l'autre. Témoigne-lui-en ma reconnaissance.

« C'en est fait, ma pauvre Delphine, je t'embrasse pour la dernière fois. Je ne puis pas te voir, et si même je le pouvais, je ne le voudrais pas. La séparation serait trop difficile, et ce n'est pas le moment de s'attendrir.

« Que dis-je ? S'attendrir ?.. Comment pourrais-je m'en défendre à ton image ? Il n'en est qu'un moyen, celui de la repousser avec une barbarie déchirante, mais nécessaire. Ma réputation sera ce qu'elle doit être. Et, pour la vie, c'est chose fragile par sa nature. Des regrets sont les seules affections qui viennent troubler par momens ma tranquillité parfaite. Charge-toi de les exprimer, toi qui connais bien mes sentimens, et détourne ta pensée des plus douloureux de tous, car ils s'adressent à toi.

« Je ne pense pas avoir jamais fait à dessein du mal à personne. J'ai quelquefois senti le désir vif de faire le bien. Je voudrais en avoir fait davantage ; mais je ne sens pas le poids incommode du remords. Pourquoi donc éprouverais-je aucun trouble ? Mourir est nécessaire ; et tout aussi simple que de naître.

« Ton sort m'afflige. Puisse-t-il s'adoucir ! Puisse-t-il même devenir heureux un jour ! c'est un de mes vœux les plus chers et les plus vrais.

« Apprends à ton fils à bien connaître son père ! Que des soins éclairés écartent loin de lui le vice. Et quant au malheur, qu'une âme énergique et pure lui donne la force de le supporter !

« Adieu ! Je n'érige pas en axiomes les espérances de mon imagination et de mon cœur ; mais crois que je ne te quitte pas sans désirer de le revoir un jour.

« J'ai pardonné au petit nombre de ceux qui ont paru se réjouir de mon arrêt. Toi donne une récompense à qui te remettra cette lettre ! »

Le geôlier lui arracha la plume des mains, parce que l'appel des condamnés se faisait en ce moment dans la cour.

Par une froide journée, le 4 janvier 1794, la charrette conduisit Philippe de Custine sur la place de la Révolution. Tel il avait été devant ses juges, tel il fut devant la mort. *Le Glaive vengeur* (nivôse an II) constate sa fière altitude, et il en prend occasion pour insulter à la fois le père et le fils : « Si le misérable jeune homme, dit-il, hérita des sentimens de trahison de son infâme père, il n'annonça pas au moins en avoir la faiblesse. Il est allé au supplice avec fermeté et tranquillité. »

V.

Veuve à vingt-trois ans, n'ayant plus d'autre devoir que de conserver la vie de son unique enfant, M^{me} de Custine prit la résolution de quitter la France. Elle espérait, sous le nom d'une marchande de dentelles, gagner la Belgique, tandis que la servante attachée au petit Astolphe, Nanette Esbelin, sortirait par l'Alsace. On devait se rejoindre à Pirmont, en Westphalie, et de là se mettre en route pour Berlin où se trouvaient la comtesse de Sabran et Elzéar. Delphine parvint, à force d'argent, à se procurer un passeport.

Après avoir quitté son hôtel de la rue de Bourbon, elle avait pris un modeste appartement, rue de Lille, n^o 509. Elle avait déposé son paquet de voyage chez un ami, M. Bertrand, qui devait le lui rendre à l'heure indiquée, à la Maison-Blanche, sur la route de Villejuif. Tout était prêt. Elle avait embrassé son enfant ; la servante et lui s'étaient rendus au bureau de la voiture publique pour Strasbourg. M^{me} de Custine se préparait à sortir pour prendre en poste la route des Flandres. Elle était seule et mettait en ordre ses papiers compromettants. Assise sur un grand canapé près de la cheminée, elle commençait à brûler les lettres les plus dangereuses. Tout à coup, elle entend ouvrir la première porte de son appartement ; sans plus délibérer, elle ramasse tous les papiers dans un carton et le pousse rapidement sous le canapé ; c'étaient les membres du comité de sûreté générale et de la section qui entraient : « Tu es arrêtée, s'écria le président, parce qu'on t'a dénoncée comme émigrée d'intention. — C'est vrai, dit ma mère. » (C'est Astolphe de Custine qui fait ce récit.) Elle voyait déjà dans les mains du président son portefeuille et son faux passeport, qui venaient d'être saisis dans sa poche. Elle aperçut au même instant ses gens qui avaient suivi les membres du comité. Un coup d'œil lui suffit pour deviner par qui elle avait été dénoncée. La physionomie de sa femme de chambre trahissait une conscience troublée. « Je vous plains, lui dit ma mère en s'approchant de cette fille. » Celle-ci se met à pleurer et répond tout bas : « Pardonnez-moi, madame, j'ai eu peur. — À quelle prison veux-tu qu'on te conduise ? dit un des membres du Comité, tu es libre de choisir. — Qu'importe ! — Viens donc ! » On la fouille, on ouvre les armoires, on bouleverse la chambre, mais personne ne songe à regarder sous le canapé.

Elle monte en fiacre avec trois hommes armés, qui hésitent s'ils ne la conduiront pas à Sainte-Pélagie ; ils la mènent rue de Vaugirard, aux Carmes, dans ce couvent changé en prison, et dont les murs étaient encore teints du sang des victimes massacrées le 2 septembre 1792.

Nous empruntons le récit du séjour en prison de M^{me} de Custine aux deux lettres publiées par son fils, en les complétant au moyen de documents empruntés aux Archives nationales et aux Mémoires du temps.

Bertrand, l'ami sûr qui attendait à la barrière, voyant passer l'heure du rendez-vous, ne douta pas un instant de l'arrestation de M^{me} de Custine. Il court sans hésiter au bureau de la diligence, afin d'empêcher le départ de l'enfant et de Nanette Esbelin pour Strasbourg, il arrive à temps. Les scellés ayant été apposés sur l'appartement, il n'y avait de pièce libre que la cuisine, où la servante fidèle établit son lit et le berceau. Les domestiques avaient, en déguerpissant, pillé le linge et l'argenterie. Pendant les huit mois que dura la captivité de la mère, son enfant vécut là. L'argent fut vite épuisé ; la pauvre Nanette vendit ses bardes pour nourrir le petit être de deux ans confié à ses soins.

La prison des Carmes, où M^{me} de Custine fut enfermée, était pleine de captives du plus haut rang, appartenant la plupart à cette partie de la noblesse qui avait accepté les idées de 89. Il suffira de citer M^{me} Charles de Lameth, M^{me} d'Aiguillon, M^{me} de Jarnac, M^{me} Joséphine de Beauharnais. Jeunes, belles, ayant l'orgueil de leur infortune, elles continuaient, par la vivacité et le bon goût de leurs entretiens, la vie mondaine. Elles donnaient surtout, par la sérénité de leur esprit, le plus rare exemple de liberté morale. Delphine de Custine et Joséphine de Beauharnais étaient logées dans le même cabinet, et se rendaient les services mutuels de femmes de chambre. Mais tandis que ces grandes dames montraient une énergie exemplaire, que M^{me} de Custine se refusait du sommeil, parce qu'elle craignait, disait-elle, de donner des marques de faiblesse, si on venait la réveiller la nuit en sursaut pour la conduire devant le tribunal révolutionnaire, M^{me} de Beauharnais, avec son imagination indolente de créole, passait la journée à tirer les cartes en cachette, quand elle ne pleurait pas.

Aux Carmes, les hommes étaient séparés des femmes. Cependant, à certaines heures de la journée, tous les prisonniers étaient autorisés à se

réunir dans le préau. Les relations sociales s'y nouaient comme, dans un salon ; on s'y faisait présenter.

Dans ses Mémoires^[36], écrits longtemps après les événements, et avec des souvenirs effacés, M^{me} Elliott par le de ce monde de charmantes femmes qui supportaient le malheur avec une bonne humeur dédaigneuse. Les renseignements qu'elle fournit ne sont pas toujours précis, et souvent les faits les plus positifs les contredisent. Arrêtée par suite de son intimité avec le duc d'Orléans, et enfermée d'abord aux Récollets, à Versailles », elle avait été, après six semaines de détention, transférée aux Carmes ; elle s'y lia plus particulièrement avec Joséphine de Beauharnais. M^{me} Elliott affirme que M^{me} de Custine et son mari étaient arrêtés et enfermés ensemble lorsque ce dernier fut condamné par le tribunal révolutionnaire. Elle ajoute qu'elle n'avait jamais vu une scène plus déchirante que le moment de la séparation du jeune couple. « Je crus un moment que M^{me} de Custine allait se briser la tête contre les murs, M^{me} de Beauharnais et moi, nous ne la quittâmes pas de trois jours et de trois nuits ; mais elle était jeune, pleine d'imagination ; *elle était Française*, et, au bout de six semaines, elle avait repris courage. »

Tout est faux dans ces quelques lignes. François-Philippe de Custine avait été arrêté avant sa femme. Il avait été conduit à la Force et non aux Carmes. C'est à la Conciergerie qu'eurent lieu leurs adieux à la veille de l'exécution. Comment, des lors, ajouter foi au roman dont Alexandre de Beauharnais, d'après M^{me} Elliott, aurait été le héros ? Il était séparé depuis plusieurs années de Joséphine lorsqu'il fut enfermé aux Carmes. « Sa femme et lui parurent assez embarrassés de cette circonstance ; mais, en peu d'heures, ils furent complètement réconciliés. On leur donna un petit cabinet à deux lits pour y coucher. Le jour de l'entrée de Beauharnais fut fort triste pour cette charmante petite M^{me} de Custine, car ce jour-là même son mari, très beau jeune homme, fils du général, fut mené au tribunal et jugé. On l'exécuta le lendemain. »

Il y a encore dans ce récit presque autant d'inexactitudes que de mots.

« Cette pauvre M^{me} de Beauharnais, qui paraissait vraiment très attachée à son mari, devient très malheureuse. Pourquoi ? Beauharnais était plus

amoureux que je ne saurais le dire de M^{me} de Custine, et la petite femme me paraissait répondre assez volontiers à toutes ses attentions. » Il est vrai que M^{me} Elliott se hâte d'ajouter : « Je suis loin de supposer que les choses aient dépassé les limites des convenances. »

En tout cas. le roman ne dura pas longtemps. Les jacobins crurent ou feignirent de croire à une conspiration des prisons ; une Large fournée de victimes fut livrée au bourreau ; et, dans le nombre, Beauharnais. « Ses adieux, dit encore M^{me} Elliott, furent d'une tristesse affreuse. Il avait fait un très bon portrait de moi, qu'il donna, en nous quittant, à la pauvre petite M^{me} de Custine. Sa malheureuse femme fut inconsolable pendant quelque temps ; mais *elle était Française*, et son mari n'avait jamais eu d'attentions pour elle. L'autre dame (M^{me} de Custine) n'a jamais souri depuis la mort de Beauharnais. »

Nous ne relèverons pas l'insistance avec laquelle l'ancienne maîtresse du duc d'Orléans parle de la légèreté des femmes françaises. Nous rectifierons seulement ses assertions. M. de Beauharnais avait été l'ami du général de Custine ; et lorsque, après cinq mois de captivité, il fut emmené à l'échafaud, ce n'est pas le portrait de M^{me} Elliott qu'il remit à Delphine, mais un talisman arabe monté en bague. Quant au sourire à jamais disparu. M^{me} Elliott n'assistait pas aux entrevues avec Chateaubriand et aux douces soirées de Fervacques. Mais le roman (nous entendons par là l'imprévu dans les sentimens et dans les événemens de la vie) n'en joua pas moins son rôle dans le séjour de M^{me} de Custine aux Carmes et dans l'instruction de son procès. Nous lisons dans son dossier aux Archives nationales, que, pendant les premières semaines de sa détention, elle fut ramenée à son domicile trois ou quatre fois. Elle put revoir ainsi à la dérobée son jeune enfant ; tel n'était cependant pas le but de ces courtes extraditions. Elle assistait aux perquisitions du comité révolutionnaire de la section et subissait ensuite un interrogatoire.

Voici l'un de ces procès-verbaux : c'est une page encore vivante dans sa sécheresse !

« Ce 29 floréal de l'an II de la république française, une et indivisible,

« Nous, membres du comité révolutionnaire de la section de Bondy, en vertu de l'ordre du comité de sûreté générale, en date du 10 floréal, portant d'extraire la citoyenne Delphine Sabran, femme Custine, de la maison d'arrêt, pour être témoin à la levée des scellés apposés à sa maison, rue de fille, n° 509, section de la Fontaine-de-Grenelle, nous nous sommes transportés à cet effet dans la maison d'arrêt dite des Carmes, rue de Vaugirard, où étant, nous avons extrait la citoyenne Custine et l'avons conduite dans sa maison, accompagnés du citoyen Houreau, membre du comité révolutionnaire de la section, et avons monté au deuxième étage pour faire perquisition.

« *Signé : SABRAN-CUSTINE ; MARTINEAU, président ; PHILIDOR, secrétaire ; TOUPIOLLE, THOMAS, FAGUET, GERÔME, commissaires.* »

Le portefeuille caché sous le canapé allait être découvert.

Le 21 prairial an II, une première perquisition avait été faite ; le procès-verbal constate que les membres du comité ont trouvé^[37] « des actes de comédie historique, le tout contraire aux principes de la révolution. »

« Avons présenté la neuvième pièce signée Elzéar, et avons interpellé la citoyenne Custine de nous dire quelle était cette personne, a répondu ne pas connaître l'écriture ni la signature. »

C'était la tragédie d'*Annibal*, que son frère avait composée à l'âge de quinze ans, et que la section jugeait contraire aux principes de l'égalité. La pauvre Delphine ne voulut pas reconnaître les vers d'Elzéar et le compromettre.

Mais le 30 floréal, ce fut plus grave. Le comité révolutionnaire de la section de Bondy s'émeut de la perquisition du 29. Une foule de lettres, papiers, renseignements ont été trouvés dans un lieu particulier qui avait échappé aux recherches. Une délibération est prise : « Considérant que, dans ces papiers, il peut s'y trouver des lettres et des renseignements qui pourraient donner le fil d'une correspondance entre les citoyens Chateaubriand, Rosambo et autres qui ont été frappés par la loi ; qu'au nombre des pièces trouvées ledit jour 29 floréal, il s'en trouve qui sont contrerévolutionnaires, arrête :

« Que les citoyens Martineau et Chevallier se transporteront au comité de sûreté générale pour obtenir de lui l'ordre de retirer au département, sous récépissé, la boîte contenant différens papiers trouvés dans l'appartement de la citoyenne Custine, pour être autorisés à faire le dépouillement desdits papiers en sa présence, lui faire toutes interpellations et recevoir tous dires et déclarations pour découvrir les conspirateurs et les livrer au fer vengeur des lois.

« Fait au comité, le jour et an que dessus.

« *Signé* : MARTINEAU, TOUPIOLLE, CHEVALLIER, GERÔME, GILLET, *commissaires*. »

Le terrible portefeuille caché sous le canapé avait été découvert. Tout était à craindre, et la tête de M^{me} de Custine était menacée.

Dans l'interrogatoire qui suivit la troisième visite domiciliaire, opérée le 1^{er} ventôse an II par le comité révolutionnaire de Grenelle, il se produisit un incident à la fois redoutable et comique qui lui créa un ennemi implacable^[38].

On avait demandé à Delphine si elle connaissait le nommé Bertrand ; elle avait répondu que c'était une simple connaissance faite à la Force, où il était avec son mari. C'était, on s'en souvient, l'ami qui devait attendre à Villejuif, le jour de la tentative de départ. M^{me} de Custine se refusait à donner des explications, et, comme on fouillait le paquet de linge et de chaussures préparé pour le voyage, on lui demanda si du moins elle reconnaissait ses effets, elle dit que non : on lui présenta un petit soulier à la mode et on le lui essaya de force ; « il fut jugé par le président être sien. »

Le président du comité, du nom de Curt, un bossu, était cordonnier. Il affirma que le soulier était de peau anglaise. Ici se clôt le procès-verbal. Nous citons, pour le surplus, la lettre troisième d'Astolphe de Custine^[39].

« C'est possible, dit à la fin ma mère, vous devez vous y connaître mieux que moi ; tout ce que je peux vous dire, c'est que je n'ai jamais rien fait venir d'Angleterre : si ce soulier est anglais, il n'est donc pas à moi— Quel est ton cordonnier ? » demanda le président. Ma mère le nomma. C'était le cordonnier à la mode au commencement de la révolution. Il travaillait à

cette époque pour les jeunes femmes de la cour. « Un mauvais patriote, répondit le président bossu et jaloux. — Un bon cordonnier, dit ma mère. — Nous voulons le mettre en prison, répliqua le président avec aigreur ; mais il s'est caché, l'aristocrate. Sais-tu où il est, à présent ? — Non, répond ma mère ; d'ailleurs, je le saurais que je ne le vous dirais pas. »

Et elle parlait ainsi les yeux baissés, presque timide, séduisante d'élégance, de grâce, de jeunesse, avec une incomparable voix au timbre doux et sonore, avec la magie de ses lourds cheveux blonds dorés qui lui couvraient les épaules. Comme elle avait un remarquable talent pour la peinture, elle se mit ce jour-là à crayonner les personnages devant lesquels elle comparaisait. Ses amis ont tous vu plus tard ce dessin conservé longtemps à Fervacques.

Un maître maçon, commissaire du comité et ardent jacobin, nommé Gérôme, dont la signature figure au bas des procès-verbaux, était présent à l'interrogatoire. Il enleva le dessin des mains de M^{me} de Custine et le fit circuler. Chacun se reconnut, et tous s'égayèrent aux dépens du président, dont la bosse était mal dissimulée, et qui était représenté debout sur une chaise, montrant le petit soulier accusateur. Le dessin fut joint aux pièces, et Fouché, quand il était au ministère de la police, le rendit à M^{me} de Custine, dont il devint l'ami.

Cependant les rires avaient exaspéré le cordonnier, tout-puissant dans la section. Sa rage eût certainement été funeste à la spirituelle et audacieuse prisonnière ; mais, tant il est vrai que la réalité est plus invraisemblable que la fiction, elle dut la vie à l'imprudence même commise par elle ce jour-là.

Ce Gérôme, qui a signé les interrogatoires et qui affectait la plus grande colère contre la belle aristocrate, se sentit soudainement pris d'une profonde admiration pour elle, et n'eut plus dès lors qu'une pensée : ce fut de la préserver de la guillotine.

Gérôme avait un libre accès dans les bureaux de Fouquier-Tinville, l'accusateur public. Là s'entassaient les extraits des registres où se trouvaient les noms de tous les détenus écroués dans les prisons de Paris. Ces feuilles passaient dans un carton, où elles étaient empilées une à une par Fouquier-Tinville ; il les en tirait à mesure et sans choix, pour fournir aux exécutions de la journée. Gérôme savait où était le carton fatal. Pendant

six mois, il se glissa le soir dans le bureau à l'heure où il était certain de n'être pas observé ; il s'assurait que la feuille sur laquelle était inscrit le nom de M^{me} de Custine se trouvait toujours au fond du carton. « La supprimer lui eût paru trop dangereux. Une fois le nom de ma mère se trouva le premier ; Gérôme frémit et le remit sous les autres. Au moment, où le 9 thermidor arriva, il ne restait plus que trois feuilles dans le carton de Fouquier-Tinville^[40]. »

Quel dévoûment passionné que celui qui se renouvelle tous les jours, pendant six mois ! Et tout n'est-il pas étrange et dramatique dans la destinée de M^{me} de Custine ? Ce Gérôme, qui risque ainsi sa tête pour une femme dont il n'espère pas être aimé, il ne se dévoile même pas à celle qui lui a inspiré un pareil sentiment ! Ce n'est qu'après sa sortie de prison que Delphine connut la ruse qui lui avait sauvé la vie.

BARDOUX.

1. ↑ A Bélœuil, chez le prince Charles de Ligne, en 1784, on avait joué *le Mariage de Figaro*. Hélène de Ligne jouait Suzanne ; M^{me} de Sabran, la comtesse ; Elzéar, Chérubin, et Boufflers, Figaro.
2. ↑ *Correspondance de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers*, publiée par MM. E. de Magnieu et Henri Prat.
3. ↑ Lettre du 5 juin 1786.
4. ↑ Lettre du 4 juillet 1786.
5. ↑ *Archives nationales*, section judiciaire, cote 5, 127. — *Acte d'émancipation*, 22 mars 1785.
6. ↑ *Correspondance de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers*, lettre du 12 janvier 1787.
7. ↑ Lettre du 7 juillet 1787. — (*Correspondance*.)
8. ↑ Lettre du 28 juillet 1787.
9. ↑ Lettre du 29 juillet 1787.
10. ↑ Lettre du 31 juillet 1787.
11. ↑ Lettre du 13 août 1787.
12. ↑ Lettre du 18 août 1787.
13. ↑ Lettre du 6 septembre 1787.
14. ↑ Lettre du 10 novembre 1787.
15. ↑ *Archives nationales*. Section administrative F7 4603. (Voir pièces justificatives.)
16. ↑ *Revue historique*, 1^{er} année 1876 : *la Mission de Custine à Brunswick en 1792*, par M. A. Sorel.
17. ↑ *La Russie en 1859*, par A. de Custine, lettre II.
18. ↑ *Archives nationales*. Procès de Custine fils.
19. ↑ Lettre à la Convention du 15 mai 1793.
20. ↑ Dans la collection des *Mémoires des grands capitaines*, *Mémoires du général de Custine*, t. II ; Paris, 1831.
21. ↑ *Mémoires de Lavalette*, t. I.

22. ↑ *Archives nationales*, 280, dossier 124.
23. ↑ *La Russie en 1839*, t. I, lettre II. — *Gazette française*, 1793, n° 599.
24. ↑ Interrogatoire de Custine.
25. ↑ *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, n° 95.
26. ↑ *La Russie en 1839*, lettre II.
27. ↑ Les derniers momens de Custine sont aussi relatés dans le n° 95 du *Bulletin du tribunal criminel révolutionnaire*.
28. ↑ *Archives nationales*, II. 285, dossier 127, pièce 13. — (Voir aussi Campardon, t. I. *Histoire du tribunal révolutionnaire*.)
29. ↑ *Archives nationales*, W. 285, dossier 127. — (Voir aussi Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, pièces justificatives, t. VIII.
30. ↑ *Archives nationales*, n° 306, dossier 380, et *Mémoires sur les prisons*, t. I.
31. ↑ A. de Custine, *la Russie en 1839*, lettre II.
32. ↑ *Archives nationales*. Section judiciaire n° 306, n° 380.
33. ↑ Voir les pièces des *Archives nationales* citées par M. Sorel dans la *Revue historique* de 1876.
34. ↑ A. de Custine, *la Russie en 1839*, lettre II.
35. ↑ Louise, la fille du geôlier.
36. ↑ *Mémoires de M^{me} Elliott*.
37. ↑ *Archives nationales*, section administrative.
38. ↑ *Archives nationales*.
39. ↑ A. de Custine, *Lettres sur la Russie*, tome I.
40. ↑ *Lettres sur la Russie*, d'Astolphe de Custine, t. I.

MADAME DE CUSTINE

II. [\[1\]](#)

CHATEAUBRIAND ET MADAME DE CUSTINE, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS.

I.

Le 9 thermidor arrive enfin. M^{me} de Beauharnais, liée avec M^{me} Tallien, sort de prison en triomphe. M^{me} d'Aiguillon et de Lameth sont aussi promptement délivrées. Les parens, les amis de M^{me} de Custine étaient dispersés ; Gérôme, ancien jacobin dévoué à Robespierre, avait peu d'action, « Deux mortels mois se passèrent dans un abandon plus désolant peut-être que le péril. » Chaque jour, Delphine faisait demander son jeune enfant. C'est alors que M^{me} de Sabran, ne pouvant de l'émigration écrire à sa fille, lui fit parvenir, aux Carmes, ces vers qu'on chantait sous le Directoire, sur l'air : *Je l'ai planté, Je l'ai eu maître* :

Est bien à moi, car l'ai fait naître,
Ce beau rosier ; plaisirs trop courts !
Il a fallu fuir ; et peut-être
Plus ne le verrai, de mes jours.
.....

Beau l'Obier, cède à la tempête !
Faiblesse désarme fureurs ;
Sous les autans, courbe la tête.
Ou bien, c'en est fait de tes fleurs.

.

Rosier, prends soin de ton feuillage,
Sois toujours beau, sois toujours vert,
Afin que voye, après l'orage.
Tes fleurs égayer mon hiver. »

Cette romance, quoique imprimée dans les œuvres complètes du chevalier de Boufflers, était bien de M^{me} de Sabran ; et sa fille avait gardé précieusement le manuscrit avec une fleur fanée. Ce souvenir touchant ne fit qu'aviver toutes ses plaies. La fidèle servante, Nanette Gibrain, résolut de faire sortir sa maîtresse de prison. Elle alla chez Dyle, marchand de porcelaine, où travaillaient des ouvriers jadis employés à une manufacture fondée par le général de Custine, à Nidervillers, dans les Vosges. Cette fabrique avait été confisquée comme tous ses autres biens. Les ouvriers étaient venus chercher de l'ouvrage à Paris, chez Dyle. Parmi eux se trouvait le père de Nanette Gibrain, Pierre Malriat.

Ils signèrent tous une pétition dans laquelle ils demandaient l'élargissement de M^{me} de Custine, et ils l'apportèrent à l'ancien boucher Legendre, président du bureau, chargé de statuer sur les pétitions^[2]. Jetée dans le casier, elle eût été oubliée peut-être ; mais un soir les jeunes gens attachés au bureau comme secrétaires, et dont un s'appelait Rossigneux,

l'ayant laissée tomber par hasard sur leur table, la furent et jurèrent de la présenter le soir même à Legendre pour sauver « la belle Custine, une seconde Roland. »

Legendre, un peu aviné, rentrait chez lui à une heure du matin. La demande de mise en liberté de la citoyenne Custine lui est présentée ; il la signe, et à trois heures du matin, les jeunes secrétaires frappent à la porte de la cellule de la prisonnière. Elle était seule ; elle ne voulut pas ouvrir à cette heure-là. Le lendemain 13 vendémiaire an III, l'arrêté d'élargissement lui était notifié. Il est ainsi conçu :

CONVENTION NATIONALE

Comité de sûreté générale et de surveillance.

« Vu les pièces relatives à la citoyenne Custine, détenue aux Carmes, le comité arrête que ladite Custine sera mise en liberté et les scellés levés au vu du présent arrêté.

« Signé : *Les représentans du peuple*

« LEGENDRE, LESAGE, SENAULT, CLAUDEL, MERLIN, COLLOMBEST, LOUIS (*du Bas-Rhin*).

« Pour copie conforme :

« DUMONT, *greffier*^[3]. »

Et comme si, jusqu'à la sortie de prison, Gérôme devait se montrer dévoué, nous lisons au-dessous de l'arrêté :

« Nous, administrateurs de police régénérée, certifions les signatures ci-dessus sincères et véritables. À Paris, le 17 vendémiaire, troisième année républicaine.

« GERÔME ALBERT. »

M^{me} de Custine rentre seule dans sa maison dévastée, sans vêtemens, sans ressources ; elle y retrouve, pour se reprendre à vivre, son enfant de trois ans, d'une santé délicate. Que va-t-elle devenir ?

On faisait, après le 9 thermidor, une sorte de trafic des mises en liberté : une foule d'intrigans rançonnaient, api es leur élargissement, les malheureux prisonniers déjà ruinés par la révolution. Une grande dame, alliée d'assez près à M^{me} de Custine, n'eut pas honte de lui demander 30,000 francs, qu'elle avait dépensés en corruptions, disait-elle, pour obtenir sa sortie de prison. Delphine répondit en racontant l'histoire de Rossigneux, et elle ne revit jamais sa parente ^[4].

Une autre série de douleurs commença pour elle. Jusqu'alors, le souffle héroïque, la grandeur du sacrifice avaient soutenu son corps et sa volonté ; mais elle ne put résister aussi vaillamment à la solitude et à la pauvreté. La jaunisse se déclara le lendemain de son retour chez elle ; la maladie dura cinq mois, et il lui en resta une affection du foie dont elle souffrit toute sa vie. Au bout de l'année, elle recouvra quelque argent et se mit en quête d'appuis pour réunir les lambeaux de l'opulente fortune de la famille de Custine.

À la suite de la confiscation, la majeure partie des biens du général avait été vendue ; sa belle-fille commença alors ses démarches : des procès, qui durèrent de 1795 à 1801, usèrent les plus belles années de sa vie. Elle put rentrer dans les biens qui n'étaient pas encore aliénés. Deux hommes célèbres à des titres divers, Boissy d'Anglas et Fouché, lui prêtèrent, dans cette œuvre longue et difficile, leur protection et leur dévouement. Tous les deux devinrent ses amis ; malgré des répugnances d'opinions et de sentimens qu'elle éprouvait vis-à-vis de l'un d'eux, elle n'oublia jamais les services rendus.

Boissy d'Anglas, qu'elle avait rencontré chez M^{me} de Staël, avait alors quarante-deux ans. Député à la Convention, il n'avait pas voté la mort du roi ; membre de la commission de constitution après la chute de Robespierre, il avait été le rapporteur clairvoyant et habile de la constitution de l'an III ^[5]. Vraie ou fausse, la légende avait fait de lui le héros de la journée de prairial, où, de l'avis de tous, son attitude avait été ferme et grave. Il venait d'être élu à Paris membre du conseil des Cinq-Cents (avril 1797), lorsqu'il connut M^{me} de Custine. Il subit, comme tant d'autres, le charme de sa beauté, de sa grâce et de sa voix. Il s'était donné tout entier à la surveillance de ses intérêts, lorsque, prévenu par Delphine qu'il était

enveloppé dans le décret de proscription du 18 fructidor, il parvint à s'y soustraire en s'enfuyant en Angleterre ; il ne fut rappelé en France qu'après le 18 brumaire et devint président du tribunal. Une correspondance suivie et très affectueuse s'était établie entre M^{me} de Custine et lui ; nous en avons pour gage cet aimable et curieux billet, le seul qui ait été conservé, et que nous eussions voulu un peu plus simple^[6] :

« Bougival, 16 fructidor an VIII.

« Me pardonnerez-vous, mon adorable amie, si je n'ai point l'honneur de vous voir le 18, comme je l'avais espéré ? Je craindrais de vous porter malheur ce jour-là, et je ne dois pas sortir. Si j'avais besoin de votre amitié pour être excusé par vous, je vous citerais les Romains, qui avaient le prudent usage de ne jamais se montrer les jours malheureux et qui s'en trouvaient fort bien ; je pourrais aussi vous dire qu'étant sorti à cheval le 13 vendémiaire qui suivit celui de la fatale journée qui en porte le nom, je fus violemment jeté sur le pavé et ne dus qu'à la miséricorde divine de n'être pas assommé sur place. Je sais bien que vous avez le bonheur de rendre heureux tous les jours qui ne le sont pas ; et que, si vous le vouliez, ce 18 fructidor que je redoute serait le plus heureux jour de ma vie ; mais comme je ne vous crois pas assez de bonté pour cela, permettez que je reste dans ma retraite, et que j'y emploie à penser à vous les momens que j'aurais pu consacrer à jouir de votre adorable présence.

« Je vous prie d'agréer les assurances de mon respect.

« BOISSY. »

Certes, cette crainte des fâcheux anniversaires n'eût pas retenu chez lui le second personnage avec qui M^{me} de Custine entretenait, en 1814 et en 1815, un long commerce épistolaire. Fouché, en effet, commençait à oublier ce qu'il avait dit lors du procès du roi : « Je ne m'attendais pas à énoncer à cette tribune d'autre opinion sur le tyran que son arrêt de mort. Il semble que nous soyons effrayés du courage avec lequel nous avons aboli la royauté : nous chancelons devant l'ombre d'un roi. »

Les troubles civils, quand ils se prolongent, font vivre, à certains hommes politiques, plusieurs existences différentes. On eût déjà étonné Fouché si on lui eût raconté que la Convention l'avait envoyé avec Collot d'Herbois à Lyon pour mettre à exécution le décret de destruction prononcé contre cette malheureuse ville, et si on eût remis sous ses yeux sa lettre du 19 décembre 1793 : « Exerçons la justice à l'exemple de la nature ! Frappons comme la foudre, et que la cendre même de nos ennemis disparaisse du sol de la liberté ! » Lorsque les embarras suscités au Directoire par les jacobins firent sentir la nécessité d'opposer à leurs intrigues l'habileté d'un homme qui eût le secret de tous leurs moyens, Fouché fut choisi. Il avait accepté d'être ministre de la police générale le 20 juillet 1799, avec ce sentiment que, les variations de l'opinion publique étant plus brusques et plus fréquentes dans notre pays qu'ailleurs, il fallait le suivre dans ses métamorphoses successives pour le gouverner. Les contemporains assurent qu'en ces années de confusion il imprima à la police générale un caractère relatif de justice et de modération. « Aucune des mesures que la sûreté publique exige, disait-il, ne commande aujourd'hui l'inhumanité. »

Cependant Joséphine de Beauharnais, devenue la femme du général Bonaparte, ouvrait à son ancienne amie des Carmes la porte du Cabinet de Fouché. Le ministre de U police aida puissamment M^{me} de Custine à rentrer dans la portion de ses biens confisqués qui n'était pas vendue. Avec un peu de bien-être, elle reprit goût à la vie sociale et à la conversation. On sait ce qu'était le monde de Paris à la fin du Directoire : dans la masse à la fois lasse et affolée, les femmes et les jeunes gens précipitant la réaction, la bonne compagnie comme la mauvaise dansant aux bals par abonnement, l'agiotage, au lieu du travail, faisant sa proie du peuple, la délicatesse ayant disparu avec l'art de vivre et l'art de plaire.

De toute manière, que restait-il du XVIII^e siècle ? En dehors du salon de M^{me} de Staël, Delphine de Custine n'aurait su où causer. De la grande éducation du passé, elle avait gardé le tour d'esprit, la simplicité du langage, la noblesse des sentiments.

Aussi son premier soin fut-il de témoigner sa reconnaissance à l'homme obscur dont le dévouement pour elle était inaltérable : alors que, sortie de prison, elle gisait dans son lit, abandonnée, vivant péniblement des

ressources que lui procurait sa servante, Nanette Gibrain, Gêrôme, obligé de se cacher pour échapper à la réaction thermidorienne, envoyait de temps à autre, du fond de sa cachette, de l'argent à Nanette qui achetait du pain^[7]. M^{me} de Custine eut le bonheur, en rendant à Gêrôme les sommes qu'il lui avait prêtées, de lui sauver à son tour la vie. D'abord elle lui trouva un abri, puis l'aida par ses nouveaux amis à fuir en Amérique. Il y travailla, amassa une petite fortune et revint à Paris, où il fit d'heureuses spéculations de terrains. Devenu l'ami de la maison, M^{me} de Custine et sa famille le recevaient à toute heure.

Lorsqu'il rendait visite à sa protégée des jours de la Terreur, il lui disait avec une fierté qui ne se démentit jamais : « Je vous verrai quand vous serez seule. Lorsqu'il y aura du monde chez vous, je n'irai pas. Vos amis me regarderaient comme une bête curieuse ; vous me recevriez par bonté, car je connais votre cœur, mais je serais mal à mon aise chez vous, et je ne veux pas de cela. Je ne suis pas comme vous, je ne parle pas comme vous, nous n'avons pas eu la même éducation. Si j'ai fait quelque chose pour vous, vous avez fait tout autant pour moi ; nous sommes quittes. »

Personne n'a aimé M^{me} de Custine comme ce jacobin désintéressé et farouche ; et il ne lui a jamais avoué son amour, il le lui a prouvé. Sa conduite, son langage, ne cessèrent jamais d'être respectueux. Il avait conservé des drames terribles qu'il avait vus, et dont il avait été l'un des acteurs, je ne sais quoi d'étrange et de silencieux. Il ne parlait jamais de politique ni de religion ; les événemens passaient au-dessous de lui, il ne s'en préoccupait plus. Ayant placé toute sa confiance dans le caractère et la discrétion de M^{me} de Custine, il l'avait prise pour confidente de ses chagrins domestiques. Gêrôme mourut avant la vieillesse, dans les premières années de l'empire.

Il semble, quand on inspire de tels dévoûmens, qu'on ne puisse être malheureuse.

Elle eut bientôt aussi la consolation de voir sa mère. Depuis plusieurs années, la comtesse de Sabran était sans nouvelles directes de Delphine ; elle lui donna rendez-vous en Suisse. Elzéar vint de Coppet les rejoindre. Cette réunion leur fut bien douce, malgré les douleurs qu'elle renouvelait ; M^{lle} de Sabran avait cru sa fille perdue. Que de contrastes entre sa jeunesse

si calme, les automnes idylliques passés à Anisy, les fêtes si naïves de son mariage et cette destinée si tragique ! Ce voyage en Suisse fit couler bien des larmes, mais M^{me} de Sabran, avec son amabilité voilée désormais de mélancolie, retrouva son esprit d'autrefois et fit renaître sa fille à la vie ; elle lui montra cette nature grandiose, si nouvelle pour des yeux habitués à d'autres spectacles. Comme elle était devenue, durant l'émigration, l'amie de Lavater, elle voulut lui présenter Delphine ; elles allèrent à Zurich rendre visite au célèbre créateur de la physiognomonie. Lavater, en apercevant M^{me} de Custine, se tourna vers M^{me} de Sabran et s'écria : « Votre fille est transparente ! On lit à travers son front ! Jamais je n'ai vu tant de sincérité ! »

Revenue en France, Delphine n'eut plus qu'une pensée, celle de rouvrir les portes de la patrie à sa mère, devenue la marquise de Boufflers, à son beau-père, à son frère Elzéar de Sabran. L'exil leur était de plus en plus amer. M^{me} de Custine retourna à La Malmaison prier Joséphine de disposer favorablement le maître. Un jour, en 1800, Duroc dit au premier consul : « Boufflers est sur la liste des émigrés, vous devriez ordonner qu'on le rayât. — Oui, sans doute, répondit Bonaparte, il nous fera des chansons. » Et Boufflers rentra. Ce n'était plus le brillant colonel, auteur *Du cœur* ; mais, malgré ses soixante ans et les tristesses de l'émigration, il avait gardé les qualités qui donnent à la vie commune le plus de charme : l'aménité et la bienveillance. Ducis pouvait lui adresser l'épître bien connue, dont les vers sans doute sont faibles, mais dont les sentimens honoreront toujours celui qui les exprimait. Boufflers était admis au moment de la réorganisation de l'Institut, en 1804, dans la classe de littérature, comme membre de l'ancienne Académie française. Sa vieille amie et lui ne possédaient même plus de débris de leur bien-être ; et le marquis de Boufflers était trop heureux d'accepter les modestes fonctions d'administrateur adjoint à la bibliothèque Mazarine.

Les survivans de cette incomparable société du XVIII^e siècle essayèrent de reprendre la conversation là où la révolution l'avait interrompue. M^{me} de Custine et sa mère voyaient souvent M^{me} de Staël, plus étincelante d'éloquence que jamais. Delphine lui avait plu si bien qu'elle lui avait emprunté son nom pour le donner à ce roman si plein d'elle-même, de ses

idées comme de ses sentimens, vrai miroir de cette âme ardente, si noble jusque dans ses faiblesses et si supérieure à ceux qu'elle a aimés.

Mais, malgré le succès qu'elle rencontrait à chaque pas, malgré l'auréole que lui faisaient les vaillances de sa vie, M^{me} de Custine n'était plus une mondaine. Le monde, quand il ne l'intimidait pas, l'ennuyait ; Elzéar disait qu'elle avait plus peur d'un salon que de l'échafaud. Une précoce expérience lui avait donné cette philosophie que les livres n'apprennent pas. Comme elle avait pour la peinture un goût à qui ne manquaient que des études sérieuses et de bons maîtres, elle s'enfermait des heures entières dans son atelier. D'autre part, son amour pour son unique enfant l'empêchait de se remarier, et puis, suivant une belle parole d'elle : « Devenue veuve par le bourreau, » elle ne se sentait pas libre comme toute autre femme.

Tourmentée par le souci de ses affaires, en procès continuels pour reconquérir ce qui avait été soustrait à l'héritage de son mari, elle n'avait pas alors la sérénité d'esprit qui prépare le cœur aux longues tendresses. Le calme, dont elle avait le plus besoin, lui fit rechercher la campagne ; et, dès qu'elle put réunir des ressources suffisantes, elle acheta, le 27 octobre 1803, près de Lisieux, le château et le domaine de Fervaques, non loin du village qui l'avait abritée en 1791 et en 1792 [\[8\]](#).

Il lui restait, au milieu de ses douleurs et de ses inquiétudes, une autre épreuve à subir, celle d'une grande passion vite méconnue et les tortures d'un cœur qui ne se donnait pas aisément.

II.

En 1803, M^{me} de Custine, à trente-trois ans, était dans tout l'éclat de sa beauté.

Son fils s'est plu à nous la montrer au lendemain de ses détresses et de ses infortunes, avec la finesse de ses traits, avec sa physionomie à la fois passionnée et mélancolique, résignée et mutine, avec ses manières élégantes et une douceur, une netteté dans l'accent qui étaient un charme de plus. Son teint de blonde était resté frais comme du temps où Boufflers l'appelait la

reine des roses. Nous avons dit qu'on la rencontrait rarement dans le monde ; sa sauvagerie ne s'adoucissait qu'auprès de M^{me} de Staël.

Ce ne fut pourtant pas dans le salon de Corinne, mais chez M^{me} de Rosambo, une de ses compagnes des Carmes, et alliée au frère aîné de Chateaubriand, que M^{me} de Custine vit celui-ci pour la première fois. Le succès prodigieux du *Génie du christianisme*, qui venait de paraître, avait ouvert à son auteur toutes les portes ; comme il l'écrivait à Guéneau de Mussy, il jouissait de tout le succès littéraire qu'un homme peut atteindre dans sa vie ; il semble que son cœur eût dû être plein de l'image de celle qui s'était enfermée six mois avec lui à Savigny, et qui lui avait donné les preuves les plus touchantes d'une tendresse sans limite et sans condition. Ce serait bien peu le connaître. Dès qu'il était aimé, il craignait qu'on ne l'abandonnât et l'idée de l'inconstance humaine venait empoisonner sa joie.

Tandis que M^{me} de Beaumont se préparait, dans cette année fatale de 1803, à demander aux eaux du Mont-Dore quelques jours de santé, pour aller lui dire une dernière fois qu'il était ce qu'elle avait de plus cher au monde, il écrivait, lui, à M^{me} de Custine : « l'idée de vous quitter me tue. » Il avait, en effet, accepté la place de secrétaire d'ambassade à Rome, que l'abbé Émery avait eu mission de lui proposer au nom du premier consul. Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, il dit qu'il aurait peut-être reculé si l'idée de M^{me} de Beaumont n'était venue mettre un terme à ses scrupules. « La fille de M. de Montmorin se mourait ; le climat de l'Italie lui serait, dit-on, favorable ; moi allant à Rome, elle se résoudrait à passer les Alpes ; je me sacrifiai à l'espoir de la sauver. »

Au contraire, dans une lettre datée de Rome, il écrit à Fontanes : « Voilà où m'ont conduit des chagrins domestiques. La crainte de me réunir à ma femme m'a jeté une seconde fois hors de ma patrie. Les plus courtes sottises sont les meilleures. Je compte sur votre amitié pour me tirer du borbier. »

Il allait partir pour rejoindre son ambassadeur le cardinal Fesch, lorsque sa passion pour Delphine de Custine éclata. Très discret dans ses Mémoires ; il consacre à son souvenir à peine quelques lignes :

J'avais une foule de connaissances en dehors de ma société habituelle. J'étais appelé dans les châteaux qu'on rétablissait. Parmi les abeilles qui

composaient leur ruche était la marquise de Custine, héritière des longs cheveux de Marguerite de Provence, femme de saint Louis, dont elle avait du sang. J'assistai à sa prise de possession de Fervaques, et j'eus l'honneur de coucher dans le lit du Béarnais. Ce n'était pas une petite affaire que ce voyage ! Il fallait embarquer dans la voiture Astolphe de Custine, enfant, Berstecher, le gouverneur, une vieille bonne alsacienne ne parlant qu'allemand, Jenny, la femme de chambre, et Trim, chien fameux qui mangeait les provisions de la route. J'ai vu celle qui affronta l'échafaud du plus grand courage, je l'ai vue plus blanche qu'une Parque, vêtue de noir, la taille amincie par la mort, la tête ornée de sa seule chevelure de soie, me sourire de ses lèvres pâles et de ses belles dents, lorsqu'elle quittait Sécherons, près Genève, pour expirer à Bex, à l'entrée du Valais.

« J'ai entendu son cercueil passer la nuit dans les rues solitaires de Lausanne, pour aller prendre sa place éternelle à Fervaques. »

C'est tout, et c'est bien peu pour dire la vie et la mort d'une femme qui l'a aimé pendant plus de vingt ans.

Chateaubriand, à la suite de la page que nous venons de citer, raconte qu'il avait lu sur un coin de la cheminée du château ces méchantes rimes attribuées à l'amant de Gabrielle :

La dame de Fervaques
Mérite de vives attaques.

Il semble que, par l'ardeur de son caprice, il eût voulu donner raison au Béarnais. Mais n'oublions pas quel était l'homme. M^{me} de Custine connaissait-elle cette nature de René, qui faisait une séduction même de ses ennuis et de son désespoir ? Savait-elle qu'il avait écrit : « Il y a dans le succès de l'amour un degré de félicité qui me faisait désirer la mort ? » Elle devait trop vite apprendre aux dépens de son repos ce que ses caresses d'accent, ses effusions brûlantes de conversation, cachaient de troubles et de tourmens.

Ses lettres et billets à M^{me} de Custine, conservés par elle, ne portent point de date. Elle les a classés sous le chiffre 1803, et chacune de ces reliques est

numérotée de sa main. C'est en avril et mai, dans l'intervalle entre la nomination de Chateaubriand et son départ pour l'Italie, que cette correspondance amoureuse commence et prend fin. Nous la reproduisons dans l'ordre qui lui avait été assigné par celle qui l'avait religieusement gardée :

« N° I. — Je serai chez vous demain à deux heures ; n'oubliez pas votre promesse pour lundi. Comment haïrai-je l'avenir, puisqu'il me ramènera près de vous ?

« N° II. — Jugez de ma peine ; je ne pourrai pas vous recevoir aujourd'hui. Ne serez-vous pas trop fâchée de me voir chez vous à deux heures ? Je crains de vous importuner ; vous m'avez traité si mal que je suis tenté de vous appeler madame.

« Lundi matin.

« *A Madame de Custine, rue Martel.* »

« N° III. — Vous ne pouvez pas concevoir ce que je souffre depuis hier ; on voulait me faire partir aujourd'hui. J'ai obtenu par faveur spéciale qu'on m'accorderait au moins jusqu'à mercredi. Je suis, je vous assure, à moitié fou, et je crois que je finirai par donner ma démission. L'idée de vous quitter me tue. Je ne pourrai, pour comble de malheur, vous voir avant deux heures, cet après-midi.

« Au nom du ciel, ne partez pas ! Que je vous voie au moins encore une fois ! Êtes-vous malade ?

« Samedi matin.

« *A Madame de Custine, rue Martel.* »

M^{me} de Custine devait aller à Fervaques ; après avoir lu ce billet, elle ne partit pas. Elle alla trouver Chateaubriand dans la chambre d'hôtel qu'il occupait. Le lendemain, dès l'aube, il lui écrit ; il n'a pu dormir. Ce n'est pas encore le Chateaubriand guindé, celui de M^{me} Récamier, c'est René jeune et amoureux.

« N° IV. — Si vous saviez comme je suis heureux et malheureux depuis hier, vous auriez pitié de moi. Il est cinq heures du matin. Je suis seul dans ma cellule. Ma fenêtre est ouverte sur les jardins qui sont si frais, et je vois l'or d'un beau soleil levant qui s'annonce au-dessus du quartier que vous habitez. Je pense que je ne vous verrai pas aujourd'hui et je suis bien triste. Tout cela ressemble à un roman, mais les romans n'ont-ils pas leurs charmes ? Et toute la vie n'est-elle pas un roman et souvent un triste roman ? Écrivez-moi ; que je voie au moins quelque chose qui vienne de vous ! Adieu, adieu jusqu'à demain !

« Rien de nouveau sur le maudit voyage.

« Dimanche matin.

« *A Madame de Custine, rue Martel.* »

Son imagination l'emporte, et il rêve d'être aimé à Fervaques, loin de Paris, dans la chambre d'Henri IV. Il rêve même de Rome avec M^{me} de Custine, pendant que Pauline de Beaumont, qui habite rue Neuve-du-Luxembourg, tout près de lui, attend sa visite. Qu'aurait-elle dit si elle eût connu la lettre suivante ?

« N° V. À Madame de Custine,

« Je ne vis plus que dans l'espérance de vous revoir. De grâce, un mot, un seul mot, pour m'aider à passer la journée ! j'ai erré hier le reste de l'après-midi dans toutes les rues de Paris sans savoir où, j'allais. Ah ! promettez-moi le château d'Henri IV ! Promettez-moi de venir à Rome !

« Il n'y a rien de déterminé pour le jour du départ.

« À demain ! »

« N° VI. — Encore un jour sans vous voir ! Vous allez le passer bien tranquillement. Vous allez peindre, caresser Trim et oublier qu'il y a dans le monde des personnes qui vous aiment. Comment êtes-vous, ce matin ? Ma cellule est bien triste : un vilain soleil sous le nuage, une bise froide, une chambre dépouillée de ses meubles et qui annonce déjà l'absence ! Il y a quelque temps, tout cela m'aurait été indifférent. *Mais une sainte apparition*

qui m'a visité dans ma demeure^[9] m'a rendu l'éloignement insupportable. Songez, je vous en prie, à ce château d'Henri IV, cela peut me consoler. Demain, je serai à onze heures chez vous. Il n'y a rien de nouveau pour le départ.

« Mille joies et plaisirs. »

Il n'était pas possible que l'heure de ce départ pour Rome ne sonnât pas. Les instans de bonheur étaient comptés, mais Chateaubriand ne songeait pas à donner sa démission : Rome l'attirait.

« N° VII. — Je me rendais chez vous. Je reçois l'ordre de passer chez M. de Talleyrand. Il faut obéir. Je serai chez vous, j'espère, à une heure, ou plutôt à deux. Vous ne sauriez croire combien je suis malheureux de ne pas vous voir ce matin !

« Mille souhaits de bonheur.

« *A Madame de Custine, rue Martel première porte cochère à gauche en entrant par le bas de la rue.* »

Chateaubriand, tiraillé par les sentimens les plus contradictoires, ne parlait pas à ses amis de cette affection qui brusquement avait envahi sa vie. Tout transparent qu'il était par nature, il était boutonné par système. La *petite société*, celle qui se réunissait chaque soir dans le salon « à peine éclairé » de M^{me} de Beaumont, Joubert, Molé, Fontanes, Pasquier, Guéneau de Mnssy, ne paraît pas avoir connu M^{me} de Custine. Aucune trace d'elle n'existe dans la correspondance de Joubert. S'il a su l'histoire de cette passion, il l'a cachée à Pauline, dont l'affection absolue prenait ombrage, on s'en souvient, de la prochaine rencontre de Chateaubriand avec sa femme et de leur rapprochement. Il est difficile de croire cependant que ce monde si intimement uni n'ait pas entendu le bruit que faisait à ce moment-là cette liaison ; et ne faudrait-il pas alors y trouver un des motifs du jugement sévère prononcé par Joubert dans sa lettre à M. Molé, du 31 octobre 1803 ? Avec quelle sagacité le grand moraliste parlait de ce fonds d'ennui qui semblait avoir chez Chateaubriand, pour réservoir, l'espace immense vacant

entre lui-même et ses pensées, et qui exigeait perpétuellement des distractions qu'aucune occupation, aucune société ne pourraient jamais lui fournir ? Ne s'explique-t-on pas aussi, par ces pressentimens secrets qu'à toute femme sincèrement aimante, la mélancolie amère des dernières pages écrites par Pauline de Beaumont, et cette désespérance, s'ajoutant à l'avertissement silencieux donné par la souffrance, qu'il faudrait bientôt quitter la terre ?

Cependant Chateaubriand croyait pouvoir prolonger encore quelques semaines son séjour à Paris. Il écrit à M^{me} de Custine :

« N° VIII. — À minuit, on m'a apporté l'ordre de me rendre à Saint-Cloud ce matin. J'étais si heureux de l'espérance de vous voir aujourd'hui ! Demain, à onze heures, voudrez-vous me recevoir et me donner à déjeuner ? Une chose cependant me donne bien de la joie : l'époque de notre départ semble devenir chaque jour plus incertaine. Aimez-moi au moins comme M. B...

« Un petit mot de réponse. »

« Dimanche, 7 heures du matin. »

Quel est ce M. B... ? Est-ce Boissy d'Anglas, dont nous avons publié plus haut une lettre ? l'inquiétude et le doute ne se réveillent-ils pas déjà dans l'âme de Chateaubriand ? Il s'agit du jeune gouverneur d'Astolphe, M. Bersteeher. M^{me} de Custine l'avait connu à Bâle durant son voyage en Suisse, et l'avait choisi sur la recommandation de M. de Hardenberg. M. Bersteeher témoigna à la mère de son élève le plus absolu dévouement, et consacra sa vie entière à ses intérêts. Il était considéré comme membre de la famille. Sans doute, cette respectueuse affection pour une jeune femme, belle, gracieuse, fit un peu jaser ; Chateaubriand osait faire allusion à ces médisances et se donnait des airs de jaloux.

La première partie de cette correspondance se termine par les deux billets suivans :

« N° IX. — Demain, je serai chez vous à onze heures ; mais je suis dans une grande inquiétude, j'attends une lettre du terrible cardinal^[10]. Que contiendra-t-elle ?

« À demain. Je vous écris au milieu de deux hommes qui me persécutent et ne me laissent pas un moment pour songer à ce que je vous dis.

« À demain.

« *A Madame de Custine.* »

« N° X. — Je ne puis vous voir ce matin. Il faut que je cherche un logement. Je suis de l'humeur du chien Trim : j'ai envie de mordre tout le monde. Il est vrai que je suis fort malheureux.

« À demain matin.

M Jeudi. »

« P.-S. — Je ne pourrai être consolé que par la visite de M^{me} de Saint-Léon.

« *A Madame de Custine, rue Martel, n° 9, faubourg Poissonnière.* »

M^{lle} de Saint-Léon était la dame de confiance qui portait les réponses. Un ordre brusque de départ vint mettre un terme à l'expansion de ces premières tendresses. Chateaubriand quitte Paris, et dans une longue lettre adressée collectivement à Chênedollé^[11] et à Joubert, il raconte à *la petite société* les incidens et les impressions du voyage. Il avait fait le brave en partant, mais dès qu'il fut seul, il se prit à pleurer. Les larmes coulèrent jusqu'à Melun. En avançant, les distractions de la route emportèrent le chagrin. L'artiste se réveilla. Les beautés du paysage et du coucher de soleil le prirent tout entier. « Un petit bout du croissant de la lune était dans le ciel, tout justement pour m'empêcher de mentir, car je sens que si la lune n'avait pas été là réellement, je l'aurais toujours mise dans ma lettre ; c'eût été à vous de me convaincre de fausseté, l'almanach à la main. »

Il était déjà, on le voit, guéri de sa peine.

Il arrive à Rome le 25 juin 1803. Nous avons dit ailleurs^[12] les tristesses et les soucis qu'il y éprouva, ses démêlés avec le cardinal Fesch, l'arrivée

de M^{me} de Beaumont, la mort de cette amie incomparable, qui n'avait paru dans la vie que pour en souffrir tous les maux ; la conduite chevaleresque de Chateaubriand dans ces délicates circonstances, où l'homme d'honneur qu'il était finit par imposer à tous la considération et l'estime, enfin le retour affectueux du cardinal-ambassadeur, qui changea lui-même de manières à son égard.

Chateaubriand flottait entre mille partis à prendre, lorsqu'il reçut la nouvelle que le premier consul l'avait nommé ministre dans le Valais. Après un court séjour à Naples, il rentre à Paris précédé par cette belle lettre à Fontanes sur la campagne de Rome, oh. il égale, par l'éclat de son talent, la grandeur des ruines fameuses et la mélancolie des horizons de la Sabine. Il descend rue de Beaune, à l'hôtel de France, le 15 mars 1804. Il renouera pour quelque temps son roman avec M^{me} de Custine, mais le premier charme a disparu.

III.

M^{me} de Chateaubriand l'attendait à Paris ; leur séparation, qui durait depuis plus de dix années, avait pris fin. La perte de presque toute la fortune de sa femme, perte encore aggravée par la ruine d'un oncle débiteur envers elle, était venue ajouter chez Chateaubriand un motif généreux au sentiment du devoir. Ils se préparaient à partir ensemble pour Sion.

Une amitié très vive unissait alors René à Chênédollé ; ils s'étaient connus il y avait trois ans : ils arrivaient l'un de Londres, l'autre de Suisse. Tous deux avaient émigré, ils avaient même âge, mêmes goûts ; pendant plus de deux années, pas un jour ne s'était passé sans qu'ils se vissent. Ce fut, pour ainsi dire, la période du Chateaubriand bon enfant, la période où il s'appropriait le mot de Joubert au comte Molé : « La vie est un ouvrage à faire, où il faut, le moins qu'on peut, raturer les affections tendres. » M^{me} de Beaumont régnait alors, et sa faiblesse touchante faisait subir son influence discrète et douce.

Chênédollé était un des plus assidus de la petite société ; nul n'y portait autant d'enthousiasme et d'ingénuité d'âme ; nul n'y révélait davantage ce caractère de noblesse morale que produit une sorte d'intelligence élevée. Nous renvoyons au surplus, pour le mieux connaître, à l'étude que Sainte-

Beuve lui a consacrée^[13]. Sa mélancolie native, augmentée par des peines de cœur, l'avait fait surnommer, dans le salon de la rue Neuve-du-Luxembourg, *le Corbeau*, tandis que la délicate souveraine du logis était appelée *l'Hirondelle*.

Une image douloureuse touchant à peine à la terre, celle de Lucile, avait passé dans le cœur de Chênédollé et l'avait à jamais troublé. Il n'avait pu oublier ces lignes d'elle : « Vous ne pouvez douter que je me ferais un honneur de porter votre nom, mais je suis tout à la fois désintéressée sur mon bonheur et votre amie ; en voilà assez pour vous faire concevoir ma conduite envers vous. Je vous le répète, l'engagement que j'ai pris envers vous de ne point me marier a pour moi du charme, parce que je le regarde comme un lien, comme une espèce de manière de vous appartenir. »

Chateaubriand n'en aimait que mieux cet ami plus poète dans ses sentimens que dans ses vers. Quand il alla occuper son poste de secrétaire à Rome, espérant un instant l'aider à entrer dans la carrière diplomatique, il lui écrivait de Lyon : « Je dis bonsoir à la société, et à toi, cher Chênédollé, que j'aime par-dessus tout, que j'attends en peu de temps, et à qui je n'ai autre chose à recommander. »

C'est à lui qu'il fit confidence de ses sentimens pour M^{me} de Custine.

Il avait repris avec elle ses habitudes d'intimité. Dès que le crieur public avait jeté dans la rue la nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien, il s'était empressé de lire à M^{me} de Custine, avant de l'envoyer, sa démission de ministre plénipotentiaire dans le Valais. Sa conduite avait été chaudement approuvée. Ayant reconquis sa liberté, ses relations avec ses amis de l'ancienne petite société, et particulièrement avec Chênédollé, devinrent plus fréquentes ; elles devinrent aussi plus vives, ces sympathies qui déjà l'avaient accueilli dans les débris du monde aristocratique.

Nulle femme, sans excepter M^{me} de Vintimille, l'amie de Joubert, n'avait été plus fière que M^{me} de Custine de cet acte courageux. Sa mère, son frère, étaient restés, comme elle, fidèles au culte des souvenirs royalistes. Chateaubriand avait rendu visite à M^{me} de Sabran, devenue marquise de Boufflers ; mais le vieux monde du XVIII^e siècle, qui était le sien par l'éducation et les sentimens, était bien au-dessous de lui par la culture de l'intelligence et par le tour de l'imagination. Elzéar ne lui avait pas plu du

tout : « Il a trop d'esprit pour moi. » La mère, au contraire, quoique très abattue par l'exil et les privations, l'avait charmé par sa bonté et ses manières. Ce ne fut cependant jamais son milieu. Il y avait autant de désaccord entre eux qu'entre les petits vers de M. de Boufflers et les accens passionnés et éloquens de René.

Il avait assisté à la prise de possession de Fervaques ; la châtelaine déployait toutes ses grâces pour le fixer. Ces efforts n'étaient pas de trop. La seconde série de leur correspondance diffère en effet singulièrement, par le ton, des petits billets que nous avons donnés plus haut. Ce n'est plus lui, c'est elle qui supplie. Il s'est fait aimer, et il est déjà las de l'affection qu'il a inspirée. On en était à la période des services à demander, des susceptibilités sans cause et des indiscretions commises.

Nous n'avons pas retrouvé une première lettre que Chateaubriand avait adressée à M^{me} de Custine depuis son retour. Elle est de juillet ; mais voici la seconde, datée du 1^{er} août 1804 :

« Je vois qu'il est impossible que nous nous entendions jamais par lettre. Je ne me rappelais plus pour quel objet je vous avais demandé un service ; mais si c'est pour celui que vous faites entendre, jamais, je crois, preuve plus noble de l'idée que j'avais de votre caractère n'a été donnée ; et c'est une grande pitié que vous ayez pu la prendre dans un sens si opposé. ; je m'étais trompé.

« Au reste, pour finir tout cela, j'irai vous voir ; mais mon voyage se trouve nécessairement retardé. Je ne puis avoir fini mes affaires au plus tôt à Paris ; je partirai donc de Paris de lundi prochain en huit, je serai une autre huitaine à errer chez mes parens de Normandie, de sorte que j'arriverai à Fervaques du 20 au 30 août. Vous sentez que je vous donnerai des faits plus certains sur ma marche avant ce temps-là.

« Ce que nous avons recueilli de tout ceci, c'est que les langues de certaines gens sont détestables, qu'il ne faut pas s'y fier un moment, et que notre grand tort est d'avoir eu quelque confiance dans leur amitié. De ma vie, au reste, je n'aurais été pris au piège où vous vous êtes laissé prendre : car de ma vie je ne confierai à personne l'affaire d'un autre, et surtout quand il sera question de certains services ; mais ensevelissons tout cela

dans un profond oubli, dénouons sans bruit avec les gens dont nous avons à nous plaindre, sans leur témoigner ni humeur ni soupçon. Heureusement que leurs mauvais propos sont arrivés dans un temps où l'opinion m'est très favorable, de sorte qu'ils sont morts en naissant. C'est à nous à ne pas les réveiller par nos imprudences. Je n'ai pas dit un mot. personne de ce que je vous avais écrit et j'espère que vous, de votre côté, vous avez gardé le silence.

« Adieu, j'ai encore bien de la peine à vous dire quelques mots aimables, mais ce n'est pas faute d'envie.

« Savez-vous que j'ai vu votre frère et votre mère ? Celui-ci a trop d'esprit pour moi. »

Le Chateaubriand quinteux, personnel, méfiant, est tout entier dans cette lettre. Sa mauvaise humeur s'adoucit dans un *post-scriptum*, au souvenir de Chênédollé, alors absent de Paris, à qui il voulait ouvrir la carrière diplomatique. M^{me} de Custine étant liée avec Fouché, il fallait inspirer à celui-ci de l'intérêt pour un ami si cher. Fouché, au reste, avait été son professeur à Juilly ; quand il s'était agi de le rayer de la liste des émigrés, M^{me} de Staël, toujours prête à faire une bonne action, l'avait conduit au ministère de la police, Fouché avait reconnu son ancien élève et lui avait tendu les bras.

La lettre brusque et presque dure que nous publions se termine par un appel à l'influence de M^{me} de Custine sur Fouché :

« Je vous conjure de pousser l'affaire de mon ami. Je ne sais où demeure le ministre, mais il est trop connu pour que ses lettres se soient égarées. Mais prenez garde à présent, il faut que vos lettres soient adressées particulièrement à F... (Fouché) et non pas au ministre, car alors vos lettres seraient simplement ouvertes par les commis de la police, comme une affaire de bureau.

« *A Madame de Custine, au château de Fervaques, par Lisieux.* »

Pas un mot de plus. Un voyage en Normandie était nécessaire pour effacer l'impression de ces sécheresses. Il écrit en route à Chênédollé, le 15 août 1804, de venir le rejoindre. Il le présentera à la dame de Fervaques^[14] :

« Mantes.

« Je m'approche de vous et je sors enfin du silence, mon cher Chênédollé ; je n'ai osé vous écrire de peur de vous compromettre pendant tout ce qui m'est arrivé (sa démission après le meurtre du duc d'Enghien). Que j'ai de choses à vous dire ! Quel plaisir j'aurai à vous embrasser, si vous voulez ou si vous pouvez faire le petit voyage que je vous propose ! Je vais passer quelques jours chez M^{me} de Custine, au château de Fervaques, près de Lisieux, et vous voyez par la date de ma lettre que je suis déjà sur la route. J'y serai d'aujourd'hui en huit, c'est-à-dire le 22 août. La dame du logis vous recevra avec plaisir ou, si vous voulez ne pas aller chez elle, nous pourrons nous voir à Lisieux.

« Écrivez-moi donc au château de Fervaques, par Lisieux, département du Calvados. Vous ne devez pas être à plus de 15 ou 20 lieues.

« Tâchons de nous voir pour causer encore une fois, avant de mourir, de notre amitié et de nos chagrins. Je vous embrasse les larmes aux yeux. Joubert a été bien malade et n'a pu répondre à une lettre que vous lui écriviez. Tout ce qui reste de *la petite société* s'occupe sans cesse de vous. M^{me} de Caud est très mal. »

Chênédollé vint à Fervaques ; M^{me} de Custine mit toute son amabilité en œuvre pour adoucir la sauvagerie de l'ami de Chateaubriand. Elle finit, la charmante femme, par gagner sa confiance et lui rendre chères les heures passées près d'elle. Il assista aussi à toutes les angoisses de cette âme qui s'était attachée de plus en plus, et qui ne se sentait plus nécessaire. Chateaubriand, dans ses Mémoires, si on les rouvre à cette date, dit que peu à peu son intelligence fatiguée de repos vit se former de lointains fantômes : sa vie, après la mort de M^{me} de Beaumont, était demeurée vide. « Des formes aériennes, houris ou songes, sortant de cet abîme, me prenaient par

la main et me ramenaient au temps de la sylphide... J'avais ce que les pères de la Thébaïde appelaient des ascensions de cœur. »

C'était le voyage à Grenade qui se préparait dans son imagination. Le séjour à Fervaques fut néanmoins agréable. Il semble même que René fut plus aimable et plus tendre. Une lettre de lui, que nous n'avons pas, rappelait, quelques jours après, à la châtelaine, les beautés du logis qui l'avaient ravi ; mais son énumération, il paraît, n'était pas complète, si nous en jugeons par la réponse fine et émue de M^{me} de Custine^[15] :

« 1804. — J'ai reçu votre lettre ; j'ai été pénétrée, je vous laisse à penser de quels sentimens. Elle était digne du public de Fervaques, et cependant je me suis gardée d'en donner lecture. J'ai dû être surprise qu'au milieu de votre nombreuse énumération, il n'y ait pas eu le plus petit mot pour la grotte et pour le petit cabinet, orné de deux myrtes superbes. Il me semble que cela ne devait pas s'oublier si vite ; je n'ai rien oublié, pas même que vous n'aimez pas les longues lettres.

« Votre ami Chênédollé est encore ici, mais il part demain. J'en suis plus triste que je ne puis vous dire, je ne verrai plus rien de ce que vous aurez aimé. Il y a des endroits dans votre lettre qui m'ont fait bien mal. »

Chateaubriand était troublé par les affections, plutôt que possédé par elles. Avec sa sensibilité d'artiste, il était plus tourmenté du désir de séduire que du besoin de s'attacher. Son ami Chênédollé, plus tendre, plus simple, goûtait l'indulgence d'une femme aussi bonne que M^{me} de Custine. « Elle donnait un nouvel intérêt à sa vie, qu'il croyait condamnée à une tristesse sans appel et à des regrets sans espoir. »

L'automne arrive. M^{me} de Custine implorait de Chateaubriand une nouvelle visite à Fervaques. Il lui répond avant d'aller voir Joubert :

« Paris, samedi 15 septembre 1804.

« Je reçois votre lettre au moment même de mon départ pour la Bourgogne. Peut-être avancerai-je le moment de vous voir. Mais il faut que je sache l'époque la plus tardive que vous fixez pour votre retour à Paris. Je me dirigerai là-dessus. Écrivez-moi à Villeneuve-sur-Yonne, département

de l'Yonne. Je n'ai que le temps de vous dire mille choses en montant en voiture.

« Souvenir à tous nos amis.

« M^{me} Berlin est un peu mieux.

« *A Madame de Custine, au château de Fervaques par Lisieux (Calvados).* »

Les Bertin étaient en effet du petit nombre d'amis qui se réunissaient autour de M^{me} de Custine. Ils rencontraient dans son salon sa belle-sœur, celle que, dans l'intimité, on nommait la Souris, Boissy d'Anglas, Fouché parfois. En dehors de Chênedollé, les anciens amis de Pauline de Beaumont furent éloignés par Chateaubriand de celle qui avait pris un instant la place demeurée vide dans son âme.

Le 10 octobre, il annonce de Villeneuve-sur-Yonne au « cher Corbeau » son départ pour Fervaques, et lui donne rendez-vous pour le 20. Il quitte en effet Joubert, lui laissant M^{me} de Chateaubriand.

Qu'avait-il dans la tête à ce moment-là ? Il fut à ce point maussade, durant son séjour, qu'un soir, en revenant d'une promenade en calèche, où il avait à peine ouvert la bouche, M^{me} de Custine, désespérée, croyant qu'elle était abandonnée, à la vue d'un fusil avec lequel il avait chassé le matin, fut saisie d'un mouvement de joie et de fureur, dit Chênedollé, et fut près de s'envoyer une balle en plein cœur.

Chateaubriand retournait quelques jours après en Bourgogne, où une douleur inattendue venait le saisir. M^{me} de Caud mourait dans l'isolement et la pauvreté, le 9 novembre, à Paris. Seul, le vieux Saint-Germain, le domestique de Pauline, avait suivi le cercueil de Lucile. Désormais René n'avait plus personne pour lui parler de sa jeunesse ; l'inspiratrice de son génie, celle avec qui il allait dans les bois de Combourg, pendant les nuits d'octobre, entendre le bruit du vent, l'enfant malade et mélancolique, au toquet d'étoffe noire, au long cou soutenu par un collier de fer garni de velours brun, n'avait même pas un tombeau à elle^[16]. Elle avait été jetée dans la fosse commune. Son frère ne fut pas seul à la pleurer. Chênedollé,

pendant trois mois, passa des jours entiers à bêcher la terre. Ce n'était qu'en fatiguant son corps qu'il rendait un peu de repos à son imagination malade.

IV.

L'empire, cependant, venait d'être constitué. Eloigné du monde officiel, Chateaubriand s'était confiné dans un petit appartement, au second étage, rue de Miroménil. Sous le charme poétique de la conception des *Martyrs*, il ébauchait, dans son cerveau hanté de rêves, les images de Velléda et de Cymodocée ; mais le travail ne pouvait que difficilement dissiper les tristesses et calmer les inquiétudes vagues dont il était sans cesse tourmenté. Il allait et venait de Fervaques à Villeneuve. Dans les années 1804 et 1805, il passa de longues semaines chez Joubert ; il travaillait et s'apaisait sous l'influence bienfaisante de cette haute et délicate conscience. Joubert lui conseillait de donner au bien les plus beaux noms, et au mal lui-même les plus adoucis, toutes les fois qu'on voulait apprécier les traitemens que nous ont faits les hommes ; et il lui rappelait Fénelon disant des bâtards de Lacédémone : « nés de femmes qui avaient oublié leurs maris absents pendant la guerre de Troie. »

Rien ne pouvait agir plus puissamment sur l'imagination de Chateaubriand que la conversation intarissable de ce noble ami, qui voulait faire passer le sens exquis dans le sens commun, et dont les pensées et les paroles avaient des ailes !

Quand il le quittait, Chateaubriand retrouvait M^{me} de Custine. Pendant l'hiver de 1805, il la fréquenta assidûment. Elle l'appelle familièrement *Colo*, tandis que dans la société de Joubert on le nommait *le Chat*, et M^{me} de Chateaubriand, qui avait des griffes, *la Chatte*. Delphine confie à Chênédollé qu'à Paris René vient la voir tous les jours ; mais Chênédollé, absorbé dans sa douleur, ne répond plus aux lettres qu'elle lui envoie.

« Paris, 18 janvier 1805.

« Je ne reçois plus de vos nouvelles, je ne sais que penser de votre silence, je crains que vous ne soyez malade ; j'attends votre petite note pour vous obtenir la permission de venir ici. (Il s'agissait d'un passeport à demander à Fouché.) *Colo* vous a écrit. Il dit que sa lettre était charmante et

que vous devez en être enchanté. Il vous attend, il vous aime, il parle de vous souvent. Je voudrais bien vous voir ici, ou du moins savoir pourquoi vous ne venez pas.

« Ce n'est pas bien à vous de prendre les mauvaises manières de votre ami ; je suis sérieusement fâchée, mais peut-être êtes-vous malade ? Alors je suis toute pitié, tout émoi, je pardonne tout et demande au moins un détail exact de vos souffrances et de vos projets.

« Adieu, mes amis partent souvent de vous et vous désirent.

« *La Souris* n'est pas encore à Paris. »

M^{me} de Custine ne savait pas la peine secrète qui rongait le cœur de Chênédollé. Il n'avait osé confier à personne qu'à Guéneau de Mussy son désespoir silencieux et farouche. M^{me} de Custine n'avait pas connu Lucile ; elle ne devinait pas que Chênédollé, dans son deuil, avait rompu tout commerce épistolaire ; mais elle ne se décourageait pas de ses sauvageries.

« Mais, mon Dieu, que devenez-vous donc ? lui écrit-elle encore le 16 mars 1805 ; plus un mot de vous, plus un souvenir, pas même une jérémiade ; je préfère tout à votre silence. Oh ! si vous ne venez pas à Paris, promettez, jurez de venir à Fervaques longtemps cette année ! Jurez de me dédommager et de ce silence et de cette absence ! Mais que vous arrive-t-il donc ? Pourquoi singez-vous ainsi *Colo* ? Changez, croyez-moi, de manière d'être, si vous voulez lui ressembler en tout ; car, depuis que je suis ici, il est mieux. Je ne suis pas heureuse, mais je suis un peu moins malheureuse. Est-ce pour cela que vous ne me donnez pas signe de vie ? Je vous ai écrit une longue lettre qui est restée sans réponse ; comme je crains que celle-ci n'ait le même sort, je vais la faire très courte. Adieu, croyez à mon amitié, puisqu'elle résiste même à votre oubli. »

Dans cette plainte discrète et touchante : « Je ne suis pas heureuse, mais je suis un peu moins malheureuse, » que de révélations ! Pour que Chênédollé gardât un silence aussi obstiné, il fallait que sa douleur fût bien profonde ! Chateaubriand essaie aussi de la dissiper. Dans cet échange de paroles tristes, c'est M^{me} de Custine qui apporte dans sa mélancolie le plus de mesure et de résignation ; son caractère grandit en même temps que son

cœur s'élève. Voici la lettre que René écrivait de son côté, le 12 janvier 1805, au *cher Corbeau* :

« J'ai votre portrait. Vous jugez s'il me fait plaisir. Les gens qu'on aime étant presque toujours éloignés de nous, au moins que leur image les fixe sous nos yeux, comme ils sont dans notre cœur... Je vous attends ; votre lit est prêt. Ma femme vous désire ; nous irons nous ébattre dans le bois, rêver au passé et gémir sur l'avenir. Si vous êtes triste, je vous préviens que je n'ai jamais été dans un moment plus noir. Nous serons comme deux cerbères aboyant contre le genre humain. Venez donc le plus tôt possible ! M^{me} de Custine doit vous avoir un passeport ; venez ! Le plaisir que j'aurai à vous embrasser me fera oublier toutes mes peines.

« Mille tendres amitiés,

« Rue de Miroménil, n° 119. »

Chênédollé s'était relevé de son abattement, mais n'était pas venu à Paris. Il s'était décidé à confier sa peine à la femme aimable qui ne s'expliquait pas son mutisme. Elle reprend dès lors sa correspondance avec lui ; elle ne peut montrer qu'à lui le déchirement de son cœur. Elle aime plus que jamais ; et, plus que jamais, elle est délaissée.

« Ce 28 mars 1805.

« Je suis vraiment bien touchée de vos chagrins. Je vous pardonne votre silence, je serai heureuse de vous revoir et de broyer du noir avec vous ; mais ce que j'ai peine à vous pardonner, c'est que vous ne me dites rien de Fervaques. Vous ne me promettez pas d'y venir, et longtemps. Notre ami dit qu'il y passera six semaines, mais je ne suis pas femme à prendre à ces choses-là. Je suis plus folle que jamais ; je l'aime plus que jamais, et je suis plus malheureuse que je ne peux dire.

« *La Souris* arrive dans quelques jours. Il semble réellement que vous vous donniez rendez-vous, mais arriverez-vous ? j'espère que je serai une des premières à apprendre cette bonne nouvelle. *Le Génie* (Chateaubriand)

se réjouit de vous voir. Il prend part à vos douleurs, et, lorsqu'il parle de vous, on serait tenté de lui croire un bon cœur. »

Le trait de la fin restera.

M^{me} de Custine quitte Paris et retourne à Fervaques : il y a une accalmie dans ses souffrances morales. Il semble que Chateaubriand ait adouci son humeur. Delphine fait entendre un petit cri de joie à l'oreille de son confident habituel, qui ne sourit ni de sa peine ni de son bonheur d'un jour, et qui ne les raconte pas aux indifférents.

Chateaubriand devait la quitter pour un voyage en Suisse ; il y renonce, et elle bat des mains. Cette avant-dernière lettre est du 21 juillet 1805 :

« Je suis fière aujourd'hui, et si vous étiez ici, vous me trouveriez impertinente, comme vous dites quelquefois. À tout-cela, vous devriez deviner qu'il n'y a plus de voyage en Suisse ; et qu'au lieu de tout cela, *Colo* est ici depuis hier, qu'il vous désire, que nous serons tous charmés de vous voir ; que, comme à son ordinaire, il dit qu'il ne restera que quelques jours. Aussi, si vous voulez le trouver encore ici, aussitôt ma lettre reçue, mettez-vous en marche et arrivez le plus tôt que vous pourrez.

« *La Souris* doit venir ; mais elle n'arrive pas. Après le départ de *Colo*, j'irai sûrement à Cusson^[17]. Il dit qu'il reviendra cet automne. Vous reviendrez aussi, n'est-ce pas ? Allons, venez ! Vous me dites que vous serez ici dès que je le voudrai ; ma volonté est bien entière. Aussi je compte sur votre arrivée ; *Colo* veut vous écrire à présent, et moi je veux pouvoir vous parler bientôt. »

Sur la même page. Chateaubriand écrit en *post-scriptum* :

« Vous savez peut-être, mon cher ami, que le voyage de Suisse est manqué, du moins pour moi ! Je suis à Fervaques, j'y suis pour quinze jours : vous seriez bien aimable d'y venir. Nous tâcherons de nous rappeler ces vers que vous me demandez. Venez donc, mon cher ami, nous parlerons de notre automne. Mais venez vite, car vous ne me trouverez plus,

« Je vous embrasse.

« Tout à vous. »

Ce fut la dernière fois qu'ils se rencontrèrent à Fervaques. Si le voyage de Suisse était manqué, un autre se préparait qui devait mettre fui à toutes les tendresses.

On sait de la bouche même de Chateaubriand ce qu'il allait chercher en Grèce et à Jérusalem. Ce n'étaient pas seulement des images, dont il avait besoin pour *les Martyrs* ; ce n'était pas non plus en croisé du moyen âge, avec les dispositions du repentir, qu'il allait s'agenouiller au tombeau du Christ. Une troisième et spirituelle enchanteresse devait l'attendre à son retour à l'Alhambra ; c'était de la gloire « pour se faire aimer » qu'il espérait trouver à Sparte, à Memphis, à Carthage, et apporter aux pieds de sa nouvelle idole.

Le 8 février 1806, il annonce son voyage à Chênedollé :

« Je partirai dans le courant d'avril pour l'Espagne (il fit le grand tour par l'Orient), où je resterai tout au plus deux mois. J'irai voir les antiquités mauresques ; jusque-là, je suis à votre service. Venez débarquer chez moi, vous ferez grand plaisir à M^{me} de Chateaubriand. Joubert est ici. Tout le monde sera charmé de vous voir. Le poème est-il fini ? Quand l'imprimons-nous ?

« Je parle tous les jours de vous à M^{me} de Custine. Venez donc, mon cher ami ! Vous savez combien les premiers jours du printemps sont beaux à Paris et combien nous vous aimons. »

Il s'agissait du *Génie de l'homme* qu'on ne lit plus, de ce poème qui, parmi les lettrés du temps, soulevait ce grave problème qui nous fait aujourd'hui sourire : *Esménard est-il supérieur à Chênedollé*.

L'œuvre de Chênedollé ne parut qu'en 1807, mais elle était achevée en 1806, et il donna lecture de deux chants chez M^{me} de Custine devant quelques amis. Avec sa délicatesse habituelle, il n'avait pas voulu être le premier à lui annoncer le long voyage de son ami. Elle l'apprit de la bouche même de Chateaubriand. Il était allé en juin lui dire adieu à Fervaques.

C'est alors qu'elle écrit à Chênédollé cette dernière lettre qui clôt, avec leur correspondance, tout un passé affectueux.

« Fervaques, ce 24 juin 1800.

« Enfin, je reçois de vos nouvelles ; j'y avais réellement renoncé. C'était si bien fini, que vous n'avez rien su et que vous ne savez rien de rien. *Le Génie* est ici depuis quinze jours ; il part dans deux, et ce n'est pas un départ ordinaire, ce n'est pas pour un voyage ordinaire non plus. Cette chimère de Grèce est enfin réalisée. Il part pour remplir tous ses vœux et pour détruire tous les miens. Il va enfin accomplir ce qu'il désire depuis si longtemps. Il sera de retour au mois de novembre, à ce qu'il assure. Je ne puis le croire. Vous savez si j'étais triste, l'année dernière ; jugez donc de ce que je serai cette année. J'ai pourtant pour moi l'assurance d'être mieux aimée ; la preuve n'en est guère frappante : il part d'ici dans deux jours, et, le 1^{er} juillet, pour un grand voyage. Je ne vous engage donc pas à venir à présent, mais si dans le courant de l'été, vous vous en sentez le courage, vous me ferez plaisir ; et d'après ce que vous venez d'apprendre, vous serez, je pense, rassuré sur l'effet que pourrait faire votre tristesse. Je vous quitte, car vous savez dans quelles angoisses je dois être ; je ne puis causer plus longtemps.

« La chère *Souris* est ici aussi.

« Tout a été parfait depuis quinze jours, mais aussi tout est fini. »

Son instinct de femme ne la trompait pas. Elle avait appris à connaître dans Chateaubriand ce quelque chose d'inquiet et de vague qui le portait incessamment aux chimères, et ce désaccord entre les buts avoués et les buts secrets. Tout était bien fini, en effet, et si elle eût espéré dans les heures où elle rêvait, le ramener au temps où il attendait fiévreusement les billets apportés par M^{lle} de Saint-Léon, les faits devaient brutalement faire évanouir ces illusions.

Chateaubriand quittait la France le 13 juillet 1806, impatient « d'aller mêler ses délaissemens aux ruines d'Athènes, ses pleurs aux larmes de Madeleine, » impatient surtout de rejoindre celle dont il était alors passionnément épris, et qui réunissait aussi, au dire de la duchesse de

Duras^[18], tout ce que la beauté, la grâce, l'esprit, l'élégance des manières pouvaient inspirer d'admiration.

M^{me} de Custine ne se consola jamais : elle ne cessa pas d'aimer celui qui l'avait rendue si malheureuse. Elle resta son amie fidèle, lui parlant avec une sincérité qu'il ne rencontrait pas à un même degré dans ses autres affections, ne lui ménageant ni ses critiques, ni ses conseils.

Son amitié pour Chênédollé fut non pas refroidie, mais de plus en plus silencieuse. Nommé, par Fontanes, professeur de littérature à Rouen, puis, deux ans après, fixé dans son pays natal, comme inspecteur de l'académie de Caen, Chênédollé, épousa, en 1810, M^{lle} de Banville. Il venait rarement à Paris et plus du tout à Fervaques. L'amour des champs, la paix domestique, le culte des souvenirs, lui avaient fait peu à peu oublier ses tristesses^[19].

Delphine croyait avoir connu successivement toutes les douleurs humaines, et pourtant d'autres encore lui étaient réservées.

V.

Elle touchait à cet âge de trente-sept ans qu'une belle dame du xviii^e siècle considérait comme la limite des folies du cœur. Son intimité avec sa mère, ses visites à sa belle-sœur, la campagne et surtout son goût développé pour la peinture, occupent désormais sa vie. Elle copiait les grands maîtres ; elle en imitait si bien le coloris et la vigueur, qu'entrant un jour dans son atelier, M^{me} Vigée-Lebrun prit la copie pour l'original.

Son fils nous apprend qu'elle s'enfermait chaque jour de midi à cinq heures et qu'elle n'aimait plus le monde. « Il l'intimidait, l'ennuyait et la dégoûtait. Elle en avait vu le fond trop vite. Son expérience précoce lui avait donné la philosophie du malheur^[20]. » Elle était, du reste, du cercle restreint d'opposans à la fortune de Bonaparte ; son royalisme ne se dissimulait pas. Depuis la mort du duc d'Enghien, elle n'avait plus mis le pied à La Malmaison, elle ne voulait plus revoir Joséphine devenue impératrice. Tant que Fouché dirigea la police, elle n'eut à subir aucun tracas. Il ne devait plus en être de même avec Savary : n'était-elle pas, au reste, ouvertement l'amie de M^{lle} de Staël ? Son frère, Elzéar de Sabran,

n'était-il pas un des fidèles de Coppet ? Il n'en fallait pas tant pour porter ombrage au duc de Rovigo.

Pendant l'absence de Chateaubriand, elle s'inquiète de ses nouvelles ; il ne lui écrivait pas. Elle savait que M^{me} de Chateaubriand le pleurait déjà comme mort. Elle se rend chez elle en suppliante ; et dans une lettre à Joubert, du 14 août 1806, *la Chatte* maligne se plaint des assiduités de M^{me} de Custine^[21].

Le voyageur revient en mai 1807. Il avait passé trois mois en Espagne avec la spirituelle M^{me} de Mouchy. « Que de malheurs ont suivi ces jours mystérieux ! Le soleil les éclaire encore. » Ainsi parlent les *Mémoires d'outre-tombe* ; et, en 1828, alors qu'il était ambassadeur à Rome, il écrit à M^{me} Récamier : « Nous avons eu un petit *ricevimento* ; l'ambassadrice d'Autriche est charmante et chante aussi. Elle ressemble à la pauvre M^{me} de Mouchy ; aussi ne puis-je la regarder sans une vraie peine. » La fierté blessée, le malaise d'un cœur mal avec lui-même et cependant trop haut pour rien exiger, suivant l'expression de M^{me} de Duras, devaient égarer sa raison. Il semble que la fatalité antique poursuive toutes les adorables victimes de René.

À peine de retour, il s'était rendu à Villeneuve-sur-Yonne et avait repris le travail avec ardeur. Il rapportait une riche collection d'images et de métaphores pour achever *les Martyrs*.

Il lut, chapitre par chapitre, à ses amis, sa nouvelle œuvre, celle qu'il préférait. Au nombre de ses auditeurs habituels, nous ne voyons pas M^{me} de Custine ; une seule femme était de toutes les réunions et appartenait à la petite société, c'était l'ancienne amie de Pauline de Beaumont, M^{me} de Vintimille.

On se rappelle que Joubert avait reporté sur elle ses tendresses exquises. Même quand il fut mort au monde, indifférent à presque tout ce qu'il voyait, ne comprenant, presque plus rien aux choses ni aux hommes, le souvenir de M^{me} de Vintimille le ranimait. On sait qu'il n'oublia jamais le jour de Sainte-Madeleine. Sa chambre, ce jour-là, était parée de tubéreuses, les fleurs préférées de son amie. Il lui envoyait, chaque année, pour étrennes, un livre coquettement relié qu'il mettait de longs mois à chercher ;

et, comme tout est délicat avec une âme aussi pure que celle de Joubert, on ne peut pas, en parlant de M^{me} de Vintimille. oublier le cadeau de ce petit Pétrarque dont la reliure était couleur de bois d'oranger, les signets des rubans du plus beau blond, et les dorures un peu passées. « Enfin, lui écrivait-il, tout annoncée que, dans son origine, ce livre fut destiné à la plus piquante des blondes. J'ai dans la tête qu'on le relia pour vous, qu'il vous a appartenu, qu'il vous fut volé ou que vous le perdîtes et que je vous le rends. Je me suis dit dans mes conjectures qu'il vous fut donné il y a longtemps ; que, par conséquent, celui qui vous le donna put vous aimer dès sa jeunesse ; et c'est un bonheur que je lui envie. Je me dis que, s'il vit encore, il vous aime toujours. »

Que n'eût pas donné M^{me} de Custine pour recevoir de Chateaubriand une lettre pareille ! Elle n'était pas davantage des soirées de Méréville. M^{me} de Laborde, sœur de M^{me} de Vintimille, accueillait dans cette superbe demeure Chateaubriand pendant les étés de 1807 et de 1808, où il était tout enfiévré par la création des *Martyrs*. Ce fut dans le petit enclos qu'il venait d'acheter, — *La Vallée aux loups*, — que Chateaubriand lut d'abord à la petite société son poème nouveau. Très docile à la critique de ses amis, il supprimait ou modifiait des pages entières, suivant leurs conseils. Il avait renouvelé sous les ombrages de Méréville, pour plaire à M^{me} de Laborde, ces lectures devant un cercle de femmes choisies, M^{me} de Pastoret, M^{me} de Lévis. La timidité de M^{me} de Custine l'eût écartée de ces réunions mondaines.

Chateaubriand, très gâté dans les cercles aristocratiques, voulut s'acquitter vis-à-vis de M^{me} de Laborde d'une dette d'amabilité.

Il faillit, qui ne le sait ? payer de sa liberté l'article publié, le 4 juillet, dans *le Mercure*, sur le voyage pittoresque de M. de Laborde en Espagne. Sa course récente en Grèce et en Orient avait éveillé en lui certains accens généreux. Il ne put, malgré l'avis de Joubert, les étouffer ; et quelques phrases comme celle-ci : « c'est en vain que Néron prospère. Tacite est déjà né dans l'empire, » irritèrent violemment Napoléon.

La lettre de Joubert, du 1^{er} septembre 1807, rend un compte fidèle de cet incident :

« Le pauvre garçon a eu pour sa part d'assez grièves tribulations. L'article qui m'avait mis tant en colère est resté quelque temps suspendu sur sa tête, mais à la fin le tonnerre a grondé, le nuage a crevé et la foudre en propre personne a dit à Fontanes que si son ami recommençait, il serait frappé. Tout cela a été vif, même violent, mais court. *Aujourd'hui tout est apaisé, mais on a grêlé sur le Mercure.* »

Ce journal, dont Chateaubriand s'était rendu acquéreur, fut supprimé.

Nous n'aurions pas rappelé cet événement, si M^{me} de Custine, dont l'affection restait toujours vigilante, n'avait pas été aussi pour quelque chose dans cette modération relative. Elle alla voir Fouché, qui n'avait pas cessé d'être son ami personnel. Grâce à lui, grâce aussi à Fontanes, le coup que l'empereur voulait porter à Chateaubriand fut atténué.

Pendant tout le temps que le manuscrit des *Martyrs* passa aux mains de la censure, le dévoûment de M^{me} de Custine se fit toujours sentir ; mais ces corrections, ces suppressions, quoique faites à l'amiable, irritaient, non sans raison, Chateaubriand. Au mois de novembre 1808, il lui écrit :

« Ah ! bon Dieu ! Pardon ! Je viens d'achever les affaires de l'imprimeur. J'ai été pour vous voir jusqu'aux Champs-Élysées. Cinq heures étaient passées, et je suis revenu recevoir d'autres billets que j'attendais. Demain matin à déjeuner je serai chez vous.

« Je vous écris à table. Ne vous plaignez pas. Vous n'avez pas de raison de vous plaindre.

« Encore une fois, mes tristes affaires me désolent^[22]. »

Le surlendemain, son humeur change.

Un billet à M^{me} de Custine lui annonce que la publication des *Martyrs* aura lieu sans encombre, grâce « au grand ami. »

« C'est pour le livre succès complet ; point de censure, grandes louanges, honneurs, flatteries, tout à merveille. Le grand ami, un homme divin !

« À demain, chère. »

Ce grand ami est bien Fouché, encore ministre de la police, et qui ne fut disgracié qu'en 1810. Une autre lettre de Chateaubriand ne laissera aucun doute sur cet épisode de sa vie littéraire.

Si les *Martyrs* purent paraître en mars 1809, il ne fut pas moins prescrit à la presse d'attaquer à fond l'ouvrage. L'ordre était d'autant plus facile à exécuter, que, par-dessus la censure, un décret impérial avait confisqué la propriété des journaux, détruit toute liberté d'appréciation littéraire, et même assigné, sur le produit des abonnements, des pensions distribuées à des hommes de lettres ou à des fonctionnaires de la police, suivant le degré de la faveur dont ils jouissaient à la cour. Le *Journal des Débats*, fondé par les Bertin, qui avaient salué avec tant de sympathie le début glorieux de Chateaubriand, était ainsi devenu un fief héréditaire.

Les rancunes impériales trouvèrent dans Hoffmann, le spirituel auteur des *Rendez-vous bourgeois*, un interprète mordant, n'ayant d'aucune manière le sentiment poétique des beautés des *Martyrs*. Il mit en pièces les parties faibles ou bizarres de la composition et des caractères. Pour apprécier le ton de ses deux articles, il suffira de citer quelques lignes ^[23] :

« Je ne reconnais pas souvent dans *les Martyrs* l'auteur qui a comparé une croix posée sur la tombe d'une jeune vierge au mât d'un vaisseau naufragé, mais celui qui s'est étonné de la quantité de larmes que contiennent les yeux des rois et qui s'est écrié : « Orage du cœur, est-ce une goutte de votre pluie ?.. » C'est dans l'Armorique qu'il arrive à notre héros une aventure bien romanesque, et où il succombe à une tentation si attrayante et si naturelle que je ne me sens pas le courage de le gronder. Qui de nous serait assez barbare pour repousser une jeune vierge, belle comme l'Amour, et de plus druidesse, prophétesse, prêtresse et se croyant sorcière ?..

« Ce prétendu poème est le mauvais ouvrage d'un homme qui a un grand talent. »

Chateaubriand répond à M^{me} de Custine, plus affligée que lui des articles d'Hoffmann :

« Je n'ai pu aller chez vous, parce que j'ai couru pour affaires. Le grand ami (Fouché) s'est joué de nous. L'ordre d'attaquer vient de lui, vous pouvez en être sûre.

« Eh bien ! il n'y a pas grand mal, l'article est bête et ridicule, et il y a tant de louanges d'ailleurs que je souhaite n'avoir jamais pire ennemi. Je vous verrai demain à déjeuner.

« Vous êtes bonne et aimable, tranquillisez-vous ! Je ne fais que rire de cela. Cela m'amuse d'être attaqué littérairement par ordre et par un mouchard. »

On ne peut s'empêcher de jeter un regard en arrière et de se rappeler les articles de l'abbé Morellet sur *Atala*, et surtout ceux de Ginguené, lorsque parut le *Génie du christianisme*. M^{me} de Beaumont en était malade ; ses amis étaient obligés de les lui cacher. Quand on a eu le bonheur, pendant toute sa vie, d'inspirer de telles affections, a-t-on bien le droit d'étaler avec tant d'affectation le vide de son âme ?

Les critiques d'Hoffmann, auxquelles M^{me} de Custine était si sensible, et que Chateaubriand, au risque de réveiller les haines assoupies, prenait la peine de réfuter, dans les notes accompagnant la seconde édition de son livre, eurent, au milieu du silence de l'empire, un grand retentissement. Les stances célèbres de Fontanes nous disent bien le découragement dans lequel René était plongé. Autour de lui ses amis avaient espéré que le succès des *Martyrs* serait plus complet. L'enthousiasme était sincère parmi eux ; et il y en avait, comme Ballanche, dont l'imagination avait été tellement émue par la douceur de certaines phrases, par exemple, par ce chant mélodieux : u Légers vaisseaux de l'Ausonie, fendez la mer calme et brillante, » qu'ils ne pouvaient prononcer le nom de Cymodocée sans que leurs yeux se remplissent de larmes. Chênedollé, au contraire, avait dit judicieusement à M^{me} de Custine : « Chateaubriand ne peut se flatter de faire, avec ses *Martyrs* le même bruit, d'exciter le même délire qu'avec le *Génie du christianisme*. Il ne peut que confirmer sa réputation et non l'augmenter. Il ne peut espérer que de conquérir définitivement l'estime des gens de goût, de leur arracher cet aveu : nous avons raison. Au moment où le *Génie du christianisme* parut, l'envie n'avait pas encore eu le temps de prendre ses mesures ; on aime à caresser le talent à son aurore ; plus tard, on se venge

sur une réputation faite de l'enthousiasme et de l'admiration qu'on a employés à la faire. »

Quelque profondes que fussent ses blessures d'amour-propre, une douleur plus vive vint en ce temps-là inopinément le saisir. Son parent, du même nom que lui, Armand de Chateaubriand, demeuré hors de France, s'était imprudemment engagé comme correspondant des princes, à débarquer sur les côtes de Normandie. Depuis treize jours, il était au secret. Chateaubriand en fut instruit. Il supplia M^{me} de Custine de l'accompagner chez Fouché. Elle ne s'y refusa pas. Fouché nia qu'Armand eût été arrêté. Plus tard, quand il fut obligé d'en convenir, il dit qu'il avait voulu cacher son arrestation^[24].

Le vendredi-saint de l'année 1809, Armand de Chateaubriand et ses deux coaccusés, le comte de Goyon et un domestique nommé Quintal, furent conduits à la place de Grenelle pour être exécutés.

Averti au dernier moment, René voulut accompagner son camarade, son parent, sur son dernier champ de bataille. Il ne trouva pas de voiture et courut à pied à la plaine de Grenelle. Il arriva tout en sueur, une seconde trop tard. Armand gisait contre le mur d'enceinte de Paris, la tête fracassée. Un chien de boucher léchait son sang et sa cervelle^[25]. René suivit la charrette qui conduisit le corps d'Armand au cimetière de Vaugirard.

À son retour, il laissa, en passant chez M^{me} de Custine, ce billet plus éloquent dans sa brièveté qu'une oraison funèbre :

« J'arrive de la plaine de Grenelle. Tout est fini. Je vous verrai dans un moment. »

Astolphe de Custine assure qu'il apportait à sa mère un mouchoir trempé dans le sang du malheureux Armand.

La vie de M^{me} de Custine dans ces premières années de l'empire est tellement mêlée à la vie de Chateaubriand, qu'il est impossible aussi de passer sous silence le succès de l'*Itinéraire*.

Si *les Martyrs* avaient été moins bien reçus du public, le récit du voyage de Chateaubriand en Grèce et en Orient n'eut que des admirateurs, et Napoléon, se promenant dans la galerie du Louvre, dit autour de lui : « Pourquoi Chateaubriand n'est-il pas de l'Institut ? » Il était nommé

quelque temps après à l'Académie française, en remplacement de Marie-Joseph Chénier.

L'orage qui sortit du discours de réception a été raconté partout ; les amis de Chateaubriand se communiquèrent des copies. M^{me} de Custine en avait une : elle la prêta à sa mère, à sa belle-sœur, et l'envoya à son frère, à Coppet, pour M^{me} de Staël. Cette copie figure dans les documens que M^{me} de Custine avait précieusement conservés ; nous l'avons tenue entre les mains, avec une feuille de laurier rose cueillie sur le tombeau de Virgile par René.

Ce fut l'époque où le talent de Chateaubriand atteignit son apogée. À l'aisance avec laquelle il portait alors tant de dons brillans, on reconnaissait aisément qu'il était de « ces hommes divins qui chantent les dieux sur la lyre. » Les passions de la politique n'avaient pas encore altéré certaines qualités de bonhomie qui faisaient de lui, quand il le voulait, l'imagination la plus souverainement aimable de son temps ; néanmoins, les dernières années de l'empire étaient tellement lourdes, qu'une crise se préparait dans son esprit. Il était prêt à écrire contre le colosse qui s'écroulait le redoutable pamphlet *Bonaparte et les Bourbons*.

M^{me} de Custine partageait de plus en plus ses sentimens d'opposition. Fouché n'était plus à la police pour la protéger ; voulant se soustraire aux menaces de Savary, elle fit avec son fils, en 1811, un voyage en Suisse et en Italie ; elle désirait surtout connaître Rome. Tout ce que lui avait dit Chateaubriand de la ville éternellement triste et de la campagne romaine lui montait au cœur. On ne l'a point vue, lui répétait-il, quand on n'a pas parcouru les rues de ses faubourgs mêlées d'espaces vides, de jardins pleins de ruines, d'enclos plantés d'arbres et de vignes, de cloîtres où s'élèvent des cyprès et des palmiers. Il n'y avait pas de petit chemin entre deux haies qu'il ne connût mieux que les sentiers de Combourg.

Arrivée à Rome, M^{me} de Custine y passa l'hiver et s'y forma bien vite une société charmante.

Rome était encore la patrie de toutes les âmes en deuil, la seule ville qu'on ne voulût point quitter. M^{me} de Custine vit tous les lieux que la voix de René lui avait décrits, jusqu'au petit chemin derrière Saint-Jean-de-Latran. « La vieille reine, superbe sous ses ruines, » enchaînait le cœur de

Delphine rien qu'avec quelques pans de murs, une plaine que hantait la fièvre et des fondrières où trébuchaient les chevaux. Elle se promena, elle aussi, sur la Voie Appienne, jusqu'au mausolée de Cœcilia Metella. Qui sait si elle n'alla pas à Saint-Louis, s'agenouiller sur la tombe de Pauline de Beaumont ?

Bien qu'elle eût quarante ans et que toutes les mélancolies de la vie se fussent gravées sur son front, la pureté de ses traits, l'élégance de sa personne, avaient frappé Canova. Il aimait en elle le sens artistique, si rare alors chez les femmes françaises, et que l'école romantique allait développer. M^{me} de Custine était attirée par la naïveté d'esprit du grand sculpteur. Ses récits vénitiens la charmaient^[26].

Un jour, son fils lui dit : « Savez-vous, avec votre imagination romanesque, que vous seriez capable d'épouser Canova ! — Ne m'en défie pas, répondit-elle ; s'il n'était pas devenu marquis d'Ischia, j'en serais tentée. »

Il ne faut voir là qu'un propos sans importance, qui ne répondait chez M^{me} de Custine ni à un sentiment durable, ni à un désir sérieux de changer de nom.

VI.

Quand elle rentra en France et qu'elle revit Chateaubriand, M^{me} de Custine ne pouvait même plus espérer qu'elle serait, comme avant, la confidente de ses projets et de ses peines, la conseillère de tous les jours.

À la fin de l'été de 1809, il avait loué un appartement rue Saint-Honoré, au coin de la rue Saint-Florentin. Ce fut dans cette maison, chez M. de Las Cases, qu'il fit plus tard la connaissance de la duchesse de Duras ; et son salon devint le sien, jusqu'au jour où M^{me} Récamier ouvrit à l'idole le temple de l'Abbaye-aux-Bois^[27].

M^{me} de Custine essaya vainement de lutter par son intelligence, par son esprit ; elle ne put contre-balancer l'influence souveraine de l'auteur d'*Ourika*.

La duchesse de Duras avait quelques années de moins que Delphine de Custine. Son père, le comte de Kersaint, avait été un de nos plus vaillans

hommes de mer, en attendant qu'il devînt, sous la révolution, un intrépide citoyen. Député à la Convention, il avait, dans le procès du roi, voté pour l'appel au peuple et contre la mort. Quand Louis XVI fut condamné, le 18 janvier, Kersaint demanda courageusement la parole, et rappelant son vote au milieu des murmures : « Je veux, ajouta-t-il, épargner un crime aux assassins, en me dépouillant moi-même de mon inviolabilité ; je donne ma démission et je dépose une lettre contenant les motifs de cette résolution entre les mains du président. »

Sa lettre disait nettement qu'il lui était impossible de « supporter la honte de s'asseoir dans l'enceinte de la Convention avec des hommes de sang, alors que leur avis, précédé de la Terreur, l'emportait sur celui des gens de bien. » Il avait été mandé à la barre le 22 janvier. La Convention avait passé à l'ordre du jour sur sa démission. Arrêté le 25 septembre 1793, à Ville-d'Avray, Kersaint avait reconnu hautement, dans son interrogatoire, qu'il ne pouvait plus délibérer avec des hommes qui avaient voté la mort de Louis XVI. Il n'en fallait pas tant pour le faire envoyer à l'échafaud. Il y était monté résolument, le 5 décembre.

Sa fille avait reçu de lui une âme ardente, capable de sentimens énergiques et d'indignations généreuses. Elle devait garder, même sous la restauration, alors que son salon était dans tout son éclat, une attitude libérale. Bien qu'elle eût épousé à Londres, pendant l'émigration, l'un des représentans les plus attitrés de l'aristocratie française, le monde royaliste ne lui pardonnait pas d'être la fille d'un girondin ; sa situation dans son milieu était souvent difficile, quand elle n'était pas fausse. Elle ressemblait à M^{me} de Staël de taille et de figure, et ne négligeait, dit-on, aucun effort pour rendre cette ressemblance plus frappante^[28].

Elle vivait sous l'empire, retirée dans son château d'Ussé, se consacrant entièrement à ses deux filles dignes d'elle ; pour compléter leur éducation, la duchesse de Duras se décida, vers la fin de 1811, à rentrer à Paris. Chateaubriand avait fort envie de la connaître ; il avait entendu parler d'elle chez M^{me} de Laborde, à Méréville. Dans ses jours de misère, il avait passé près d'elle à Londres sans l'avoir rencontrée. Il savait qu'elle était une de ses admiratrices passionnées. M. le duc Victor de Broglie, qui a tracé de cette femme à l'esprit délicat et distingué un portrait dans lequel il nous la

montre douée d'un cœur sensible et « vivant dans une méfiance, par malheur trop bien fondée, de ses agrémens personnels, » raconte qu'en plein régime impérial, ayant eu l'honneur de passer deux jours au château d'Ussé, où M^{me} de Duras résidait avec son mari et ses enfans, elle lui lut, avec un enthousiasme qu'il partageait sincèrement, le fameux article du *Mercur* qui pensa faire arrêter son auteur.

On juge, dès lors, combien des rapports d'intimité s'établirent facilement entre elle et Chateaubriand. Dans la société de M^{me} de Duras, il prit vite le premier rang. Elle lui permit de l'appeler sa sœur, et elle lui servit plus d'une fois de secrétaire pour écrire sous sa dictée. Ce ne fut plus désormais à Fervaques que René alla passer ses automnes, Villeneuve-sur-Yonne fut aussi négligé ; mais Joubert était un philosophe à qui il semblait, en pensant à un ami, que le monde est plein d'aimans qui se tournent leurs pôles et d'antipathies qui se donnent la main. M^{me} de Custine ne prit pas aussi facilement son parti. Elle ne pouvait pas rivaliser avec la fastueuse existence de M^{me} de Duras, avec l'influence politique de son salon ; elle resta l'amie désintéressée, ayant le cœur blessé et ne se plaignant plus.

Cependant, les événemens qui se précipitaient allaient, dans la période de transition, amener M^{me} de Custine à jouer un rôle qu'elle ne recherchait pas, celui d'être la confidente du principal acteur de la seconde restauration.

Dès 1812, le mécontentement, les inquiétudes se manifestaient, surtout parmi les fonctionnaires de l'empire. Placés plus près du pouvoir, ils voyaient mieux que le vulgaire la folie des projets de Napoléon et l'impossibilité du succès. « Il paraît bien fort ! disait, en août 1812, le ministre Decrès à M. Pasquier ; eh bien ! il est perdu. » Les excès du despotisme dépassaient toute mesure. Le pouvoir judiciaire lui-même n'était plus respecté. Par une série de mesures audacieuses, l'empereur avait mis ce pouvoir sous sa dépendance absolue. Un sénatus-consulte venait d'annuler une déclaration du jury d'Anvers et de renvoyer devant une autre cour, jugeant sans jury, non-seulement les accusés, mais encore les jurés qui les avaient acquittés.

Le frère de M^{me} de Custine, Elzéar de Sabran, fut un exemple de ces violations du droit si fréquentes alors. On sait qu'il n'avait pas cessé d'être l'ami de M^{me} de Staël ; une lettre qu'il lui écrivait fut interceptée et tomba

entre les mains de la police impériale. Enfermé à Vincennes, sans jugement, par les ordres de Savary, Elzéar en sortit au bout de quelques mois, grâce aux démarches du maréchal Oudinot, ami de sa sœur, et fut exilé à 50 lieues de Paris.

On se rend aisément compte de la violence des antipathies que le régime impérial accumulait dans le cœur de M^{me} de Custine. Aussi quand, en janvier 1814, les armées étrangères, surmontant l'effroi que leur inspiraient nos vieilles frontières, eurent débordé dans nos provinces de l'Est, quand le cercle formé autour de Napoléon se resserra de plus en plus, M^{me} de Custine fut une des femmes du faubourg Saint-Germain qui accueillirent avec le plus d'ardeur la pensée d'une restauration de la maison de Bourbon. Elle avait au premier moment fui les périls de l'invasion et s'était réfugiée à Berne (février 1814) ; Astolphe l'avait quittée pour rejoindre le comte d'Artois et s'efforcer d'être attaché à sa personne. Il écrivait à sa mère, le 25 mai : « Reviens ! On se fait de toi une si grande idée que tu aurais beaucoup de crédit. La duchesse d'Angoulême a parlé de toi à plusieurs personnes. » Delphine se décida à revenir à Paris et elle reprit son titre de marquise qu'elle avait négligé, se contentant sous l'empire d'être la comtesse de Custine. Son fils l'avait déterminée à cette résolution. Certes, elle était royaliste ; mais il n'y avait dans ses opinions rien de violent ni d'agressif. Elle n'approuva pas l'entrée que fit, la torche à la main, Chateaubriand dans la politique.

Son pamphlet *Bonaparte et les Bourbons*, publié dans les premiers jours d'avril et qui eut tant de retentissement, répondait aux passions du moment sans aucun doute ; mais, par ses imprécations outrées et ses apologies sans mesure, il n'avait pas la complète adhésion de M^{me} de Custine. Elle restait par son éducation, par son bon sens, par son expérience, très bonne royaliste constitutionnelle, en-deçà des haines de l'émigration, et elle pensait que Chateaubriand, par ses intempérances, amoindrissait en lui la raison et la dignité du publiciste. Il avait, en effet, dans les premiers temps des deux restaurations, le tort de partager les colères de ceux dont il ne partageait pas les préjugés ; mais par ses défauts mêmes, sa brochure éloquente donnait une voix à des sentimens longtemps réduits à se taire. « En général, elle réussit, écrivait M^{me} de Rémusat à son fils encore au lycée, parce qu'elle

apparaît comme un cri d'indignation^[29]. » Elle apprenait à Paris et à la France qu'elle était la famille qui, après plus de vingt ans, allait rentrer aux Tuileries.

Un autre personnage, depuis quelques années hors de France, Fouché, revenait à Paris. Nommé gouverneur des provinces illyriennes, il n'avait pu prendre possession de son poste ; n'ayant pas obtenu l'autorisation de revenir à son château de Ferrière, il avait reçu l'ordre de se rendre en Italie auprès de Murat. Ses intrigues commençaient à produire leur effet sur l'esprit versatile du roi de Naples, lorsqu'il apprit la déchéance prononcée par le sénat ; il était accouru à tire-d'aile, et il ne tarda pas à faire parler de lui.

Le 14 avril, Talleyrand avait réuni au pavillon Marsan une sorte de conseil intime auquel assistaient les membres du gouvernement provisoire, de plus M. Lainé, M. de Vitrolles et quelques autres personnes. Après une longue discussion, M. de Vitrolles demandait formellement que le gouvernement provisoire allât déposer son autorité aux pieds du comte d'Artois, et le priât « de prendre les rênes de l'état en sa qualité de lieutenant-général du royaume. » Talleyrand ne disait rien, lorsqu'une des personnes présentes à l'entretien et qui, jusque-là, n'y avait pris aucune part, se leva avec vivacité, et, s'adressant à M. de Vitrolles, lui dit brusquement : « Ce que vous proposez ne signifie rien. Il n'y a qu'une manière de lever toutes les difficultés, c'est que le sénat défère lui-même à M. le comte d'Artois la lieutenance-générale du royaume. »

C'était Fouché qui rentrait tout à coup en scène. « Au moins répondit Vitrolles, vous avancez quelque chose. Jusqu'à présent, on ne m'a présenté que des impossibilités. Nous sommes patients, parce que nous connaissons notre force et que les moyens de conciliation nous paraissent les meilleurs. Je ne saurais préjuger l'opinion de *Monsieur* sur votre idée improvisée, mais s'il adoptait quelque chose de semblable, qui nous garantirait l'acceptation du sénat ?

« — Moi ! répliqua vivement Fouché, si M. le comte d'Artois consent à faire une déclaration de principes qui satisfasse les esprits. » Puis, sans perdre de temps, il se mit à écrire sur un guéridon un projet de déclaration et il en donna lecture^[30].

Vitrolles s'en empara et courut le porter à *Monsieur*. Bien que le nom du duc d'Otrante lui fît froncer le sourcil, il approuva la déclaration après quelques corrections ; avec son esprit moins brillant, mais plus décidé que M. de Talleyrand, Fouché venait de trancher le nœud que d'autres, depuis deux jours, s'efforçaient en vain de défaire.

Installé à son château de Ferrière avec ses enfans, il avait repris son commerce épistolaire avec M^{me} de Custine. Cette correspondance éclaire d'un jour nouveau son rôle si discuté durant la période encore imparfaitement étudiée qui s'étend du mois de septembre 1814 au mois d'octobre 1816, et embrasse ainsi sa vie politique la plus active jusqu'aux approches de sa mort. Les premières lettres écrites de septembre à novembre montrent Fouché observateur sagace des fautes qui se commettaient, et les signalant dans des pages destinées à être mises sous les yeux de Louis XVIII. Il ne joue pas encore un rôle dans la pièce, mais il le prépare.

La nation n'avait pas été hostile au retour des Bourbons, et il semblait cependant que l'on prît plaisir à élargir la brèche entre la famille royale et l'armée. On faisait tout pour encourager et fomenter une insurrection militaire. Par légèreté et imprévoyance, on réussissait à semer dans le pays les germes d'une méfiance funeste. Mais tout était réparable, puisque le livre auquel Napoléon avait mis « le signet, » comme on l'a dit, se rouvrait après quatorze ans, et que la France se retrouvait en présence d'une tribune libre.

Il nous reste à montrer le Fouché père de famille tout occupé de l'éducation de ses enfans. Une lettre suffira pour satisfaire sur ce point la curiosité :

« *A Madame de Custine. — Ferrière.*

« 9 septembre 1814.

« J'avais le projet d'aller à Paris, et je comptais avoir le plaisir de vous voir et de vous emmener dîner à Suresnes^[31], mais des affaires particulières me retiennent à la campagne... Vous seriez bien aimable de venir y passer quelques jours avec votre fils. Mes enfans lui procureront des parties de

chasse et de pêche. Il y a d'ailleurs ici une bonne bibliothèque, même des livres allemands, un maître de langue allemande. Je vous prie de croire que nous ne négligeons pas l'instruction ; nous savons qu'elle est nécessaire sous tous les gouvernemens et même dans les pays où l'on ne gouverne pas.

« Si vous avez le courage de faire le petit voyage de Ferrière, vous prendrez votre itinéraire chez mon concierge, à Paris. Vous me préviendrez. J'irai au-devant de vous. Adieu, je vous renouvelle tous mes anciens sentimens et toutes leurs expressions.

« Mille complimens et mille amitiés à votre fils, que j'adopterais volontiers pour le mien, toutefois avec la permission de la maman, car il faut être deux pour avoir un enfant.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« DUC D'OTRANTE. »

M^{me} de Custine ne put aller à Ferrière, et elle donna pour excuse qu'elle achevait un tableau. Elle reçut bientôt une nouvelle invitation non moins pressante, non moins familière, non moins paternelle.

On ne reconnaît guère dans ces premières lettres le Fouché si activement mêlé, quelques mois après, à toutes les trames qui vont se nouer. Sa résignation passagère n'est que le sentiment de son impuissance momentanée.

BARDOUX.

1. ↑ Voyez la *Revue* du 15 février.
2. ↑ Voyez *la Russie en 1839*, par A. de Custine, lettre III.
3. ↑ Voyez Archives nationales.
4. ↑ Voyez *la Russie en 1839*, lettre III.
5. ↑ Voyez *Souvenirs du feu duc de Broglie*, t. III. p. 62.
6. ↑ Nous devons communication de cette lettre et des lettres et billets de Chateaubriand à la bienveillance de M. La Caille, ancien juge d'instruction au tribunal civil de la Seine.
7. ↑ *La Russie en 1839*, lettre III.
8. ↑ La terre de Fervaques appartenait au duc de Montmorency-Laval et à sa sœur la duchesse de Luynes, M^{me} de Custine l'acheta, en son nom et au nom de son fils, au prix de 418,761 livres et une rente de 8.691 livres.
9. ↑ Ces mots sont soulignés dans l'original.
10. ↑ Le cardinal Fesch.
11. ↑ Voyez cette lettre publiée par M. de Raynal, *les Correspondans de Joubert*.

12. ↑ Voyez la *Revue* du 15 novembre 1883.
13. ↑ Voyez Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. II.
14. ↑ Les lettres de Chateaubriand à Chênedollé ont été publiées par Sainte-Beuve.
15. ↑ Cette lettre a été retrouvée dans les papiers de Chênedollé par Sainte-Beuve. Il a également public dans un appendice les lettres de M^{me} de Custine à l'auteur du *Génie de l'homme*.
16. ↑ Voyez lettre à Guéneau de Mussy, janvier 1804.
17. ↑ Maison de campagne de la belle-sœur de M^{me} de Custine.
18. ↑ Voyez *Correspondance de M^{me} de Swetchine*, t. I, p. 124.
19. ↑ Voyez l'étude de Sainte-Beuve sur Chênedollé dans la *Revue* du 1^{er} et du 15 Juin 1849.
20. ↑ Voyez *la Russie en 1839*, par A. de Custine, l. II, let. III.
21. ↑ Voyez lettre à M^{me} Joubert (29 juillet 1806), et à Joubert (14 août).
22. ↑ Ces lettres et billets de Chateaubriand font partie des précieux documens qu'a bien voulu nous communiquer M. La Caille.
23. ↑ *Annales littéraires* de Dussault ; Hoffmann, *Œuvres complètes*, t. XVI.
24. ↑ *Mémoires de M^{me} de Chateaubriand*.
25. ↑ *Mémoires d'outre-tombe*.
26. ↑ *La Russie en 1839*, A. de Custine, lettre III.
27. ↑ *Mémoires de M^{me} de Chateaubriand*.
28. ↑ *Souvenirs du feu duc de Broglie* et *Mémoires d'outre-tombe*.
29. ↑ *Correspondance de M^{me} de Rémusat*, t. I, lettre d'août 1814.
30. ↑ Voir *Mémoires de Vitrolles* t. II.
31. ↑ Suresnes était la maison de campagne de la princesse de Vaudemont, amie de M^{me} de Custine et de Fouché.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Acélan
- Zoé
- Hsarrazin
- Wuyouyuan
- Cantons-de-l'Est
- Phe-bot
- Phe
- Alexis Jazz
- M0tty
- TptBot
- Aristoi
- Jahl de Vautban

- Wikisource-bot
- ThomasBot
- Bernard54
- Ernest-Mtl

-
1. [↑](http://fr.wikisource.org) <http://fr.wikisource.org>
 2. [↑](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr) <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr>
 3. [↑](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html) <http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html>
 4. [↑](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur) http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur